

Faites un tour de roue dans la bonne direction, venez chez J.D. !

J.D.
Dodge
CHRYSLER
L'ÉTÉ
5741 BOUL. SAINT-ANNE, BOISCHATEL
822-2424

chez J.D.
Le client d'abord

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.

REVÊTEMENT TOLE ÉMAILLÉE

TOLBEC

Tél.: (418) 872-3738
1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
C.P. 70, L'Anctienne-Lorette G2E 3M2

SAMEDI 20 FÉVRIER 1993

QUÉBEC, 97^e ANNÉE, NO 53
110 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 0.24 TVQ 0.30 4.04

MONTREAL-OTTAWA 1.50 Plus TPS TVQ

1,35\$ Plus TPS TVQ

LE SPORT

Trois nouvelles chroniques dans le Tabloid Sport

LE SOLEIL publie aujourd'hui trois nouvelles chroniques hebdomadaires dans son Tabloid Sport. Maurice Dumas parle des cartes de sport dans « Les cartes à la carte », Réal Labbé commente le sport à la radio et la télé dans « Longueur d'onde » et dans « L'album de Jacques Arteau », vous retrouvez vos idoles d'hier.

LES ARTS

Roy Dupuis dans la «tourmente» de la célébrité

« Il faut désirer être beaucoup aimé pour devenir acteur, ou avoir été beaucoup aimé », admet Roy Dupuis au cours d'une entrevue au SOLEIL, lors de sa venue à Québec, cette semaine, pour la première de *Cap Tourmente*. C-1



LA RÉGION

Un travailleur connaît une fin affreuse à Saint-Hilarion

La population de Saint-Hilarion était sous le choc, hier, à la suite de la mort d'un jeune travailleur lors d'un accident survenu à la scierie de l'endroit. A-3

Tadoussac: un jeune Français meurt enseveli sous la neige

Un jeune Français de 13 ans, Alexandre Bourgoin, de Vélizy, est mort enseveli sous la neige en participant à une activité de glissade, à Tadoussac. A-3

L'ÉCONOMIE

La Banque Laurentienne remboursera les frais

La Banque Laurentienne est tenue de rembourser les frais bancaires imposés à l'un de ses clients de la région de Montréal, a décidé la Cour des petites créances. B-1

Les Américains souhaitent voir un yen plus fort

Le secrétaire américain au Trésor, Lloyd Bentsen, souhaite voir un yen plus fort, devant publiquement une volonté d'agir sur les taux de change. B-1

L'ÉDITORIAL

Un précédent inquiétant à la SSQ

Le placement des centrales syndicales dans la SSQ peut créer des conflits d'intérêts qui ne seront pas nécessairement à l'avantage des travailleurs. A-18

L'INDEX

Annonces classées	G-6 à G-8
Arts	C-1 à C-12
Bridge	G-8
Bonne chère	G-1 à G-3
Carrières	D-1 à D-5
Décès	G-10 et G-11
Dossiers	A-19
Économie	B-1 à B-8
Éditorial	A-18
Habitat	E-1 à E-20
Horoscope	G-9
Le Monde	A-12 à A-17 et A-20
Mot fleché	G-8
Où aller à Québec	C-12
Tourisme	F-1 à F-8

TABLOID SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-19
Ce soir à la télé	S-20
Feuilleton	S-18
Mots croisés	S-18
Mot mystère	S-18

LA MÉTÉO

Aujourd'hui: Ensoleillé avec des températures très froides. Max. : -12 ; min. : -24.



Demain: Ensoleillé en matinée, suivi d'un ennuage graduel en après-midi. Max. : -13 ; min. : -19. S-20



Si Bourassa quitte son poste Forte avance de Lise Bacon

QUÉBEC — Si Robert Bourassa abandonne la politique, c'est sa collègue et alliée de longue date, Lise Bacon, que le plus grand nombre Québécois souhaitent voir accéder au siège de premier ministre, révèle un sondage SOM-LE SOLEIL-CJRP.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

Dans une course à la direction du Parti libéral qui impliquerait cinq ministres du cabinet, Mme Bacon recueillerait l'appui de 27 % des électeurs, devançant son collègue du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, qui rallie 17 % des Québécois. Les trois autres prétendants viennent loin derrière dans la faveur populaire avec 7 % pour Gil Remillard, 6 % pour Pierre Paradis et 5 % pour Gerald Tremblay.

Chez les femmes et chez les francophones, Mme Bacon est le choix de près d'un électeur sur trois. Elle peut également compter sur le soutien de 29 % des électeurs libéraux contre 18 % pour M. Johnson et 12 % pour M. Remillard. Gerald Tremblay (4 %) tire de la patte chez les électeurs libéraux, derrière Pierre Paradis (7 %).

Ces résultats tranchent avec ceux du sondage IQOP de novembre 1990, alors que M. Johnson menait une hypothétique course à la direction avec

31 % des personnes ayant répondu contre 21 % pour le ministre Remillard et 13 % pour la vice-première ministre. En août 91, un sondage Léger & Léger classait également Daniel Johnson en tête (29,6 %) dans les choix des Québécois pour la succession de M. Bourassa.

Mais le nouveau sondage SOM/LE SOLEIL/CJRP révèle par contre que les Québécois sont plus nombreux (45 % contre 30 %) à souhaiter que la succession de M. Bourassa soit confiée à quelqu'un de l'extérieur du conseil des ministres.

Dans une autre question, SOM a donc vérifié l'appui obtenu par quatre éventuels candidats provenant de l'extérieur du gouvernement. Parmi ceux-

Succession de Bourassa

QUESTION : Advenant une course à la direction du Parti libéral du Québec d'ici les prochaines élections, quel serait le candidat de votre choix pour succéder à Robert Bourassa...



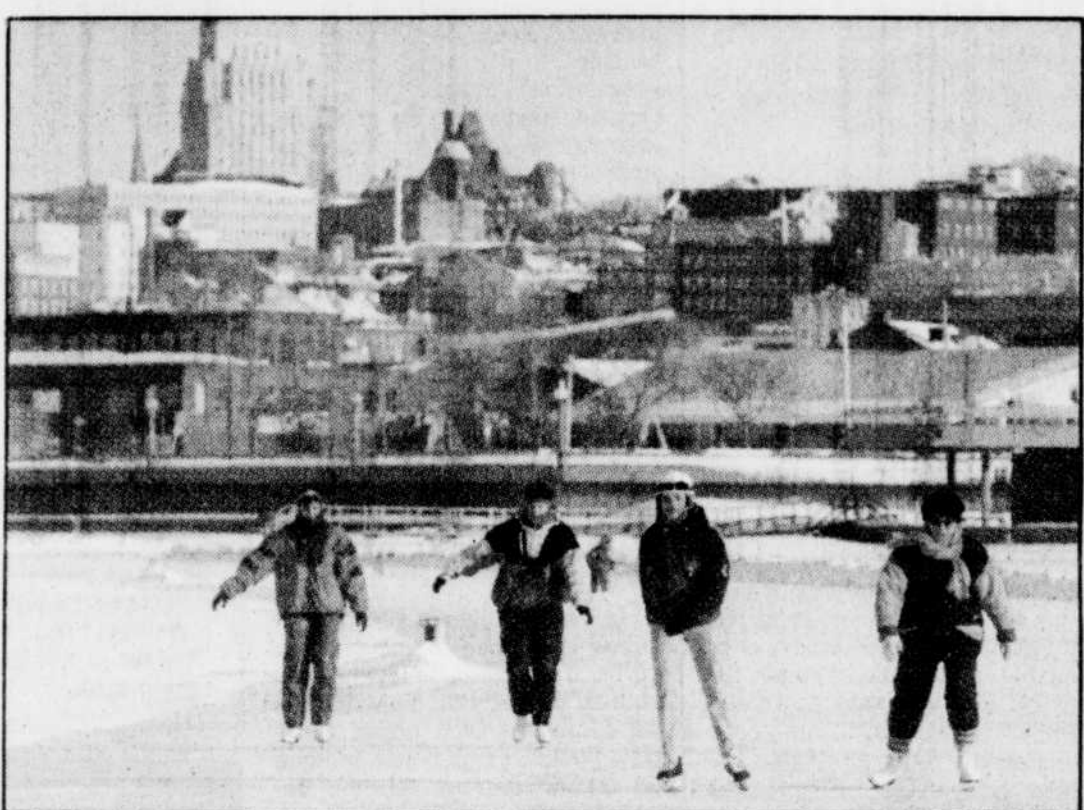
là, c'est Jean Allaire qui vient en tête avec 22 %.

D'ex-ministres libéraux comme Paul Gobeil (6 %) et Guy Saint-Pierre (5 %) mordent la poussière devant ce dissident libéral qui a quitté le PLQ au lendemain du référendum sur les offres de Charlottetown. Seul le président du Mouvement Des-

jardins, Claude Beland, avec 11 % d'appuis, s'approche un peu du porte-parole des libéraux pour le NON lors du référendum d'octobre. Même chez les électeurs libéraux, Jean Allaire mène avec 14 % des intentions exprimées.

Autre texte en page A-2

Le patinage se poursuit sur la Saint-Charles



Les amateurs de plein air pourront encore s'amuser ferme sur la rivière Saint-Charles, aujourd'hui, avec la caravane TQS, et demain, entre midi et 16 h, grâce au temps beau et froid qui perdure. Ce n'est que lundi, qu'une décision doit être prise par les responsables à savoir s'il y aura prolongation de la saison de patinage.

Transporteur suspendu par l'AITA Aucun risque pour les détenteurs de billets de Nationair

QUÉBEC — L'Association internationale du transport aérien (AITA/IATA) et Nationair sont formels : les passagers voyageant avec des billets de Nationair ne courent aucun risque, même si le transporteur a été suspendu de la Chambre de compensation de l'association pour non-paiement.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Des négociations intensives se déroulent actuellement entre Nationair, les gouvernements fédéral et provincial, les fournisseurs et les employés. Selon le directeur des projets, M. Henrick Sniecinski, elles aboutiront vraisemblablement au milieu de la semaine prochaine.

L'entreprise cherche à conclure des ententes pour étaler ses dettes et adhérer de nouveau à la Chambre de compensation de l'AITA. Le transporteur devrait, entre autres, 4 millions \$ d'impôts à Revenu

Canada et 3 millions \$ en frais d'atterrissage à Transports Canada, en plus de comptes en souffrance avec de nombreux fournisseurs et même des employés. La note de 30 000 \$ que lui réclamait la Société des alcools du Québec a été réglée cette semaine, a précisé au SOLEIL M. Sniecinski. Aucune menace, donc, de vols « secs » à bord des appareils de Nationair.

Selon le porte-parole de la compagnie, il arrive à tous les mois que des transporteurs aériens soient suspendus de la Chambre de compensation pour retard dans le paiement de leurs dettes. Mais personne n'en fait un plat. Dès que la situation se régularise, ils sont tout simplement réintégrés. La même chose se produit dans le moment avec Nationair, dit-il. Il insiste sur le fait que Nationair est toujours membre à part entière de l'AITA, ce que confirme au SOLEIL le directeur des relations publiques de l'association internationale, M. Terry Denny.

La Chambre de compensation, dont le siège social se trouve à Genève, est un élément clé du mécanisme intercompagnies dans le transport aérien international. Plus de 240 transporteurs y adhèrent.

Voici comment fonctionne l'organisme : chaque mois, les compagnies qui ont assuré pour d'autres membres des services de carburant, entretien des appareils, restauration, vente de billets, etc. expédient à la Chambre les factures destinées à tel ou tel transporteur. Celui-ci fait la même chose pour les services qu'il a lui-même fournis aux autres membres. La Chambre fait le bilan de tous ces échanges et envoie à chacun le solde de ce qu'il doit, à savoir ce qu'il a reçu moins ce qu'il a donné. Tout est donc centralisé et les compagnies voient leur comptabilité énormément simplifiée. Chaque année, Genève effectue pour 25 milliards \$ de compensations.

Quand un transporteur est suspendu de la Chambre de compensation, il doit donc payer directement ses fournisseurs de services partout dans le monde. Il ne lui en coûte pas plus cher, « mais cela nécessite mille fois plus de paperasse », comme le reconnaît M. Henrick Sniecinski.

Autre texte en page B-8

Deux soudeurs périssent dans une explosion à Sacré-Coeur

SACRÉ-COEUR — Le petit village de Sacré-Coeur, près de Tadoussac, a subi une rude épreuve, hier, lorsque deux citoyens dans la force de l'âge ont péri asphyxiés lors d'un incendie qui a lourdement endommagé la scierie Boissaco. En raison de l'étendue des dommages, le retour au travail de quelque 120 travailleurs, qui devaient se faire au début de mars, sera sans doute retardé.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

La tragédie s'est produite vers 10 h 20, lorsque les deux victimes — Conrad Coulombe, 37 ans, et Léandre Gauthier, 22 ans — procédaient à des travaux de soudure à l'arc, à l'étage de la scierie.

Pour une raison encore inconnue, un début d'incendie s'est déclaré suivi d'une explosion, dégageant une épaisse fumée.

« J'étais dans mon bureau lorsque j'ai entendu crier. J'ai vu le feu dans la porte, tout s'est déroulé tellement vite. Nous avons eu à peine le temps de sortir », a déclaré un contre-maitre, Camille Maltais.

La quinzaine d'employés ont éprouvé toute la peine du monde à trouver la sortie. Une fois rendus à l'air libre, ils ont alors constaté que deux d'entre eux manquaient à l'appel.

« Il y avait trop de fumée, c'était impossible d'aller les secourir », ajoute M. Maltais.

Les pompiers de Sacré-Coeur et de Tadoussac ont été

alertés et ce n'est qu'en milieu d'après-midi, après avoir réussi à éteindre les flammes et chasser la fumée, qu'ils ont retrouvé les corps des deux malheureux.

Tout indique que l'emplacement de ces derniers dans l'usine, lorsque le feu s'est déclaré, y a été pour beaucoup dans la tournure dramatique des événements. Travaillant au fond de l'usine, à une vingtaine de pieds de l'endroit où les flammes ont pris naissance, ils ont été incapables de repérer assez vite la sortie. Une tâche d'autant plus difficile que la scierie regorge de longs couloirs et d'escaliers.

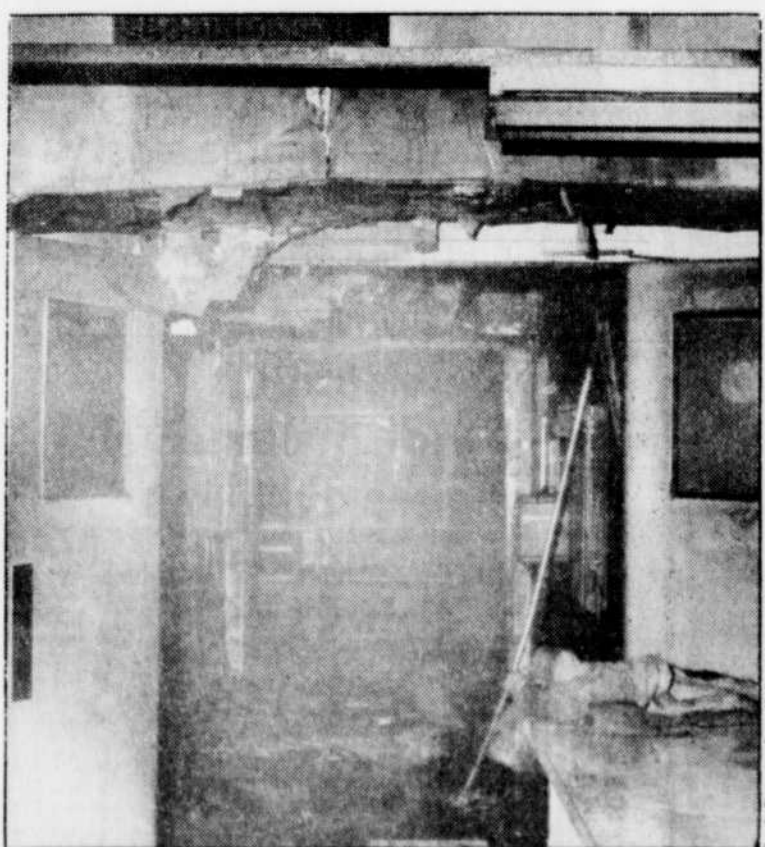
En milieu de soirée hier, lors de la visite du SOLEIL, plusieurs employés s'affairaient tant bien que mal, à la lueur de torches électriques, à évacuer l'eau déversée par les pompiers, pour éviter que la machinerie ne soit affectée par le gel.

Les deux victimes étaient à l'emploi de la firme Atesouma, propriété de Roberto Hovington. Le destin est d'autant plus brutal que M. Coulombe était père de trois enfants en bas âge. Quant à son jeune compagnon

de travail, il l'aurait été pour la première fois bientôt, sa compagnie étant enceinte de quelques mois.

La scierie qui emploie quelque 120 travailleurs — il s'agit de la principale industrie de la région de Sacré-Coeur — devait

ouvrir ses portes le 7 mars, après des travaux de rénovation. Règle générale elle fonctionne huit mois par année. La direction ignore la date de la reprise des activités, ce qui risque de prolonger d'autant la longue attente hivernale de plusieurs chômeurs.



Les victimes, deux soudeurs qui effectuaient des réparations à la scierie Boissaco, au moment du drame, ont été incapables de fuir l'incendie qui a été suivi d'une explosion.

Intentions de vote au Québec

L'avance du PQ s'amenuise

QUÉBEC — Fort de l'appui de l'électorat francophone, le Parti québécois l'aurait emporté si une élection avait eu lieu cette semaine, indique un sondage SOM-LE SOLEIL-CJRP qui révèle cependant un resserrement des intentions de vote des Québécois.

par GILLES BOIVIN
LE SOLEIL

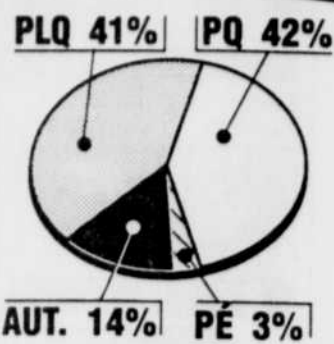
Réalisé auprès de 1013 personnes, entre le 11 et le 16 février, le sondage accorde une mince avance d'un point aux troupes de Jacques Parizeau (42 %) sur les libéraux de Robert Bourassa (41 %), après répartition des indécis. En novembre dernier, SOM plaçait le PQ (50 %) à quatre points en avance sur le PLQ (46 %).

En dépit de cette apparente égalité, le PQ (51 %) devance encore le PLQ (33 %) par 18 points au sein de l'électorat francophone. À l'opposé, les électeurs anglophones et allophones concentrent leur vote sur le parti de Robert Bourassa (75 %) laissant un maigre 5 % au PQ. Le Parti égalité plafonne quant à lui à 3 % des intentions de votes.

La forte concentration de l'électorat anglophone et allophone dans quelques circonscriptions aurait ainsi permis aux troupes péquistes de s'assurer un plus grand nombre de sièges à l'Assemblée nationale. L'avance péquiste a cependant dimi-

SONDAGE SOM / LE SOLEIL / CJRP

QUESTION Si des élections provinciales avaient lieu aujourd'hui au Québec, pour le candidat de quel parti voteriez-vous ?



Infographie, LE SOLEIL

nué même au sein de l'électorat francophone si l'on compare au sondage SOM de novembre dernier, au lendemain du référendum, qui lui accordait alors 22 points d'avance dans cette catégorie d'électeurs.

Dans la région de Québec, le PQ mène par cinq points (41 contre 36) alors que les libéraux (46 %) sont en avance de six points dans celle de Montréal. Ailleurs en province, les troupes péquistes (45 %) comptent sur une avance de neuf points sur leurs adversaires libéraux.

Avant répartition des 29 %

d'indécis, le PQ recueille 31 % des intentions de vote contre 28 % pour le PLQ. Deux pour cent des électeurs choisissent le PE alors que 10 % donneraient leur appui à un autre parti. La maison SOM répartit les indécis en supposant qu'ils agiraient de la même façon que les autres répondants issus du même groupe d'âge et de même langue maternelle.

Le taux de satisfaction à l'égard du gouvernement Bourassa ne s'améliore pas non plus. Seulement 41 % des personnes interrogées sont satisfaites de ses performances dont seulement 5 % qui sont très satisfaites. En novembre dernier, SOM avait constaté un taux de satisfaction de 42 %.

Chez les francophones, la satisfaction à l'égard de l'administration libérale baisse à 37 % alors qu'elle atteint 54 % chez les anglophones et allophones. L'insatisfaction semble également plus grande chez les Québécois de 25 à 54 ans où le taux de satisfaction ne dépasse pas 38 % et accuse même une chute à 33 % dans le groupe d'âge de 35 à 45 ans.

Si l'on tient compte des revenus, la grogne semble également s'être installée chez les Québécois de classe moyenne. Le taux d'insatisfaction y atteint même un pic de 72 % chez les répondants dont les revenus oscillent entre 45 000 et 55 000 \$.

Méthodologie du sondage (volet national)

Ce sondage a été réalisé pour LE SOLEIL et CJRP par SOM, entre le 18 et le 24 février 1993. Au total, 1013 entrevues ont été faites auprès d'un échantillon représentatif de la population adulte du Québec.

La collecte des données a été réalisée par des interviewers professionnels à partir des centraux téléphoniques de SOM à Montréal, Québec et Chicoutimi et était assistée par ordinateur. Au total, jusqu'à 10 appels ont pu être faits pour tenter de joindre les ménages sélectionnés. Tous ceux qui ont refusé de participer ont été systématiquement rappelés à plusieurs reprises de façon à éliminer les refus contextuels.

Le plan échantillonnal pour cette enquête est un plan stratifié à deux degrés. Au premier degré, l'échantillon a été stratifié géographiquement selon les régions métropolitaines de recensement (RMR) :

300 entrevues dans la région de Montréal,

445 entrevues dans la région de Québec,

268 entrevues ailleurs au Québec.

Au second degré, un répondant admissible du ménage était choisi selon une procédure informatisée de sélection aléatoire simple sur l'âge. L'échantillon initial a été généré aléatoirement par ordinateur dans l'ensemble des échanges téléphoniques actuellement en usage au Québec.

On estime le taux de réponse obtenu à 60 % alors que le taux de personnes qui n'ont pu être jointes au cours de la période d'enquête se situe à 13 % et la proportion de refus à 27 %.

Les données ont été pondérées d'abord pour tenir compte des probabilités différentes de sélection induites par le plan de sondage stratifié à deux degrés, et, dans un second temps, pour assurer une représentativité parfaite de l'échantillon en fonction de la distribution de la population selon l'âge, le sexe et la langue maternelle d'après les dernières statistiques de recensement disponibles.

Compte tenu de l'effet du plan de sondage, on estime la marge d'erreur maximale au niveau de confiance de 95 % sur une proportion estimée pour l'ensemble à 3,8 %.

Pour les questions sur les intentions de vote, on a procédé à une répartition des indécis. Cette répartition s'est faite en supposant qu'ils se partagent entre les options comme les autres répondants appartenant au même groupe d'âge et de langue maternelle.

GILLES THERRIEN
Directeur du sondage
SOM

L'adolescente agressée au Colisée n'a pu reconnaître son assaillant

QUÉBEC — L'adolescente de 12 ans, agressée sexuellement mercredi après-midi au Colisée de Québec par un jeune de 14 ans, n'a pas encore été en mesure de reconnaître son agresseur parmi toutes les photographies de joueurs du tournoi pee-wee susceptibles de répondre à sa description.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

L'enquête policière dans cette affaire qui faisait beaucoup jaser, hier, dans les gradins du Colisée, s'annonce ardue, d'autant plus qu'il n'est pas assuré que l'agresseur soit un pee-wee et, si c'est le cas, qu'il soit encore dans la région.

La jeune fille a éprouvé beaucoup de peine à décrire le jeune homme. Elle n'a pu se rappeler avec précision les couleurs ornant son veston, détail important qui aurait permis aux enquêteurs de le relier à une équipe participant au tournoi. Elle certifie toutefois qu'il parlait anglais et qu'il lui a donné son prénom.

La victime, originaire de la Beauce, se trouvait au Colisée avec un groupe d'amies lorsqu'elle a rencontré, vers 15 h 30, le suspect, un anglophone qui arpente les corridors avec des compagnons à la recherche de jeunes filles prêtes à les embrasser, voire à leur accorder certaines faveurs sexuelles, moyennant 10 \$.

La jeune fille a accepté et s'est rendue avec l'adolescent dans une cage d'escalier, à l'abri des regards indiscrets. Mais du simple « necking », les intentions de l'adolescent se sont transformées en jeux de mains plus osés. La suite des événements demeure contradictoire selon les sources d'information. « Selon toute vraisemblance, il n'y aurait pas eu pénétration », indique la police de Québec, tandis que d'autres renseignements font état de relation sexuelle complète.

Ce sont des copines qui ont forcé la victime à porter plainte aux policiers municipaux qui assurent la surveillance du Colisée pendant la durée du tournoi. L'unité des crimes contre la personne, section famille, a rapidement été saisie de l'affaire.

Munis de photographies et de ces cartes de joueurs si populaires chez les habitués du tournoi, les enquêteurs ont rencontré la jeune fille et ses parents. Aucune piste fiable n'a toutefois été trouvée.

La couleur de son veston peut laisser croire que l'adolescent fait partie d'une équipe de Philadelphie ou de Toronto, mais rien n'a été confirmé par la police. Cette piste peut être trompeuse, indique un organisateur du tournoi, Benoit Marceau, puisque beaucoup de joueurs échantillent leur veston avec d'autres joueurs avant de quitter Québec.

Cinq policiers en permanence

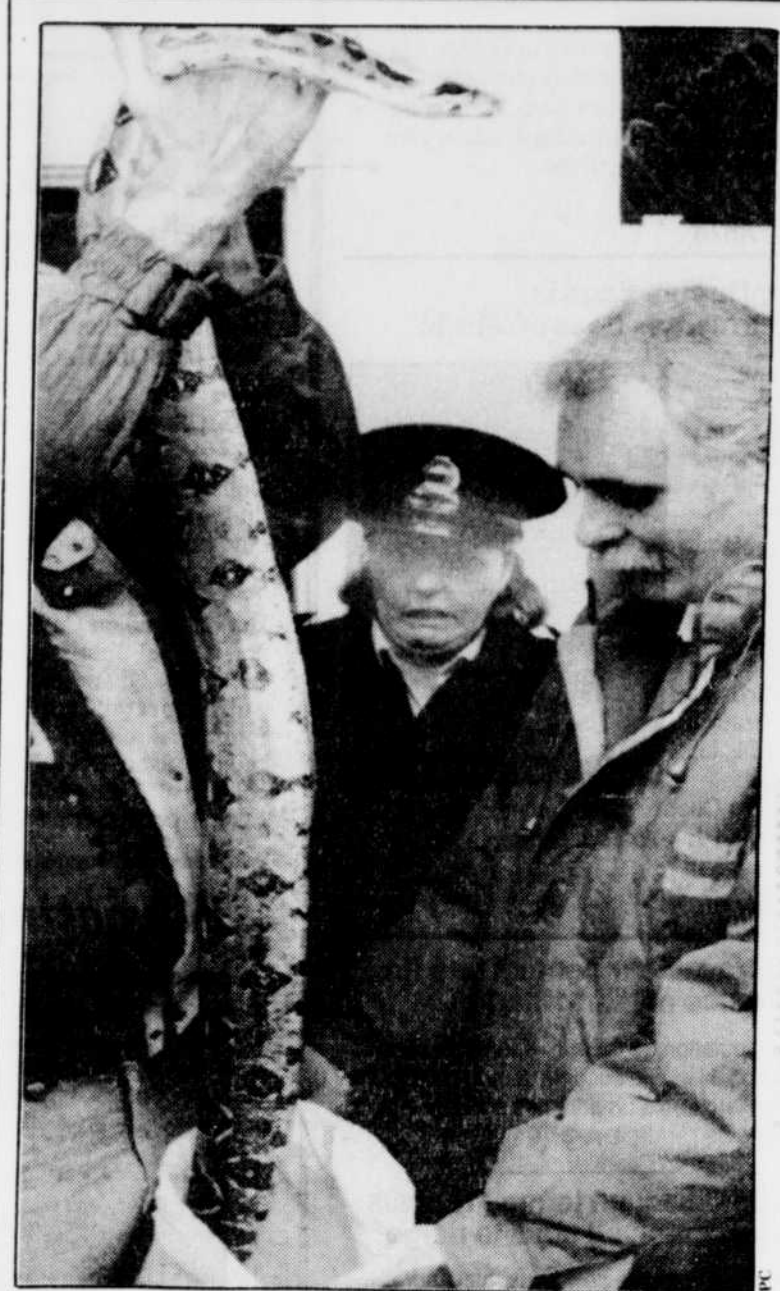
Rencontré hier matin au Colisée, le président du tournoi pee-wee, Alex Légaré, n'était guère intéressé à s'étendre sur le sujet, enjoignant plutôt les journalistes à parler plutôt « du bon hockey » offert par les pee-wee.

Sans vouloir minimiser l'incident, M. Légaré a soutenu « que ce n'est pas d'hier que les p'tits gars cherchent à embrasser les

manence à la surveillance sur la mezzanine et dans les loges.

Chaque équipe du tournoi est supervisée par des adultes, dont le nombre peut varier, fait-on savoir. Mais il serait illusoire de penser qu'une surveillance de tous les instants peut être exercée sur ces groupes d'adolescents, mentionne M. Marceau. « C'est un incident isolé et malheureux », termine-t-il.

p'tites filles » pendant le tournoi pee-wee et qu'il revient à la police de Québec d'assurer la sécurité au Colisée pendant l'événement. Cinq agents sont affectés en per-

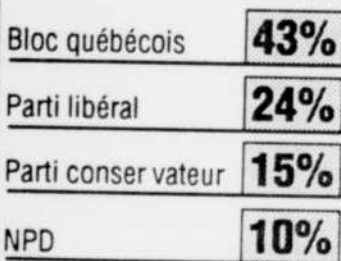


Un boa dans la salle de bains

La grimace de Helen Rivers, une employée de la SPCA, à Brantford, en Ontario, en dit long sur la raison pour laquelle elle a appelé à la rescousse un propriétaire d'animalerie pour l'aider à capturer un boa constrictor de sept pieds de long abandonné dans la salle de bains d'un appartement vacant. Les autorités de la SPCA ne savent pas depuis combien de temps le reptile était demeuré sans soins, mais des voisins ont souligné que l'appartement était tranquille depuis au moins deux semaines. Le propriétaire de l'animalerie a affirmé pour sa part que le boa était en bonne santé.

SONDAGE SOM / LE SOLEIL

QUESTION Si des élections fédérales avaient lieu aujourd'hui au Canada, pour le candidat de quel parti voteriez-vous ?



Infographie, LE SOLEIL

MINI-LOTO
137389 gagnent 50 000 \$
37389 gagnent 5000 \$
7389 gagnent 250 \$
389 gagnent 25 \$
89 gagnent 5 \$
13738 gagnent 1000 \$
1373 gagnent 100 \$
137 gagnent 10 \$

PROVINCIAL
4304783 gagne 500 000 \$
304783 gagnent 5000 \$
04783 gagnent 500 \$
4783 gagnent 100 \$
783 gagnent 25 \$
83 gagnent 5 \$

LA QUOTIDIENNE
tirage du 19-02-93
3-2-3
2-7-0-4

INTER-PLUS
534820 gagne 250 000 \$
34820 gagnent 2500 \$
4820 gagnent 250 \$
820 gagnent 25 \$
20 gagnent 10 \$

B
COLLÈGE
BART

ENSEIGNEMENT PRIVÉ

751, Côte d'Abraham
Québec (Québec)
G1R 1A2
(418) 522-3906

Vous pensez à votre avenir ?

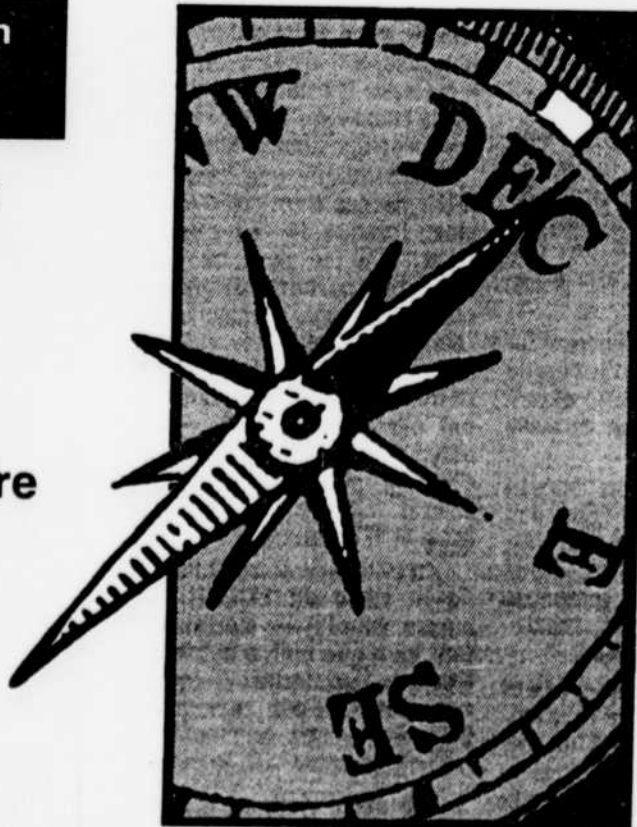
Pourquoi pas un DEC en techniques de bureau ? (Prog.412.02)

Vous vous assurez ainsi une formation dans plusieurs domaines :

- bureautique
- administration
- gestion documentaire
- langues d'affaires

Ce qui vous ouvre de multiples possibilités sur le marché du travail.

Début de la session
AUTOMNE 93



Pourquoi le Collège Bart ?

Pour profiter des avantages suivants :

- plus de 75 ans d'expérience
- session d'été disponible
- groupes réduits dans certains cours
- enrichissement volontaire en français et en anglais
- service d'aide au placement et plus encore !

N'hésitez pas ! Contactez-nous ! 522-3906

LA TROIS

LE SOLEIL

La mort d'un touriste français à Tadoussac

Jeune victime de sa témérité

TADOUSSAC — L'emplacement où un jeune touriste français a perdu la vie, jeudi, à Tadoussac, dans une avalanche, n'est guère un endroit propice à la glissade en raison de l'escarpement de la pente et de la proximité du fleuve, juste en bas. Il était donc téméraire de s'y aventurer en plein hiver.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

« Personne ne se risque à cet endroit en hiver, c'est trop dangereux. Quand nous voulons glisser, nous allons au centre des loisirs, le faire en chambres à air », a mentionné hier au SOLEIL André Tremblay, le propriétaire de la maison Alexis, de Tadoussac, où le groupe de touristes dont faisait partie la victime de 13 ans est hébergé depuis mercredi, jour de son arrivée sur la Côte-Nord.

Le groupe de 14 touristes, dont l'âge varie entre 13 et 20 ans, était parti en excursion, après le dîner, jeudi, pour visiter quelques at-

traits touristiques de la région et prendre des photographies. Deux moniteurs, également originaires de France et venus à Tadoussac il y a deux ans, les accompagnaient.

Arrivés dans le secteur des Dunes, les vacanciers n'auraient pu résister à la tentation de s'offrir les pentes escarpées et fraîchement recouvertes de neige. C'est là que chaque été se réunissent des adeptes de ski sur sable, une activité qui nécessite une inclinaison très marquée.

Dans un esprit bon enfant, les touristes se sont donc exécutés, glissant sans toboggan, simplement sur les fesses. La fête devait

tourner au cauchemar vers 16 h 45.

Étouffé sous la neige

Une couche de neige de plusieurs pieds s'est alors détachée du haut de la pente, créant une avalanche qui a enseveli quatre d'entre eux. Alexandre Bourgoïn, 13 ans, de Velisy Vella Coulibaly dans les Alpes françaises, est mort étouffé sous la neige. Ce n'est qu'en milieu de soirée que son corps a été retrouvé par les sauveteurs. Son décès a été constaté durant la nuit. Une autopsie a été pratiquée hier à la morgue de Québec.

Un compagnon âgé de 18 ans a subi plusieurs fractures. Il a été transporté à l'hôpital des Escoumins, puis transféré à Chicoutimi.

Une adolescente de 14 ans a, pour sa part, subi des engelures après avoir été projetée dans les

eaux du fleuve sous la force de l'avalanche. Elle a été conduite aux Escoumins. Finalement, une quatrième personne, âgée de 32 ans, a subi des blessures moins graves.

Il semble que l'emplacement ne présentait aucun panneau avertissant les visiteurs du danger à glisser sur cette pente en hiver. Le maire de Tadoussac, Jacques Boulianne, n'a pu être joint pour en savoir davantage sur cette mesure de précaution.

Le groupe de touristes devait rentrer en Europe le 25 février, mais en raison des pénibles événements, la date pourrait être avancée. Des contacts ont d'ailleurs été entrepris avec le consul

de France à Québec afin d'accélérer les procédures.

■ Voleur tué dans Portneuf

SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES — Un homme a été tué à la suite d'un vol à main armée commis vers 19 h 30, hier, à la station-service « Les Portes 254 » à Deschambault. L'individu masqué et armé d'un fusil de calibre 12 s'est enfui à bord d'une camionnette volée sur le stationnement avant de revenir sur les lieux puis de repartir en direction de Saint-Marc-des-Carrières. Il a été repéré sur la route 363 quelques minutes plus tard puis encerclé sur la route menant à Saint-Alban. A ce moment, des coups de feu ont été tirés. La section de l'identité judiciaire et des crimes contre la personne de la Sûreté municipale de Québec enquête sur les circonstances de la mort.

■ Adolescente recherchée

SAINT-FOY — La jeune Véronique Lessard, 15 ans, qui a quitté son domicile familial le 24 janvier, fait toujours l'objet de recherches de la part du service de police de Sainte-Foy. Née le 22 janvier 1978, Véronique mesure 1,65 m (5'5") et pèse 45 kg (100 livres). Elle a les cheveux bruns aux épaules et les yeux bleus et montre une cicatrice au menton. Au moment de sa disparition, elle était vêtue tout de noir. Toute personne pouvant fournir des renseignements qui aideraient à retrouver Véronique Lessard, est priée de communiquer avec l'agente de police Francine Daviault de Sainte-Foy au 654-4242.



■ Plusieurs saisies par la GRC

QUÉBEC — L'aboutissement d'une enquête de la GRC a permis aux agents de la section Douanes et Accise du détachement de Québec de mettre la main, ces jours derniers, sur une quantité de 780 cartouches de cigarettes et 330 boîtes de tabac, d'une valeur globale de 44 460 \$. Les perquisitions ont été faites dans une maison de Québec et dans un motel de Beauport. Un véhicule a également été saisi en plus d'une somme de 4570 \$ provenant de la vente de produits de contrebande. Deux hommes et une femme ont été arrêtés et devront se présenter devant la cour pour répondre de diverses accusations. De même le 15 février, avec la collaboration de la sûreté municipale de Charlesbourg, la GRC a procédé à la saisie de 150 cartouches de cigarettes valant 6900 \$ et d'un véhicule. Un homme sera mis en accusation. Hier, les agents de la GRC ont mis la main sur un hachoir ainsi que 2,1 kilos de tabac haché et 18,5 kilos de feuilles de tabac dans un dépanneur de Saint-Lazare de Bellechasse.

■ Poursuites de l'Environnement

SAINT-FOY — Deux citoyens de la région Chaudière-Appalaches, M. Marcel Poulin, de Saint-Martin et M. Christian Toulouse, de Saint-Alfred de Beauce, seront l'objet de poursuites par le procureur général, pour des infractions à la Loi sur la qualité de l'environnement. M. Poulin aurait commis son méfait le 8 janvier 1991, tandis que M. Toulouse aurait été en infraction le 4 mars et le 6 avril 1991, pour avoir également rejeté un contaminant dans l'environnement. S'ils sont reconnus coupables, tous deux sont passibles d'une amende chacun d'au moins 2000 \$ et d'au plus 20 000 \$. Leur comparution aura lieu lundi, au palais de justice de Saint-Joseph de Beauce.

■ En fauteuil roulant dans le trafic !

SAINT-FOY — Une femme en fauteuil roulant électrique a ralenti considérablement la circulation, vers 11 h, hier, en circulant en plein milieu d'une voie du pont Pierre-Laporte, en direction sud. Un automobiliste a alerté les policiers de la Sûreté du Québec avec son téléphone cellulaire et ces derniers sont venus mettre un terme au projet audacieux de la femme de 37 ans, au moment où elle se trouvait au milieu du pont. Elle a été conduite au CHUL pour y être traitée pour des problèmes psychologiques.

■ Saisie de stupéfiants

QUÉBEC — Un individu de 24 ans, Benoît Bégin, a été arrêté par la Sûreté du Québec vers 00 h 40, dans la nuit de vendredi, lors d'une perquisition menée dans un logement de la rue Bethune, à Québec. Plus d'un kilo de haschisch, d'une valeur de 20 000 \$ sur le marché noir, a été retrouvé sur les lieux. L'individu, qui ne comptait pas de lourds antécédents judiciaires, a comparu, hier, au palais de justice de Québec.

■ Maison de débauche

QUÉBEC — L'escouade des moeurs de la Sûreté du Québec a mis fin aux activités d'une maison de débauche de la rue Mont-Thabor, dans le quartier Limoilou, en milieu d'après-midi, jeudi. Les policiers ont procédé sur place à l'arrestation d'un homme de 50 ans, Denis Lachance, qui vantait les charmes de ses employées via les petites annonces du Journal de Québec. L'individu a comparu en cour, hier, pour répondre de deux chefs d'accusation : proxénétisme et avoir tenu une maison de débauche.

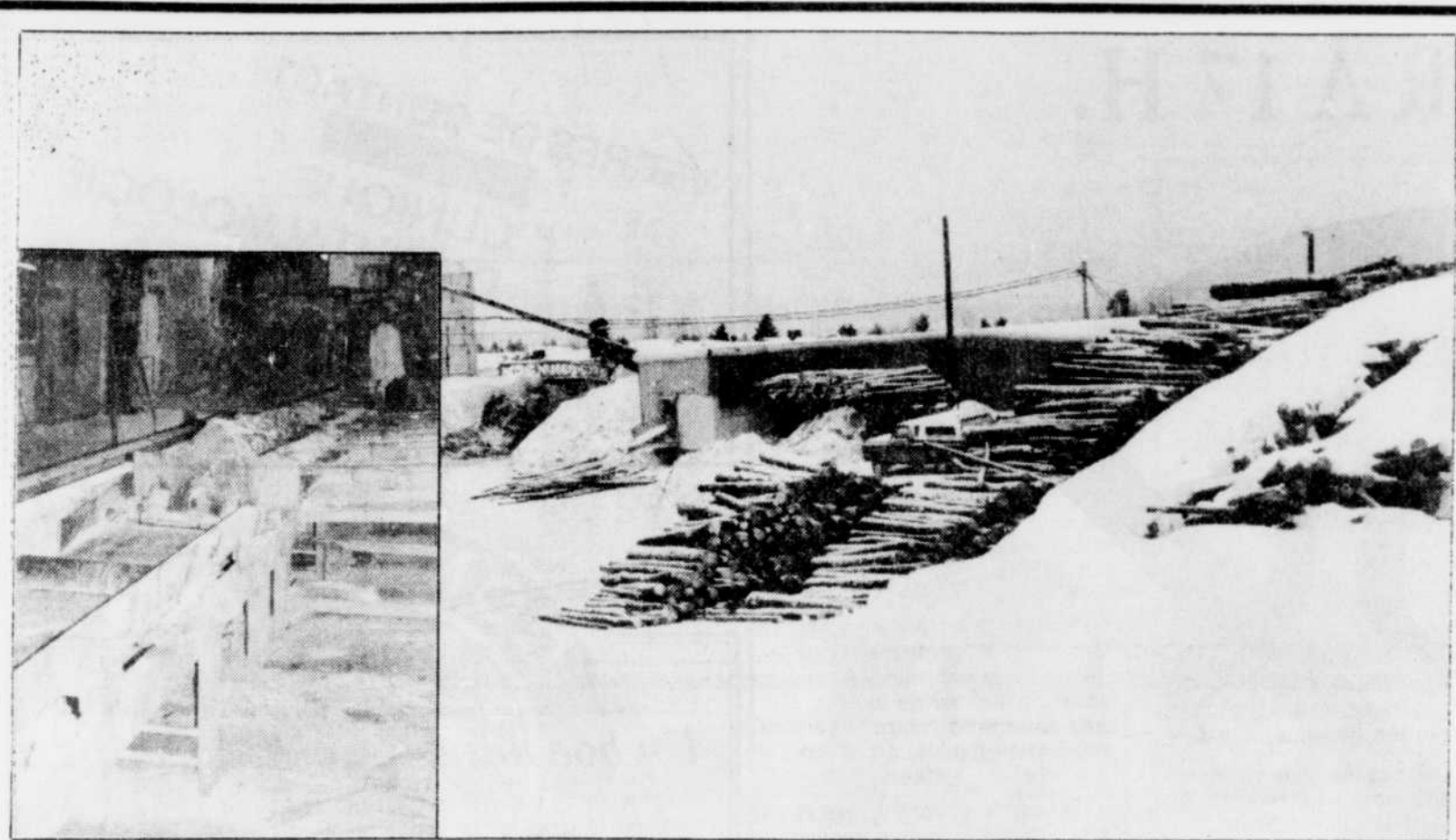


■ Grange incendiée

INVERNESS — Une quinzaine de boeufs ont été brûlés vif, peu avant minuit, jeudi, lorsqu'un incendie a complètement rasé une grange, sur la route 267, à Inverness. Les dommages s'élèvent à 100 000 \$. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec poursuivent leur enquête afin de déterminer la cause du sinistre. Le bâtiment était la propriété de Julien Carrier.

■ Trafiquants arrêtés

SULLY — Les policiers de l'escouade du crime organisé de Rivière-du-Loup ont démantelé, jeudi, un réseau de trafic de drogues dans lequel trempaient des mineurs de Sully, Rivière-Beauve et Saint-Eleuthère, petits villages situés près de la frontière avec le Nouveau-Brunswick. Un jeune de 17 ans a comparu au palais de justice de Rivière-du-Loup pour répondre de ce délit. Un autre adolescent du même âge devra comparaître par voie de sommation. Trois complices adultes ont également défilé devant le juge : Yves Tanguay, 36 ans, de Sully ; Marco Berubé, 22 ans, et Martin Lévesque, 21 ans, tous deux de Rivière-Beauve. Ils ont été libérés en attendant la tenue de leur enquête préliminaire, le 22 mars. Un autre individu de 21 ans sera également accusé sous peu. Selon la SQ, les trafiquants approvisionnaient plusieurs adolescents de la région en marijuana et haschisch, en fréquentant leurs lieux de rassemblement ou en les invitant à se rendre dans des résidences.



La scierie de Saint-Hilarion. En mortaise, le convoyeur.

Décès d'un jeune travailleur dans une scierie

La population de St-Hilarion sous le choc

SAINT-HILARION — La population de Saint-Hilarion était hier sous le choc à la suite de la mort d'un jeune travailleur lors d'un accident survenu à la scierie locale.

par DENIS GAUTHIER
collaboration spéciale

Conrad Tremblay, 27 ans, est tombé dans l'engrenage du convoyeur à billots jeudi, en soirée. C'est un confrère mécanicien qui a constaté que le jeune opérateur d'écorceur n'était plus à son poste.

Le jeune homme était coincé et avait une grande partie du corps littéralement broyé. Il est

décédé durant son transfert à l'hôpital.

Il a été difficile d'obtenir les commentaires de ses confrères de travail, encore sous l'émotion de la tragédie. L'usine est la propriété des travailleurs regroupés au sein d'une coopérative. De moyenne dimension elle venait d'être achetée en partie par les travailleurs de l'usine et fonctionnait rondement puisqu'on venait d'ajouter un quart de travail.

La scierie était fermée hier. Le coroner Pierre Carrier et des enquêteurs de la CSST et de la Sûreté du Québec tentaient d'élucider les circonstances qui ont entraîné le drame.

Le maire de Saint-Hilarion, M. Gérard Chouinard, a expliqué que même si la victime était célibataire et fils unique, sa mort affectait bon nombre de personnes dans la localité.

La Scierie du Gouffre est la deuxième industrie de Saint-Hilarion après l'agriculture. Elle emploie une trentaine de personnes.

« À Saint-Hilarion, c'est maintenant un objet de fierté. Ce malheureux accident porte un dur coup au moral des travailleurs mais ils vont devoir passer au travers », commente le maire.

La Scierie du Gouffre sera encore fermée lundi, le jour des funérailles. La production devrait reprendre le lendemain. « C'est un accident malheureux qui est arrivé. Je pense qu'un peu tout le monde va apporter son soutien moral aux gars de la scierie. Ils travaillent fort pour réussir et on va leur faire sentir qu'on est derrière eux », a dit le maire au SOLEIL.

La glace a retardé les trains en Gaspésie

NEW CARLISLE — La circulation ferroviaire entre Gaspé et le reste de la province devrait revenir à la normale aujourd'hui, après qu'une forte accumulation de neige et de glace sur les voies dans la Baie des Chaleurs eut considérablement retardé les convois de VIA Rail depuis jeudi.

par STÉPHANE GIROUX
collaboration spéciale

Les employés à l'entretien au CN n'ont pas été capables de venir à bout des importantes accumulations causées par la tempête de mercredi. La pluie verglaçante en fin de journée aura rendu la neige tellement compacte que les charrettes n'ont pas suffi à la tâche.

C'est donc armés de pelles et de pioches que les travailleurs ont dû déblayer certaines sections, particulièrement à la hauteur des passages à niveau, entre Gaspé et New Carlisle. Selon le porte-pa-

role de VIA Rail, Malcolm Andrews, le train de passagers devant quitter Gaspé à 16 h, jeudi, n'a pu entreprendre son périple qu'à 6 h hier.

Le convoi a cependant été stoppé 200 km plus loin à Bonaventure pendant plusieurs heures, toujours en raison de la neige et de la glace. M. Andrews estime à environ 120 le nombre de passagers qui ont subi des inconvénients. Un second train en provenance de Montréal, hier après-midi, a également accusé un retard d'environ deux heures dans la Baie des Chaleurs.



Les employés de Via ont dû dégager les passages à niveau au pic et à la pelle.

8 493\$*

Chevrolet S-10 1993 cabine régulière

- Moteur 4 cylindres 2.5 L à injection électronique
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultiplicateur
- Système antiblocage des freins (ABS) aux roues arrière
- Suspension avant à roues indépendantes
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Roues type « rallye »
- Pare-chocs arrière avec marche-pied
- Chauffe-moteur
- Intérieur en tissu
- Garantie GM TOTAL 3 ans ou 60 000 km (selon la première éventualité, sans franchise)

PAYEZ Moins... UN POINT C'EST TOUT!

FOURNIER

• CHEVROLET • GEO • OLDSMOBILE

Autoroute de la Capitale et boul. Pierre-Bertrand **687-5170**

11 493\$*

Chevrolet S-10 1993 cabine allongée

- Moteur 6 cylindres 2.8 L à injection électronique
- Boîte manuelle 5 vitesses avec surmultiplicateur
- Système antiblocage des freins (ABS) aux roues arrière
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Roues type « rallye »
- Strapontins (sièges arrière)
- Pare-chocs arrière avec marche-pied
- Chauffe-moteur
- Intérieur en tissu
- Fenêtres arrière pivotantes
- Garantie GM TOTAL 3 ans ou 60 000 km (selon la première éventualité, sans franchise)

LA POLITIQUE

Fin de la commission parlementaire sur les finances publiques

Johnson refuse de lever le voile sur les mesures à venir

QUÉBEC — Alors que pour le président du Conseil du Trésor, Daniel Johnson, la commission parlementaire sur les finances publiques a permis à la population de saisir l'importance pour tous de se serrer la ceinture, l'opposition estime pour sa part que le gouvernement s'est retranché dans une attitude arrogante axée sur la seule compression des dépenses.

par ROGER BELLEFEUILLE
LE SOLEIL

Au lendemain de ce long exercice qui avait comme toile de fond le document de réflexion *Vivre selon nos moyens*, la population n'est guère plus avancée quand aux mesures précises qui la frapperont éventuellement pour comprimer les dépenses publiques et stopper la progression du déficit.

Certaines pistes plutôt larges ont toutefois été explorées, com-

me la privatisation d'activités gouvernementales, des frais modérateurs dans le secteur de la santé, à l'exemple du 2 \$ qui frappe les prescriptions des personnes âgées, ou encore la désassurance de certains services, à l'instar des examens optométriques pour les personnes âgées de 18 à 40 ans. On pense aussi à des frais d'entrée pour la fréquentation de certaines installations de loisir, comme les réserves fauniques ou plus en accord avec le marché privé.

D'ailleurs, le président du Con-

seil du Trésor a qualifié d'excellentes les suggestions de privatisation mises de l'avant, jeudi, par l'ancien ministre Guy Saint Pierre, président et chef de la direction du Groupe SNC.

Il s'est aussi refusé, devant la presse parlementaire, hier, à lever un coin du voile sur ce que réserveront les prochaines prévisions budgétaires qui seront déposées à la fin de mars, sinon qu'il s'agira d'un « mélange de mesures traditionnelles et novatrices. » Sans plus.

Il n'a pas ouvert davantage son jeu en ce qui a trait à la prochaine ronde de négociations dans la fonction publique. Son objectif est toujours de plafonner la masse salariale globale à 20 milliards \$ d'ici cinq ans, par une compres-

sion des effectifs syndiqués sur la même période de 12 % et de 20 % sur trois ans en ce qui concerne les cadres.

La valorisation des salaires devra passer, sous forme de primes au rendement par exemple, par les gains devant résulter d'une productivité accrue.

Pour l'opposition, représentée par Pauline Marois (Taillon), Jacques Léonard (Labelle) et Jean Filion (Montmorency), la « vision autarcique du gouvernement libéral ne peut mener qu'au cul-de-sac économique et financier ». Et la principale voie qui mènera à l'assainissement des dépenses publiques est d'abord l'élimination du palier fédéral du gouvernement en ce qui concerne le Québec.



Daniel JOHNSON

Ces porte-parole tiennent rigueur au gouvernement d'avoir éludé au cours de la commission parlementaire tout le volet du manque à gagner résultant des coupures fédérales qui, pour la seule année 1992-1993, se chiffre-

ra par 1,8 milliard \$ dans les secteurs de la santé et de l'enseignement post-secondaire, sans compter une perte de revenu du même ordre au cours des trois dernières années au niveau de la péréquation.

SE TERMINE SAMEDI 20 FÉVRIER À 17 H.



NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ

Sur toute la marchandise identifiée

Hâtez-vous, profitez de cette offre exceptionnelle!

AUCUN PAIEMENT AVANT FÉVRIER 1994*

*Conditionnel à l'approbation du crédit-Acompte 30%-Intérêt à compter du 12 février 1994 sur solde dû.

Participez à notre grand tirage

"GAGNEZ LES MEUBLES DE VOS RÊVES"

VALEUR 10 000 \$

Aucun achat requis, voir détails en magasin

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

■ CONTEMPORAIN
18, rue Courcellette
Tél.: 681-0171

▲ CLASSIQUE
1215, boul. Charest O.
Tél.: 681-0171

◆ ROCHE BOBOIS
9, rue Courcellette
Tél.: 681-4101

● CUIR NO 1
2960, boul. Laurier
Tél.: 681-0171

▲ SOFA DESIGN
10, rue Courcellette
Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE : Lundi au mercredi 9 h à 17 h 30 • Jeudi et vendredi 9 h à 21 h • Samedi 9 h à 17 h

VERRES DE CONTACT
CLINIQUE
D'OPHTALMOLOGIE
RICHARD

1045, chemin Ste-Foy
QUÉBEC
Face Hôpital St-Sacrement

Gaétan Richard, md
FRCS(C)

683-4450



Parler REÉR, ça peut mener loin!

Vos projets de retraite vous tiennent à cœur?
Parlez-en avec un conseiller de la
Banque Laurentienne.

Obtenez jusqu'à 1/2 %
en boni d'intérêt sur
votre contribution à
un REÉR CPG de la
Banque Laurentienne!*

De plus, courez la chance
de gagner au grand
concours REÉR-Soleil!
Imaginez! Plus de 100 prix,
dont trois croisières de rêve!

Passez nous voir... Un REÉR,
ça va bien plus loin avec la Banque Laurentienne.

Ligne Info REÉR: 1 800 463-1110


**BANQUE
LAURENTIENNE**
DEPUIS 1846

*Pour connaître tous les détails concernant cette offre exceptionnelle, passez à votre succursale de la Banque Laurentienne ou du Trust La Laurentienne. Cette offre et le concours prennent fin le 1^{er} mars 1993.

Mulroney déclenche un scrutin partiel dans Shefford et Malpèque

OTTAWA (d'après PC) — Le premier ministre Brian Mulroney dit se sentir « frais comme une fleur du printemps » à la vue de l'opposition libérale.

Mais il a préféré, hier, annoncer la tenue d'élections partielles plutôt que d'un scrutin général.

M. Mulroney a fait savoir, hier après-midi, que des élections partielles auraient lieu le 25 octobre, dans les circonscriptions de Shefford, au Québec, et de Malpèque, à l'île-du-Prince-Édouard.

La circonscription de Shefford était détenue par Jean Lapierre, du Bloc québécois, qui a quitté la

politique active en août dernier. Celle de Malpèque était entre les mains de la libérale Catherine Callbeck, devenue depuis première ministre de l'île.

Selon M. Peter Donolo, porte-parole du chef libéral, Jean Chrétien, l'annonce d'hier est une preuve que les conservateurs veulent s'accrocher au pouvoir.

Le député néo-démocrate Lorne Nystrom rigolait franchement à cette annonce. A son avis,

le premier ministre tiendra les élections générales avant cette date afin d'éviter deux défaites embarrassantes.

Une chose est certaine, M. Mulroney se sent en forme et ne l'a pas caché, hier matin. « Je me sens jeune et fringant, surtout lorsque je me compare à des gens que je connais », a-t-il déclaré en réponse à une question d'un député libéral. M. Mulroney n'a nommé personne, mais il faisait visiblement allusion aux rumeurs et spéculations de toutes sortes qui circulent sur la colline parlementaire au sujet de l'état de santé de M. Chrétien que l'on dit « malade », ou de sa capacité physique à diriger la campagne électorale.

Le sourire aux lèvres et la mine réjouie, il s'est prêté, pour une rare fois depuis le référendum du 26 octobre, à un échange informel avec les journalistes.

« Si on examine ce qui se passe ici, ce serait vraiment quelque chose d'avoir un débat télévisé de 90 minutes avec mon ami, le chef de l'opposition », a-t-il dit avant d'accuser les libéraux d'imprécision dans le dossier de la TPS.

M. Mulroney et ses ministres s'en prennent aux troupes de Jean Chrétien depuis la reprise des travaux parlementaires, le 1er février. Et depuis le début de la semaine, toutes les munitions sont bonnes.



M. Mulroney s'est prêté, pour une rare fois depuis le référendum du 26 octobre, à un échange informel avec les journalistes.

Hier, ils ont servi en exemple le programme économique des néo-démocrates, rendu public jeudi.

Sans partager ses opinions, M. Mulroney a félicité la leader Audrey McLaughlin pour son souci de clarté. Il en a aussitôt profité pour accuser les libéraux d'être les seuls à ne pas avoir de politiques claires sur la TPS et le libre-échange.

« Je félicite la leader du NPD pour avoir le courage et la conviction

de présenter son programme alors que les libéraux se complaisent dans les faux-fuyants, l'hypocrisie et évitent leurs responsabilités », a répliqué M. Mulroney.

Le premier ministre a aussi fait savoir qu'il attendait de connaître les détails du programme libéral avant de déclencher les élections.

Cette réponse a choqué Mme Sheila Copps. « C'est le premier ministre qui a le pouvoir de dé-

clencher les élections mais il ne le fait pas parce qu'il a peur de perdre », a-t-elle déclaré.

Amusés, les néo-démocrates se sont joints aux conservateurs et ont pris eux aussi les libéraux pour cible, en particulier le député Lorne Nystrom.

Devant les caméras, il a taquiné Mme Copps en lui présentant une page blanche. « Voilà la plate-forme du Parti libéral », a-t-il dit en riant.

■ Assurance-chômage: Canadiens hostiles au projet de réforme

Le gouvernement fédéral ne pourra compter sur l'appui des Canadiens dans sa tentative de réforme du programme d'assurance-chômage.

A la question: « Est-ce que vous êtes pour ou contre les changements que le gouvernement fédéral a récemment apportés au programme d'assurance-chômage? », 54 % des Canadiens se disent opposés aux changements. Un Canadien sur 3 (33 %) appuie les changements et 14 % se disent incertains.

Ce sondage Gallup révèle des variations importantes, d'une région à l'autre. C'est au Québec qu'on retrouve la plus grande opposition aux changements, où 70 % des répondants se disent contre. 21 % des Québécois sont d'accord alors que 9 % sont incertains. En Colombie-Britannique, 41 % des répondants s'opposent aux change-

ments alors que 39 % sont favorables et 21 % incertains. Dans le reste du pays, l'opposition aux changements fluctue de 46 % dans les Prairies à 52 % dans les provinces atlantiques et à 50 % en Ontario.

Les résultats du sondage sont basés sur 1006 entrevues par téléphone avec des adultes, faites du 11 au 15 février. On estime que ce sondage présente une marge d'erreur de 3,1 %, 19 fois sur 20. Les marges d'erreur sont plus élevées pour les régions où l'échantillonnage est plus restreint. Par exemple, au Québec, 275 entrevues ont été faites avec une marge d'erreur de 6,2 %, 19 fois sur 20.

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

Verres de contact

PLACE DE LA CITÉ
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy
(418) 654-1488



FÉVRIER
le mois des
BAS PRIX
chez Renaud

Plus de 50 modèles de vaisselle sont à liquider dans les marques telles que:

AYNSLEY, ROYAL ALBERT, PARAGON, ROYAL DOULTON, NORITAKE, SANGO, JOHNSON BROTHERS, MIDWINTER, DANESCO.

BLUE HAZE (MIDWINTER) 75\$
4 couverts, 20 pièces

JEWEL (SANGO) 99\$
4 couverts, 20 pièces

SUMMER RAIN (NORITAKE) 375\$
8 couverts, 45 pièces

VAL D'OR (ROYAL ALBERT) 679\$
8 couverts, 59 pièces

et bien d'autres...

Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0122

Heures d'ouverture:
lundi au vendredi, 9 h à 17 h

Samedi, section domestique
seulement, 9 h 30 à 16 h 30



VENTE LOCATION

Tentes, chaises, tables, vaisselle, verrerie, costumes, casino, outils, etc. Articles de maquillage et de fête - ballons - hélium.

AUTOM-O-BAINES enr.
4825, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg
(418) 627-1330

PREMIER PROGRAMME CRÉDITÉ EN

INFOGRAPHIE
GRAPHISME ASSISTÉ PAR ORDINATEUR

901.86
PROGRAMME TEMPS PLEIN LE JOUR
Attestation d'études collégiales A.E.C.
Date de début: 15 mars 1993
Date de fin: 29 octobre 1993

Clientèle: personnes oeuvrant dans le domaine de l'édition et de l'imprimerie

Frais d'étude de dossier: 26 \$
non remboursables
Frais de scolarité: 5 925 \$

Communiquiez au
(418) 659-6620

ou présentez-vous au local A-228 pour obtenir la documentation pertinente.

CÉGEP DE SAINTE-FOY
Service de l'éducation des adultes

Quelques places encore disponibles.
Inscrivez-vous le plus tôt possible.

LES VRAIS PRIX

STE-FOY
BYD
HYUNDAI

9995\$

ELANTRA 1993

LE PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES HYUNDAI
Par l'entremise de Club Auto, organisme affilié à la CAA

HYUNDAI
On évolue à votre avantage

2650, Dalton
parc Colbert, Sainte-Foy
654-9292

Jeunes PLANTS

SÉANCE D'INFORMATION
Samedi
20 février 1993
à 13 h 30
SEMIS ET BOUTURES
Dans toutes les succursales

BOUTURES
géranium,
fuchsia,
impatiens de
Nouvelle-Guinée
799\$
pour 6 plants

SEMIS
géranium
399
pour 6 plants

impatiens
lobélia
169
pour 6 plants

PROMIX
TERREAU
POUR
EMPOTER
PREMIER
SPÉCIAL
699\$
sac de 35 litres

SEMENCES
POUR
FLEURS
SAUVAGES
MCKENZIE
749\$
cont. 38g

FLUORESCENT
EXCELLENT POUR
PARTIR SEMIS
ET BOUTURES
VITA-LITE
SPÉCIAL
1987\$
longueur 4'

CALLA 167\$
la tige
fleuriste
HAMEL
SAINTE-FOY
Halles de Sainte-Foy
ANCIENNE-LORETTE
6029, boul. Hamel

PLANTE DE LA SEMAINE
AGLAONEMA SPÉCIAL
"EMERALD BEAUTY" **999\$**
pot de 6"
Très facile d'entretien
S'adapte à tous les types d'éclairage

centre jardin HAMEL
Votre jardinier-conseil

■ ANCIENNE-LORETTE 6029, boul. Hamel
■ BEAUPORT 1350, boul. des Chutes
■ CHARLESBOURG 1169, 80^e Rue Est
■ LÉVIS 4800, boul. de la Rive-Sud
■ SAINTE-FOY Halles de Sainte-Foy

DécoMeuble DécoMeuble DécoMeuble





RESTE 9 JOURS SEULEMENT

LIQUIDATION FINALE

*Ne tardez pas !
Agissez vite !*

avant la fermeture !

PRIX ABAISSÉS DE NOUVEAU

**OUVERT
DIMANCHE
midi à 17 h**

Hâtez-vous !

à 2 endroits
seulement
**BEAUPORT
CHARLESBOURG**

ÉPARGNEZ JUSQU'À

75%

**RABAIS
ADDITIONNEL**

ENEZ

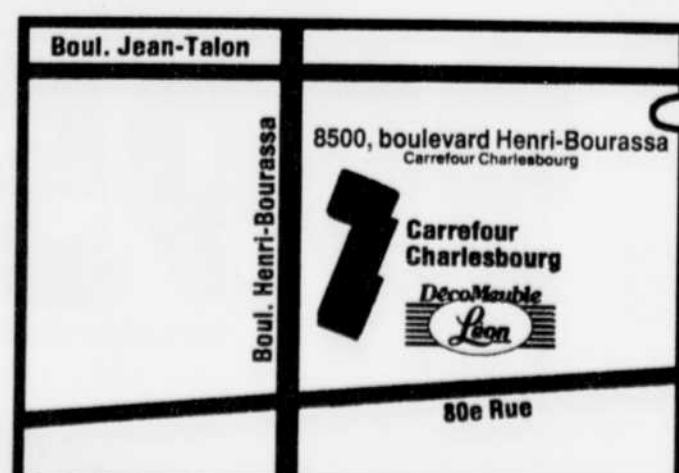
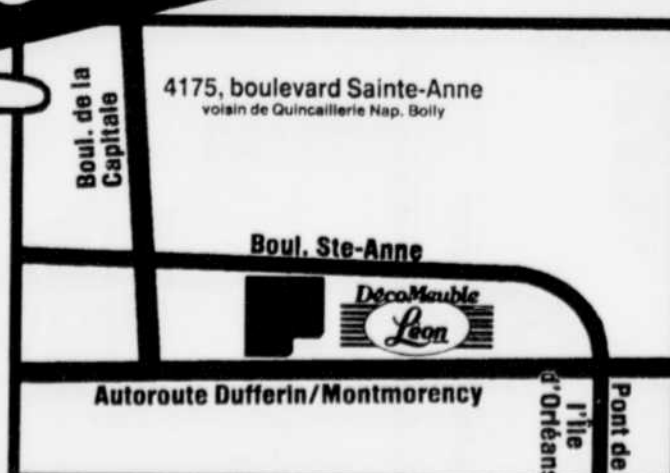
avec votre automob-
ile, camion ou re-
morque et profitez-
en !

**On vide la place !
Faut que ça sorte !**

**PROFITEZ DE PRIX RÉDUITS DE FAÇON
COLOSSALE ET MÊME EN DEÇÀ DU PRIX
COÛTANT SUR MEUBLES, ÉLECTROMÉNAGERS
APPAREILS PHOTO, DÉCORATIONS, ETC.**

Ces rabais ne s'appliquent pas à notre
promotion et aux achats antérieurs.

**UNE VENTE UNIQUE
DANS LA RÉGION !**



AUCUNE MISE DE CÔTÉ - AUCUNE COMMANDE SPÉCIALE - TOUTE VENTE FINALE

Les groupes écologistes reviennent à la charge en commission parlementaire

Des taxes pour protéger l'environnement

QUÉBEC (PC) — Des groupes de défense de l'environnement proposent l'instauration d'une nouvelle taxe sur les nuisances écologiques, qui permettrait d'abolir l'actuelle taxe de vente sur bon nombre de produits non nuisibles à l'environnement.

Dans un mémoire présenté cette semaine devant la commission parlementaire sur le financement

des services publics, l'Union québécoise pour la conservation de la faune (UQCF) et le Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAMÉ) ont mis de l'avant un projet de réforme en profondeur de la fiscalité québécoise.

La taxe sur les nuisances écologiques pourrait par exemple se traduire par des taxes additionnelles sur l'essence, des frais d'immatriculation proportionnels au rendement énergétique des véhicules ou une taxe de 1 \$ par jour

sur les espaces de stationnement.

Toutes ces mesures ont plusieurs effets sur l'utilisation des véhicules personnels qui est réduite en faveur du transport en commun.

Les groupes écologistes signalent qu'on réduit ainsi de beaucoup les émissions de gaz carboniques dans l'atmosphère. Il y a 37 % des émissions au Québec attribuables au transport, contre 31 % en Ontario, 28 % au Canada et 24 % aux États-Unis.

De plus, la mesure vise à combattre l'étalement urbain puisque les gens préfèrent alors habiter les centres-villes plutôt que de s'installer dans des banlieues éloignées.

Brûler les déchets dans les cimenteries pourrait engendrer des produits toxiques

QUÉBEC — Malgré la promesse d'une consultation publique, les citoyens et les groupes écologistes s'inquiètent que le gouvernement continue d'examiner l'idée de brûler des déchets dans les cimenteries, au moment où une étude américaine conclut qu'un tel procédé engendre des produits toxiques.

par MICHEL CORBEIL
LE SOLEIL

Personne n'a été surpris de lire dans LE SOLEIL qu'un comité du ministère de l'Environnement soit favorable à la combustion de résidus comme les pneus et les huiles faiblement contaminées au BPC (biphényles polychlorés) dans les fours servant à fabriquer du ciment.

Selon le groupe de travail, les cimentiers pourraient ainsi abaisser leur facture pour l'achat d'énergie et débarrasser par la même occasion le Québec de ces débris. Il suggère la tenue d'une vaste consultation sur le sujet et la conduite d'une batterie de tests pour la combustion de chaque type de rejets.

« Cela nous tracasse, commente M. Claude Cochrane, d'Environnement 122, un groupement de citoyens vivant à l'ombre de la cheminée de Ciment St-Laurent, à Beauport. On parle de former des comités de vigilance, mais quel poids aurons-nous dans cela ? »

M. Cochrane croit que Ciment St-Laurent a pressenti depuis un certain temps ce qui serait recommandé. « Cela explique l'injection de 5 millions \$ (annoncée en janvier 1992) pour réduire l'émission de poussières. Une compagnie comme celle-là n'aurait pas investi pour nos beaux yeux. »

Chez les Amis de la Terre, M. Jean-Denis Marois se réjouit que des audiences soient organisées pour débattre de la question. « Mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait que les citoyens aient des fonds pour obtenir une contre-expertise. Et avant d'évaluer si les déchets auront un impact, il faut d'abord évaluer les équipements des cimenteries. »

Directeur de l'influente Société pour vaincre la pollution (SVP),

M. Daniel Green pointe le fait qu'une étude de l'Agence américaine de protection de l'environnement — l'EPA — vient tout juste de conclure que les cimenteries utilisant solvants et huiles usées comme combustible fabriquent des produits avec des composantes hautement toxiques et émettent des rejets dangereux. « Cela nous démontre que les cimenteries ne sont peut-être pas le meilleur endroit pour détruire ces débris. »

Selon lui, les incinérateurs pour déchets dangereux offrent de meilleures garanties de sécurité, mais coûtent beaucoup plus cher. En fait, c'est de 15 à 20 fois plus cher, selon le rapport gouvernemental.

Ce document suggère que les réactions de la population sont beaucoup plus à craindre que l'impact sur la santé. « Nous allons regarder l'ensemble du document avant de nous prononcer, fait savoir M. Richard Lemieux,

coordonnateur en matière de maladies infectieuses et de santé environnementale au DSC de l'Enfant-Jésus. A prime abord, c'est une bonne idée de tenir une consultation. Cela semble plus une question d'acceptabilité sociale que de risque à la santé », indique M. Lemieux.

Des usines fabriquant la poudre à ciment, il en existe quatre au Québec. Deux se trouvent dans notre région : Ciment Saint-Laurent, à Beauport ; Ciment Québec, à Saint-Basile, dans Portneuf. Les deux autres sont à Joliette et à Saint-Constant. Elles appartiennent respectivement à Ciment Saint-Laurent et Lafarge Canada.



Jean-Guy Bégin
Vice-président exécutif

Monsieur Jean-Pierre Voyer, président de La Corporation des Concessionnaires d'Automobiles de la Régionale de Québec est fier d'annoncer la nomination de monsieur Jean-Guy Bégin au titre de vice-président exécutif, fonction qu'il cumulera avec son poste de directeur général.



LA CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DE LA RÉGIONALE DE QUÉBEC

VOYAGES GROUPES SPÉCIALISÉS

TENNESSEE - LOUISIANE - TEXAS
DU 9 AU 23 AVRIL 1993
prix : 2 289 \$ (avion-autocar)
avec Paul-Émile Thiffault

LA TURQUIE, PAYS BIBLIQUE
DU 24 JUIN AU 17 JUILLET
prix : 3 148 \$
avec Pierre-René Côté, professeur
de l'Université Laval

VOYAGES LAMBERT inc.

TÉL. : 681-1703 1-800-667-8042

La fièvre du printemps
vous prend...

Ne résistez pas à
cette offre spéciale
de Rosa Borra :
REMISE D'UN BON
D'ACHAT DE 50 \$* PAR
TRANCHE DE 100 \$
D'ACHAT
jusqu'au 27 février

* en vigueur sur achat ultérieur
de marchandise à prix régulier
seulement



PLACE
de la CITE

Niveau promenade, entrée du Manhattan Grill
Entre Place Laurier et Place Ste-Foy

Venez rencontrer l'écrivain MARTIN GRAY

"Au nom de tous les miens"
au kiosque du Magazine Lumière
et conférence publique

SAMEDI
20 FÉVRIER
20 h
au

30 conférences et
10 mini-concerts
musique Nouvel
Âge

SALON NOUVEL ÂGE ET MIEUX-ÊTRE

du 19 au 21 février 1993

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC
900, autoroute Dufferin, Québec

Entrée générale : 7,50 \$
Étudiants et 55 ans et plus : 6,50 \$

Enfants moins de 12 ans,
gratuit si accompagné d'un
adulte



Plus de 75 kiosques sur les produits naturels
pour la santé, techniques de croissance per-
sonnelle, homéopathie, Reiki, fleurs de Bach,
médiatérapie, huiles essentielles, et autres
techniques alternatives

HORAIRE

Vendredi 19 février
14 h à 22 h
Samedi 20 février
11 h à 22 h
Dimanche 21 février
11 h à 18 h

Pour informations :
(418) 624-9395
Sylvie Pouliot, dir. gen.



UR QUEL PIED DANSEZ-VOUS?

Entre un pied sain et un pied déformé, le choix semble évident. Pourtant, plusieurs personnes ne savent pas sur quel pied danser. Ils choisissent d'ignorer les douleurs qu'ils ressentent aux pieds, souvent causées par un déséquilibre des points d'appui du pied.

Durant la semaine de la santé des pieds, l'Association nationale des orthésistes du pied vous propose une visite préventive gratuite afin d'évaluer l'état des points d'appui de vos pieds. Au besoin, des mesures correctrices peuvent être prises pour contrôler bien des problèmes avant qu'ils ne prennent des proportions alarmantes.

Entre prévenir ou attendre, sur quel pied dansez-vous?

SEMAINE DE LA SANTÉ DES PIEDS
du 22 au 27 février 1993

CLINIQUE DE DÉPISTAGE GRATUITES

23 février • Clinique médicale du Jardin, Charlesbourg
24 février • Clinique médicale Yania, Saint-Jean-Christophe
25 février • Clinique médicale Saint-Émile
25 février • Clinique médicale et dentaire Loretteville

Du 22 au 27 février
LABORATOIRE
POULIOT

Prendre rendez-vous
652-0100



Pierre Robitaille

...marie le choix
et le bon goût

Les 11-12-13 et 14 mars
ne manquez pas les

4 JOURS
de la
MARIÉE



Quatre journées de bonheur
pour ceux et celles qui cultivent
l'amour des beaux
objets... vaisselle, coutellerie,
verrerie, bibelots, etc.

Venez rencontrer nos
spécialistes qui, à titre gracieux,
vous conseilleront sur la
préparation de votre

LISTE DE CADEAUX
DE MARIAGE



ROYAL
GLIMMER

ESTASI
OR



LAFAYETTE OR



Une corbeille bien garnie ?
Facilitez la tâche à vos
parents et amis en déposant
votre liste de cadeaux de
mariage chez Pierre
Robitaille et, par la même
occasion, nous vous
remettrons un joli cadeau.
Nous emballons et livrons
gratuitement.
Dites-nous la DATE de votre
MARIAGE* et peut-être
gagnerez-vous de
MAGNIFIQUES PRIX
* Sans obligation de votre part

boutique



À gauche de l'entrée principale
Place Ste-Foy
653-7260

F2 FEDERATION
DE L'INFORMATIQUE
DU QUÉBEC INC.
(Section de Québec)

**GROUPE D'INTERÊT SUR LE GÉNIE
LOGICIEL (GIGL)**

LA QUALITÉ EN GÉNIE LOGICIEL :
NOUVELLE VISION.
LE JEUDI 25 FÉVRIER 1993
CONFÉRENCIERS :

Monsieur Eric De Pauw
Confédération des Caisses populaires et
d'économie Desjardins du Québec et président
de l'Association québécoise d'assurance qualité
informatique (AQAGI).

Monsieur François Coallier
Bell Canada

Monsieur Ruddy Lelouche
Département d'informatique, Université Laval

Monsieur Yvan Laurin
Confédération des Caisses populaires et
d'économie Desjardins du Québec

Lieu : Pavillon La Laurentienne, local 1415
Université Laval

Coût : Membres : 16 \$
Non-membres : 30 \$
Étudiant plein temps : GRATUIT
Tel. : 684-0248 Télécopieur : 687-2984

Bienvenue
à la RIGOLOTHÉRAPIE

PAULE DESGAGNÉS

Le rire fait rajeunir
Le rire est un antidépresseur
Le rire désamorce la violence
Le rire un puissant antistress
Le rire améliore la santé

Cours débutant le mercredi
3 mars à 19h et le lundi
15 mars de 13h à 16h

INFORMATION 650-2138
* CONFÉRENCE SUR DEMANDE
CASSETTE SUR LE RIRE DISPONIBLE

Portes ouvertes
aux enfants de 5 ans
les 1er et 3 mars

RÉSERVEZ POUR
UN DIAGNOSTIC
GRATUIT

Docteure Rejeanne Fiset, Ph.D.
Spécialiste en enseignement de la lecture
Si aucune mesure efficace n'est prise à
temps, les problèmes s'accroissent. Votre
enfant prendra du retard en lecture et en
écriture. Ces difficultés se reproduiront sur
sa confiance en lui-même, son intérêt pour
l'école et sur sa vie sociale.

PARTENARIAT DES MEILLEUX
SCOLAIRES

Clinique de
Lecture et d'Écriture

444, boul. Saint-Cyrille Ouest, bureau 1020,
Québec (418) 681-4120
Montréal (514) 279-4673
Trois-Rivières (819) 373-4032

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50% ET PLUS

30
PRODUITS
DOUCEUR
de
2⁹⁵\$ à 12⁹⁵\$



Gratuit avec tout achat de 20 \$

et de plus, un lait Pivoine 200 ml gratuit
avec tout achat de 20 \$

Par exemple : SAVON TRÈS DOUX HAMAMÉLIS 100 g. Rég. 3,95 \$ SPÉCIAL 2,95 \$
SHAMPOOING LAVAGES FRÉQUENTS AU MIEL D'ACACIA 250 ml.
Rég. 6,75 \$ SPÉCIAL 3,95 \$
BAIN AU LAIT D'AVOINE 250 ml. Rég. 11,50 \$ SPÉCIAL 5,95 \$

Dans tous les centres de beauté de Québec, jusqu'au 28 février.

PLACE STE-FOY 654-9334 PLACE LAURIER 652-2355 PLACE FLEUR DE LYS 649-7111 GALERIES DE LA CAPITALE 623-9338 GALERIES CHAGNON 835-5321

Yves Rocher
La beauté par les plantes

DERNIÈRE SEMAINE !

Le budget fédéral pourrait n'être déposé qu'au printemps

OTTAWA — Nouveau retard pour le budget fédéral, qui ne sera pas déposé avant la fin d'avril ou même le début de mai, a appris la Presse canadienne.

par CLYDE GRAHAM
de la Presse canadienne

Les fonctionnaires du ministère des Finances n'en sont qu'à l'étape de la planification du budget, alors que celui-ci est normalement présenté en février. Et ce n'est qu'à la fin du mois de mars que le ministre des Finances Don Mazankowski aura terminé ses consultations prébudgétaires avec les gens d'affaires, les syndicats et les groupes sociaux.

Le gouvernement n'est pas pressé de dévoiler son plan économique annuel.

La déclaration économique du ministre Mazankowski, le 2 décembre dernier, constituait essentiellement un mini-budget où on trouvait à la fois des réductions de dépenses et des mesures fiscales, ce qui a permis d'atténuer la pression en faveur d'un budget en début d'année.

Par ailleurs, le gouvernement souhaite faire adopter une longue



M. Don Mazankowski, ministre des Finances.

liste de projets de loi, dont une série de modifications controversées au régime d'assurance-chômage, avant de mettre fin à l'actuelle séance parlementaire et de livrer un discours du Trône qui étayera sa plate-forme électorale

en prévision du prochain scrutin.

M. Mazankowski a déjà dit qu'il attendrait après la réunion des ministres des Finances des pays membres du Groupe des sept, les 27 et 28 février à Londres, avant de s'attaquer aux discussions sur le budget. Et il a aussi indiqué qu'il ne soumettrait pas de budget avant un discours du Trône.

Jeu de la semaine, le gouvernement déposera ses prévisions de dépenses annuelles pour le prochain exercice financier, dans lesquelles il explicitera en détail une série de réductions de dépenses annoncées en décembre.

M. Tom Van Dusen, un assistant du ministre, s'est refusé à évoquer une date pour la présentation du budget, sauf pour dire qu'elle aurait lieu une fois le processus de consultation habituel terminé.

Ces consultations, qui se dérouleront à travers le pays sous formes de rencontres d'une demi-journée avec des groupes clés, s'étendront entre les 2 et 22 mars. Le ministre sera notamment à Montréal le 15 mars.

Décrets de convention collective

La FTQ tient au maintien de la loi

MONTREAL — Craignant que le gouvernement ne cède aux pressions en vue d'abolir les décrets de convention collective, la FTQ insiste pour qu'ils soient maintenus.

Ces 33 décrets tiennent lieu de conventions collectives pour 146 000 ouvriers oeuvrant dans des industries et services comme le vêtement, le meuble, le cuir, la coiffure, la fenestration, l'entretien ménager et les agences de sécurité.

Un comité interministériel a été constitué, ces derniers mois, dans le but d'examiner la Loi sur les décrets. Trois avenues sont considérées : l'abolition de la loi, son maintien ou son adaptation.

Le secrétaire général de la FTQ, M. Clément Godbout, exige le maintien de ces décrets, malgré les pressions de certains employeurs qui veulent les voir abolir.

Dans une lettre qu'il a fait parvenir au comité interministériel, M. Godbout réitère toute l'importance que la FTQ accorde à la sauvegarde de cette loi sur les décrets, qui protège des bas salaires et leur accorde un minimum de protection. « La FTQ n'acceptera jamais l'abolition de la loi. »

Souvent, dans ces secteurs, la main-d'oeuvre est majoritairement féminine, sous-payée et composée de représentants des communautés culturelles. Les travailleurs sont souvent plus âgés et moins scolarisés que la moyenne. Dans le secteur du cuir, la rémunération horaire moyenne était de 8,29 \$ en juillet 1992 ; dans l'habillement : 9,34 \$; dans le meuble : 10,27 \$.

La FTQ craint que si ces travailleurs ne sont plus protégés par les décrets, ils se retrouveront au salaire minimum. La concurrence effrénée qui sevit entre les milliers de petits employeurs les oblige à soumissionner à des prix très bas, pour décrocher les sous-traitants, et ce seront les ouvriers qui économiseront, craint la FTQ.

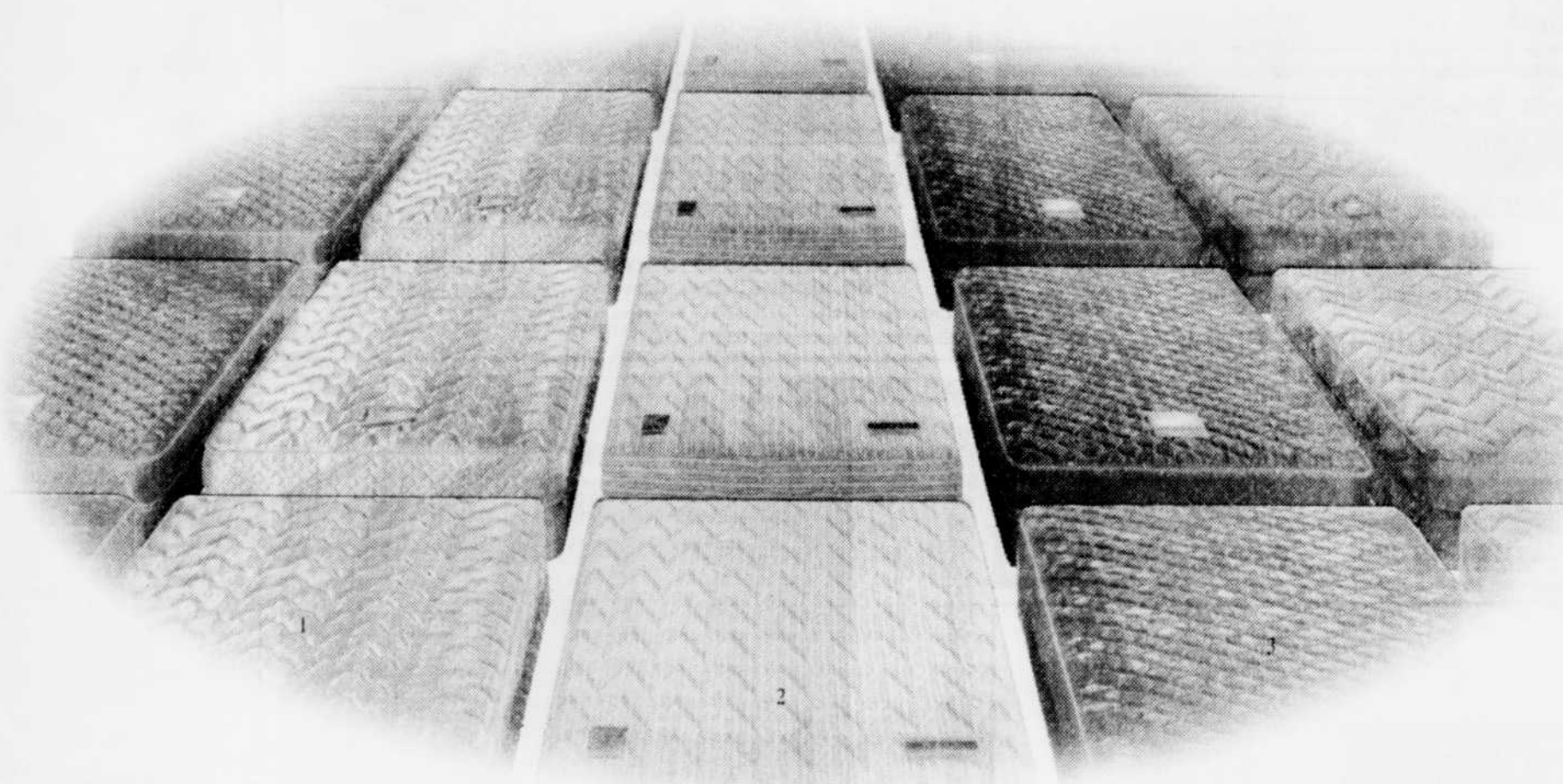
Les employeurs, eux, font valoir en leur faveur des arguments comme le contexte de libre-échange avec le Mexique, de même que la nécessité de demeurer compétitif pour décrocher les sous-traitants. Ils soutiennent aussi que la Loi sur les normes minimales de travail prévoit déjà une protection pour les ouvriers.

Le régime des décrets de conventions collectives date de 1934 et n'a jamais été modifié.

■ Danger pour 200 Canadiens au Rwanda

OTTAWA (PC) — Ottawa a conseillé vendredi aux quelque 200 Canadiens vivant au Rwanda de quitter cet État de l'Afrique centrale. Le secrétariat d'État aux Affaires extérieures conseille aussi aux Canadiens d'éviter de se rendre dans ce pays, en proie à de violents combats entre forces rebelles et l'armée loyale au gouvernement du président Juvenal Habyarimana. Un cessez-le-feu était en vigueur, mais a récemment été rompu par le Front patriotique rwandais, qui combat les forces gouvernementales. Le Front a repris les armes après le massacre, en janvier, d'environ 400 paysans tutsis, groupe ethnique dont sont issus la plupart des rebelles du Front.

À faire rêver



Non, vous ne rêvez pas... Eaton vous offre une sélection d'ensembles matelas-sommier vraiment exceptionnelle. Vous y trouverez les marques recherchées, dans la gamme de prix et le niveau de confort que vous désirez.

1. Ensembles «Spinal Guard» King Koil luxueux.

Une place, ens. 2 pièces

349⁰⁰

Deux places, ens. 2 pièces

449⁰⁰

Grand, ens. 2 pièces

499⁰⁰

2. Ensembles «Vogue Supreme» Perma Foam à support ferme.

Une place, ens. 2 pièces

399⁰⁰

Deux places, ens. 2 pièces

499⁰⁰

Grand, ens. 2 pièces

599⁰⁰

3. Ensembles «Grandeur Allegro» Posturepedic Sealy ultra ferme.

Une place, ens. 2 pièces

499⁰⁰

Deux places, ens. 2 pièces

599⁰⁰

Grand, ens. 2 pièces

699⁰⁰

Très grands ensembles 3 pièces, matelas seuls et formats plus longs aussi offerts à prix avantageux.

Rayon des matelas, 271



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas



Jean-Talon: le torchon brûle chez les péquistes

QUÉBEC — Le torchon brûle dans l'organisation péquiste de Jean-Talon où 25 pétitionnaires exigent le report de l'assemblée d'investiture du 2 mars, sinon la tenue d'une assemblée générale, voire la mise en tutelle de cette instance. Une démarche que la direction nationale du Parti québécois juge non fondée.

par ROGER BELLEFUEILLE
LE SOLEIL

Selon la requête adressée, à titre de membre, au vice-président Bernard Landry le 15 février par l'avocat Bruno Leclerc, cette assemblée contrevient aux statuts du parti, du fait, entre autres motifs, qu'aucune assemblée générale n'a été convoquée en 1992 et que la dernière remonte au 13 novembre 1991. En outre, le bureau de direction du comté avait résolu le 13 janvier dernier de convoquer une telle assemblée le 9 février. Mais celui qui s'est « déclaré président du comté de Jean-Talon »,

Michel Fernet, informait les membres le 3 février que l'assemblée pour l'élection du candidat ou de la candidate se tiendrait le 2 mars.

Or, la période de mise en candidature est maintenant échu. Le seul candidat en lice est M. Fernet qui a démissionné de son poste à cette fin. Celui-ci avait remplacé il y a environ un mois Christiane Gagnon, qui avait décidé d'abandonner la présidence dans Jean-Talon pour poser sa candidature sous la bannière du Bloc québécois dans la circonscription de Québec actuellement représentée par le conservateur Gilles Loiselle.

Par ailleurs, la direction nationale du PQ a tranché, à sa réunion de jeudi, cette semaine, que la requête n'était pas recevable. Selon les explications fournies par le directeur général, Pierre Boileau, une résolution a été adoptée par le conseil général du parti, les 23 et 24 janvier, à Québec, voulant que les comtés puissent simultanément tenir en avril leur assemblée générale annuelle et leur congrès : amendement aux statuts rendu nécessaire par la tenue à l'automne de la campagne référendaire.

Joint par LE SOLEIL, Bruno Leclerc, un membre fondateur du Mouvement souveraineté association (MSA) et du Parti québécois, ne le voit pas du même oeil. La seule instance juridiquement habilitée à modifier les statuts du parti est le congrès général du PQ qui est souverain, soutient-il.

« Si un parti politique peut ainsi se permettre de jouer ainsi avec sa propre constitution, quel sort réservera-t-il à la constitution d'un Québec souverain ? » se demande-t-il.

Il s'explique mal en outre cette précipitation de se lancer dans la chasse aux candidats, du fait que le prochain scrutin provincial ne doit normalement se tenir que l'an prochain.

M. Leclerc a mordu la poussière, dans Lévis, au congrès d'investiture de 1973. Il ne rejette pas la possibilité de récidiver dans Jean-Talon, mais c'est une décision qu'il ne veut pas prendre d'une façon précipitée.

■ Super-Régie des loteries

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Sécurité publique, Claude Ryan, son collègue de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Yvon Picotte, et d'autres membres du gouvernement envisagent la possibilité de mettre sur pied un super organisme englobant la Régie des permis d'alcool, la Régie des loteries et courses et celle qui verra à la surveillance des futurs casinos au Québec. Par ailleurs, la Commission des courses, qui fait présentement l'objet d'une deuxième enquête de la part du vérificateur général, sera de toute évidence abolie et ses activités seront reprises par le nouvel organisme. Interrogé sur cette éventualité, le ministre Picotte a confirmé qu'il travaillait, en compagnie de M. Ryan, sur un projet visant à « fusionner la Commission des courses à d'autres organismes ». M. Picotte a précisé que c'est l'ouverture prochaine de deux casinos au Québec — un dans Charlevoix et l'autre à Montréal — qui a forcé cet examen de l'ensemble des activités reliées au jeu, aux courses et aux permis et débits d'alcool.

Vivre au Mont Sainte-Anne

PROJET CLÉ EN MAIN à partir de 85 000\$

Bourg les neiges

Avec son judicieux agencement de maisons unifamiliales et de jumelés, Bourg les Neiges c'est aussi :

- une vue privilégiée sur la montagne;
- un parc au coeur du quartier;
- un service de navette donnant accès à la montagne;
- l'entretien à long terme du développement;
- un quartier aménagé et paysagé (arbres, arbustes et éclairage d'ambiance).

HABITATIONS BOIVIN
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

LES HABITATIONS BOIVIN, PROMOTEUR DU SECTEUR BOURG LES NEIGES

Promoteur du projet Bourg les Neiges, les Habitations Boivin sont en mesure de vous offrir le terrain, la maison et le type de financement qui sauront rencontrer vos besoins, que vous soyez à la recherche d'une résidence principale ou secondaire. De plus, en collaboration avec leur architecte, les Habitations Boivin peuvent modifier les plans des maisons modèles existantes pour les rendre encore plus conformes à vos goûts et exigences.

Visitez notre maison modèle sise au 86, rue Myrtille (à l'arrière du Refuge du Faubourg) ouverte au public les samedis et dimanches de 13 h 30 à 16 h 30

826-0904

LE SYNODE A BESOIN DE VOUS !

SYNODE QUÉBEC

Il y a quelques mois, l'Église de Québec sollicitait votre point de vue et vous invitait à prendre la parole.

Le Synode diocésain a reçu 40 000 réponses au questionnaire diffusé dans le grand public.

L'ensemble des réponses recueillies a fait ressortir douze préoccupations majeures :

- 1- Vie conjugale et vie familiale
- 2- Problèmes sociaux et économiques
- 3- Santé, maladie et mort
- 4- Conflits et violence
- 5- Être chrétien dans le monde séculier
- 6- Éducation de la foi
- 7- Célébrations et liturgie

- 8- Recherche spirituelle et vie de foi
- 9- Ministères dans l'Église et participation de tous et de toutes
- 10- Les cadres porteurs de l'Évangélisation : paroisses, régions et organisation diocésaine
- 11- Exercice de l'autorité dans l'Église et enseignement du magistère
- 12- Vivre ensemble dans l'Église

Ces douze dossiers de travail, tous rattachés à l'Évangélisation, thème central du Synode, feront l'objet de la prochaine grande étape du Synode : les équipes synodales.

Ces équipes de 6 à 10 personnes se forment présentement dans tous les milieux : groupes d'amis, de travail, de loisirs ; mouvements et associations diverses ; paroisse ou milieu social, professionnel, religieux, etc.

Vous avez le goût de vous impliquer directement dans le Synode ? Formez votre équipe synodale ou joignez-vous à l'une d'elles.

Pour en savoir davantage, communiquez avec votre paroisse ou avec le Secrétaire du Synode en composant le (418) 688-1211.

Le Synode a besoin de vous !

HORAIRE

7 jours
7 soirs
de 9 h à 21 h

LA NATURE EN VILLE
Le JARDIN MOBILE

Spéciaux en vigueur jusqu'au 21 février inclusivement

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

BANANES Produit importé 37¢ (82¢ kg) livre	BROCOLI Produit de Californie, grosseur # 14 77¢ chacun	LAITUE EN POMME Produit de Californie, grosseur # 24 97¢ chacune
CHAMPIGNONS Blancs ou café, frais, Ontario 97¢ chopine	PIMENTS VERTS Produit des États-Unis, préemballés (2,58 \$ kg) 1 17\$ livre	TOMATES ROUGES Produit des États-Unis, préemballées, grosseur 6x6 (2,14 \$ kg) 97¢ livre
MANGUES Produit du Pérou, grosseur # 10 1 17\$	CAROTTES 5 LIVRES Produit du Québec 1 67\$ 5 livres	FÈVES VERTES Produit des États-Unis, préemballées (3,90 \$ kg) 1 77\$ livre
ZUCCHINIS Produit du Mexique, préemballés (3,90 \$ kg) 1 77\$ livre	ÉPINARDS Produit des États-Unis, sac 10 onces (284 g) 97¢ cello	CHOUX DE BRUXELLES Produit des États-Unis 1 17\$ chopine
PAMPLEMOUSSES ROSES Produit de Floride, préemballés, grosseur # 56 4 pour 1 17\$	KIWIS Produit d'Italie, grosseur # 42 5 pour 97¢	POMMES VERTES "Granny Smith" Produit des États-Unis (1,92 \$ kg) 87¢ livre
PIMENTS ROUGES Produit du Mexique, préemballés (5,67 \$ kg) 2 57\$ livre	CONCOMBRES RÉGULIERS Produit du Mexique 2 pour 97¢	CHOU VERT Produit du Québec 27¢ livre
TOMATES CERISE Produit des États-Unis, contenant de 300 g 1 37\$ cello	ÉCHALOTES Produit des États-Unis 2 pour 97¢	AVOCATS "HASS" Produit du Mexique, grosseur # 18-20 77¢ chacun

LE JARDIN MOBILE

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	ORSAINVILLE 1047, boul. du Jardin 627-0344	SAINT-FOY 3440, de la Perle 657-7717	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526	BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997	1re AVENUE 4145, 1re Avenue 622-2291	CAP-ROUGE 1198, Jean-Guyon 872-7473	SAINT-FOY 2700, ch. Ste-Foy 651-2717
---	--	--	---	--	---	--	---	--

Contre la réduction des cours de philosophie et d'éducation physique

Les cégépiens de la région de Québec se mobilisent



« On veut garder le même nombre d'heures en philo et en éducation physique », ont affirmé, hier, (de gauche à droite) Patrick Bégin, secrétaire général de l'Association des étudiants du cégep de Limoilou; Stéphane Dubé, président de l'Association générale des étudiants du collège F.-X.-Garneau; Corinne Ducharme, membre du comité contre les réformes à Garneau; Martin Cauchon, secrétaire à la pédagogie à Limoilou.

QUÉBEC — Les cégépiens de la région de Québec risquent de déclencher une grève perlée pour s'opposer à la réduction draconienne — et appréhendée — des cours de philosophie et d'éducation physique, ainsi qu'à l'instauration de frais de scolarité pour ceux qui passent plus de deux ans au cégep.

par LISE LACHANCE
LE SOLEIL

Les élèves fourbissent leurs armes. Au cours d'une conférence de presse commune, hier, les porte-parole des élèves de Limoilou et François-Xavier-Garneau ont suspendu cette épée de Damoclès d'une grève perlée. Ils flirtent avec la possibilité de débrayer quelques heures ici et là afin de démontrer leur opposition à la ministre Lucienne Robillard, mais sans compromettre leur année scolaire.

Des aujourd'hui, le conseil central de l'Association nationale des étudiants du Québec (ANEQ) se penche sur la question au cégep de Limoilou. Lundi, une réunion à

laquelle participeront des représentants des collèges publics et privés se tiendra au campus Notre-Dame-de-Foy afin de mettre au point une position commune. Des assemblées générales se dérouleront ensuite dans chaque établissement. A Limoilou, cet événement a été fixé au 24 février.

Le mouvement s'étendra à l'échelle du Québec puisqu'une réunion nationale doit avoir lieu à l'Université de Montréal en fin de semaine prochaine (le 28 février).

« Nous voulons garder nos quatre cours de philo et nos quatre cours d'éducation physique », ont affirmé, hier, les élèves. À leur avis, la philosophie sert à développer la pensée et un sens critique, d'où son extrême impor-

tance. Quant à l'éducation physique, non seulement constitue-t-elle une « police d'assurance » protégeant le capital-santé, mais, à ce titre, elle est gage d'un meilleur rendement scolaire, ont-ils dit.

Les cégépiens se demandent pourquoi, si ces deux matières étaient jugées importantes dans le rapport Parent, elles ne le sont plus 25 ans plus tard.

Touré n'a pas envie de répondre à Pelletier

QUÉBEC — Invité à faire connaître sa réaction au sujet de la lettre que lui a adressée le chef de cabinet du chef libéral, Jean Pelletier, et rendue publique dans l'édition d'hier du SOLEIL, M. Boubacar Touré a dit qu'il avait tourné la page et qu'il ne voyait pas l'utilité de commenter cette lettre.

pourquoi il ne veut plus formuler de commentaires.

M. Touré a été défait, lundi dernier, comme candidat libéral de la circonscription de Beauport-Montmorency-Orléans, les militants libéraux lui ayant préféré à une forte majorité la candidature de Mme Doris Dawson-Bernard. C'est à cette occasion qu'il a dit publiquement qu'il tournait la page sur l'incident, et c'est

Il a cependant ajouté qu'il ne comprenait pas le sens de la lettre de M. Pelletier, et qu'il se pourrait bien qu'il ait l'occasion de lui demander des explications. « De toute façon, dit-il, je constate d'une part que son vœu a été exaucé et, d'autre part, qu'il n'a pas nié les propos que j'avais tenus. »

Le grand jour, la qualité de ces gages d'amour fera votre fierté...
SETS D'ALLIANCES (jonc et bague)



14 carats, .10 ct 300\$ 14 carats, .19 ct 425\$

BIJOUTERIE

Paul A. Langlois

Manufacturier de bijoux

487, boul. Charest Est, Québec (418) 524-0791, 524-4043

CONFÉRENCE

AU BÉNÉFICE DES JEUNES SANS EMPLOI



GUY CORNEAU

auteur de
Père manquant fils manque

Le jeudi 25 février à 20 h
CEGEP de Limoilou
1300, 8e Avenue
Québec
(espaces de stationnement disponibles)

«Fils et filles du silence»

Comment guérir les blessures profondes laissées
par une relation inadéquate avec le père

JEUNESSE

Billets en vente au prix de 30 \$ (taxes incluses)

à l'Intégration Jeunesse du Québec • 320, de la Canadienne, Québec

Pour réservation: (418) 649-7126

Une collaboration LE SOLEIL

VENTE

ÉTIQUETTES ROUGES

JUSQU'À

50%

DE RÉDUCTION

ENTREPÔT

1100, Vincent-Massey, Québec

Bureaux, chaises, tables, classeurs, vestiaires

PRIX IMBATTABLES

SALLE DE MONTRE

1990, boul. Charest

Ouest, Sainte-Foy

Tous les échantillons de

magasin sont offerts à des

PRIX EXCEPTIONNELS



AMEUBLEMENT DE BUREAU
LA CAPITALE INC.

Usage 687-2316

Neuf 527-2593

Membre du réseau international des
écoles et lycées français de l'étranger

COLLÈGE STANISLAS

de QUÉBEC

De la prématernelle
au secondaire 2

Une équipe éducative dynamique et compétente
à l'écoute de vos enfants

- Des programmes conformes aux directives du ministère français de l'Éducation nationale reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec.
- Des sections de prématernelle et maternelle à temps complet
- Un primaire organisé en cinq ans
- Un secondaire 1 et l'ouverture d'un secondaire 2 à la rentrée de 1993

Un enseignement classique et scientifique de qualité

- De fréquentes rencontres avec les parents
- Des activités parascolaires

- Services offerts :
- Cafétéria, repas chauds ou boîtes à lunch
 - Étude sous contrôle pédagogique
 - Garderie des 7 h 30 le matin et jusqu'à 17 h 45

JOURNÉE

D'INFORMATION
DIMANCHE 21 FÉVRIER
À 14 HEURES

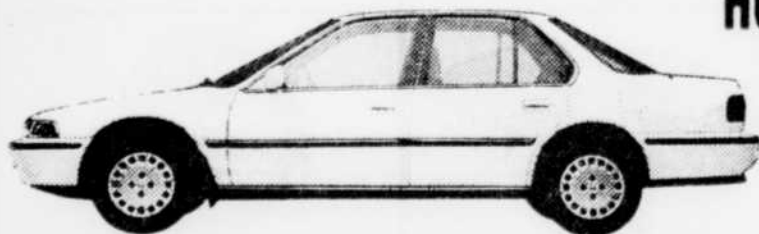
ADMISSION

Rentrée scolaire 1993-94
3415, Marie-Victorin
Sillery G1T 1K2
(418) 527-9998
pour renseignements

UNE CHANCE SUR 23 DE GAGNER 5 000\$

Obtenez votre coupon de participation à l'achat d'une

HONDA ACCORD EX 1992 AUTOMATIQUE
SEULEMENT 23 EN INVENTAIRE!



- Promotion en vigueur du 22 février au 8 avril 1993
- Attribution du prix de 5 000 \$ par tirage

Le gagnant devra se soumettre à une question de mathématique.
Règlement du concours disponible sur place.



AUTO
Frank & Michel
BOISCHATEL

C'est
pas loin

5790, boul. Sainte-Anne, Boischatel
GOA 1H0

822-2252 Ligne
directe: 666-4779



«J'AI TROUVÉ MON TYPE D'HABITATION !»

Habitation Chez-soi

Si vous êtes actif et indépendant, elle vous séduira. Habitation Chez-soi, un nouveau concept d'habitation offrant la tranquillité d'esprit d'un condo et l'intimité d'une maison.
Un séduisant compromis entre la maison et le condo;

à partir de : 62,900 \$*

158, rue Dameline, Beauport, 660.2250



EN ANGLAIS AU NEW HAMPSHIRE

(2 Sessions de 3 semaines)

pour personnes adultes, nombre limité.

Réservez votre place

Du 4 juillet au 24 juillet

Du 25 juillet au 13 août

Programme offert en collaboration avec le Département
d'anglais de l'Université du New Hampshire à Durham (près
de Hampton Beach).

Logement et pension. Chambres individuelles ou doubles
sur le campus, 3 repas quotidiens à la cafétéria, du
dimanche soir au vendredi soir.

Cours le matin, activités en après-midi et en soirée, facilités
pour pratique des sports, proximité des plages et
excursions de fins de semaines, dont une journée guidée à
Boston. Assurance médicale incluse.

Le Collège détient le permis numéro 030005600-1 de la
Commission de formation professionnelle du Québec. Les
entreprises désireuses de se prévaloir des crédits d'impôts
face à ce programme peuvent en faire la demande. Les frais
de scolarité pour ce programme sont déductibles d'impôt.

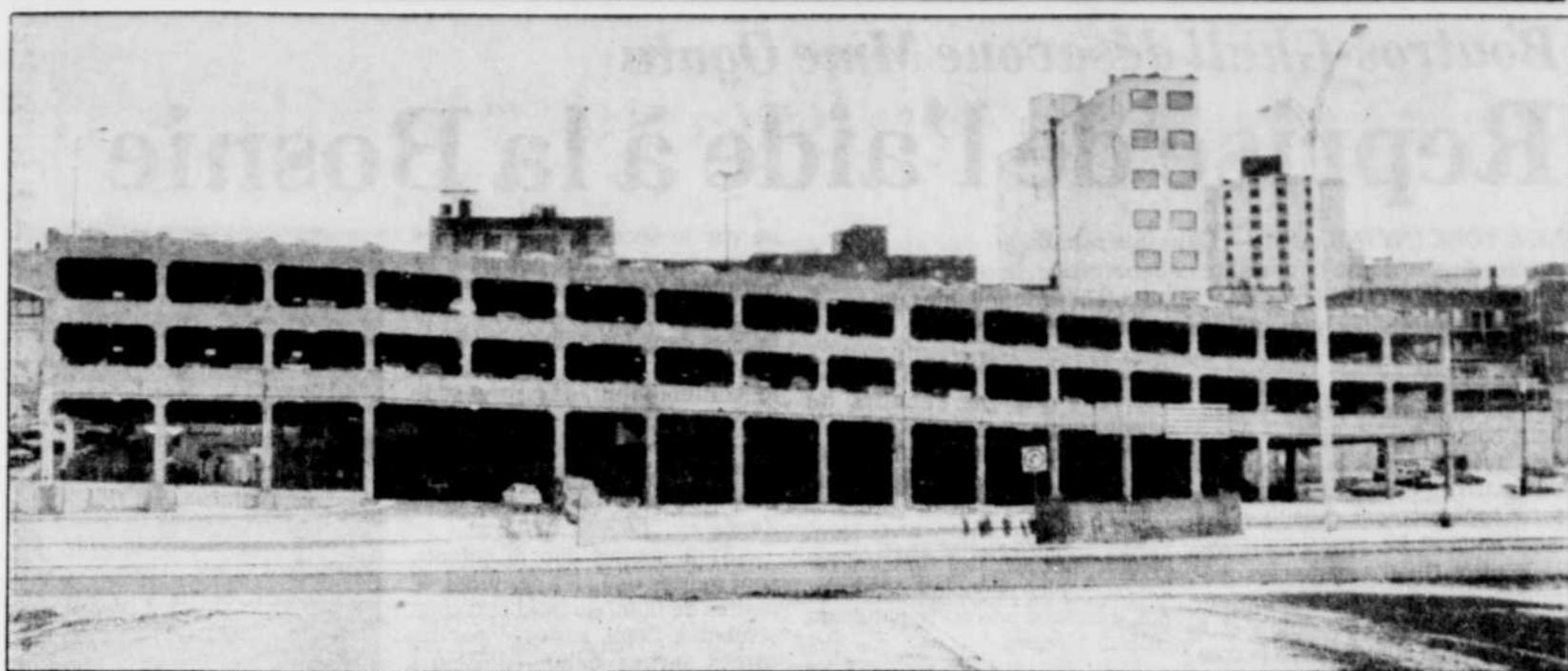
Inscription avant le 14 mai 1993.

1150, boulevard René-Lévesque Ouest (Québec) G1S 1V7

Téléphone: 681-0107
Télécopie: (418) 681-9631

André, 38 ans,
indépendant,
a une envie
folle de
"TOIT"!





Construite il y a 25 ans, l'autogare de la rue Racine, à Chicoutimi, offrait 400 places de stationnement gratuit, au cœur même d'un historique et chaleureux arrondissement commercial. Il en coûterait plus cher pour la réparer que pour en construire une autre. C'est un dur coup pour l'économie du centre-ville.

Chicoutimi doit démolir son autogare du centre-ville qui risque de s'effondrer

CHICOUTIMI — La plus grosse ville de l'est de la province en dehors de la région de Québec est en train de vivre une sorte de séisme commercial, dans la foulée du véritable tremblement de terre physique qui la secouait en novembre 1988. Voilà que Chicoutimi doit démolir sa précieuse autogare à étages du centre-ville parce qu'elle risque de s'effondrer.

par ALAIN BOUCHARD
LE SOLEIL

gare de Chicoutimi par le tremblement de terre de novembre 1988 sont un moindre mal, ont établi

les ingénieurs d'une firme privée. Si l'onde de choc, disent-ils, avait frappé sur le côté mince de colonnes qui sont plus épaisses dans un sens que dans l'autre, le stationnement aurait pu s'écrouler sur le coup.

En attendant la démolition que viendra vraisemblablement con-

firmer une contre-expertise attendue pour très bientôt, l'autogare et sa périphérie immédiate ont été complètement confisquées. Ce qui signifie notamment la fermeture de la rue du Havre.

Reconnue comme la métropole du Saguenay—Lac-Saint-Jean, Chicoutimi compte 65 000 habitants.

« C'est une véritable bombe qui nous a éclaté en pleine face ! raconte au SOLEIL le directeur général de la Sidac centre-ville, M. Guy Byatt, lors d'un entretien téléphonique. On demande à des ingénieurs de nous dire comment on pourrait rafraîchir notre autogare, comment on pourrait l'embellir. Ils découvrent qu'il faut plutôt la condamner, parce qu'elle menace de tuer du monde. »

Construite il y a 25 ans, l'autogare de la rue Racine offrait 400 places de stationnement gratuit, au cœur même d'un historique et chaleureux arrondissement commercial qui éprouvait déjà les problèmes de survie typiques des vieux centres-villes nord-américains. À Chicoutimi comme à Québec, l'étalement urbain est dévastateur, de dire M. Byatt.

Ce dernier est catégorique : il faut absolument reconstruire. Ce que Chicoutimi va vraisemblablement s'empresser de faire au coût de 6 millions \$, indique la tendance actuelle du dossier. « La réparation coûterait plus cher encore, peut-être quelque chose comme 9 millions \$ », explique le porte-parole des 450 marchands, professionnels et hommes d'affaires du centre-ville.

Pour sauver le boum des Fêtes, les marchands du « haut de la côte » ont mis sur pied une navette de minibus qui allait cueillir ou ramener les clients sur un stationnement de secours aménagé en « bas de la côte ». Mais cette dépense de 300 \$ a maintenant été coupée, de sorte que des restaurants comme le Saint-Ex ou Georges Steak House et des pharmacies comme Jean-Coutu accusent une inquiétante chute de clientèle.

Les dommages causés à l'auto-

Un Acadien reçu avocat sans prêter serment à la reine

FREDERICTON (PC) — René Arsenault a créé tout un précédent jeudi en devenant le premier citoyen du Nouveau-Brunswick à être admis au barreau sans prêter allégeance à la monarchie.

Diplômé de l'École de droit de Dalhousie, il a provoqué l'étonnement l'an dernier quand il a refusé de prêter le serment d'allégeance à la reine dans la cérémonie officielle qui devait faire de lui un avocat reçu.

Depuis lors toutefois, la Législature a modifié les règlements, et il a prêté un nouveau serment devant des juges de la cour d'appel du Nouveau-Brunswick.

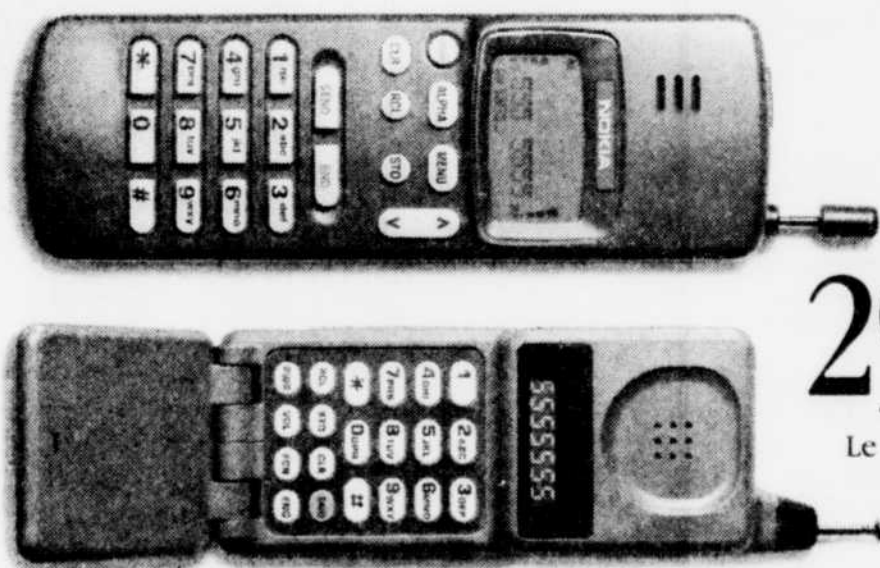
« Il s'agit ici plus que d'une affaire linguistique, de dire Arsenault à la sortie du palais de justice. C'est également une question de principe ».

Arsenault avait refusé de prêter serment d'allégeance à la reine parce qu'il considérait que ce serait une insulte à ses ancêtres acadiens, qui avaient été déportés de leurs terres en 1755 sur l'ordre de la Couronne britannique.

Choisissez, on y met le paquet...

Trois mois gratuits des options Week-ends illimités et Facturation détaillée. Trois mois gratuits d'accès au Centre de messages. Pour une période de temps limitée seulement.

Comprend le téléphone portable Nokia 101. Ou le DPC Plus de



29,95\$
par mois

Le forfait Avantage portatif

Motorola. Le forfait Avantage portatif Plus à 42,95\$ comprend 30 minutes gratuites par mois pour les 36 prochains mois.

Bell Mobilité Cellulaire

CENTRES CELLULAIRE PLUS

Chicoutimi
Cellulaire Chic enr.
Tél. : (418) 696-0506

Québec
Centre Cellulaire Charest
Tél. : (418) 687-2121
Radio d'auto de Québec inc.
Tél. : (418) 872-4040

AGENTS AUTORISÉS

Alma
Cellulaire Chic
Tél. : (418) 668-7771

Charlesbourg
La Clef de Sol inc.
Tél. : (418) 627-0840
Télé Dynamique inc.
Tél. : (418) 623-5404

Québec
Capitale Cellulaire
Tél. : (418) 687-2355

La Clef de Sol inc.
Tél. : (418) 524-8431

Cellulaire Canada
Division de
C.B.C.I. Télécom inc.
Tél. : (418) 626-2773
Stéré Auto
Tél. : (418) 527-5644

Rivière-du-Loup
La Celluboutique
Tél. : (418) 868-8888

Robertsonville
Le Pro du C.B. inc.
Tél. : (418) 358-3440

Ste-Foy
La Celluboutique
Tél. : (418) 650-1000

Boutique Cellubel
Tél. : (418) 659-4566

St-Nicholas
La Celluboutique
Tél. : (418) 831-4000

L'excellence est à courte distance

98% DE CLIENTS SATISFAITS

Le seul concessionnaire GM de la grande région de Québec dont le taux de satisfaction de la clientèle est supérieur à 98% selon CAA Québec.



Sondage Janvier '93

Beauport

Québec

Voici les services d'excellence

- Un département de pièces vraiment complet
- Débrossage, peinture... sur place!
- Un rendez-vous au service, dans les 24h.
- Nous prenons et ramenons votre voiture, à domicile ou au bureau
- Nous pouvons même vous prêter une voiture de courtoisie

BILODEAU
CHEVROLET GEO Oldsmobile

DE PLUS EN PLUS SERVICE
9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne de Beaupré
827-3773

Boutros-Ghali désavoue Mme Ogata Reprise de l'aide à la Bosnie

NEW YORK (NYTNS, AFP) — Dans une rebuffade extraordinaire à une importante collaboratrice, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a ordonné, hier, la reprise des activités humanitaires en Bosnie-Herzégovine.

Mercredi, Mme Sadako Ogata, haut commissaire pour les Réfugiés avait annoncé la suspension des activités de secours du HCR, sans apparemment consulter ses supérieurs et les pays impliqués.

Boutros-Ghali a dit que les opérations de secours allaient reprendre « le plus vite possible » et a réaffirmé son autorité dans la conduite des opérations.

« Je suis la personne qui est supposée diriger cette opération », a déclaré Boutros-Ghali, quand des journalistes lui ont demandé si Mme Ogata était d'accord.

Le secrétaire général a ajouté qu'il avait donné ordre à la responsable du HCR de reprendre les opérations humanitaires.

Le gouvernement bosniaque avait décidé cette semaine de bloquer le ravitaillement aux quel-

que 380 000 habitants de Sarajevo, tant que les secours ne parviendraient pas aux Musulmans de l'est de la Bosnie Herzégovine. Ces convois étaient stoppés par les milices serbes.

Mme Ogata a refusé de commenter hier soir des rumeurs selon lesquelles elle allait démissionner, a indiqué une porte-parole du HCR à Genève.

Ces rumeurs affirmaient qu'elle allait démissionner à la suite de son différend avec le secrétaire général des Nations unies.

Actuellement en tournée régionale en Afrique, Mme Ogata a affirmé qu'elle ne dirait rien tant qu'elle n'aurait pas parlé directement avec le secrétaire général des Nations unies, a rapporté la porte-parole qui venait de la joindre par téléphone.

Toutefois, malgré l'ordre don-

né par le secrétaire général des Nations unies, les populations musulmanes de l'Est de la Bosnie ne sont pas assurées d'être ravitaillées dans les heures qui viennent car les convois dépêchés par le commandant des forces de l'ONU, le général français Philippe Morillon, ne semblaient pas prêts d'atteindre leurs destinations, les villes de Goradze et de Zepa.

157 personnes, dont 62 enfants, sont mortes dans les dernières 48 heures de faim, de froid et d'épuisement à Zepa, assiégée par les forces serbes depuis plusieurs mois, a annoncé hier Radio-Sarajevo.

Un convoi d'aide humanitaire de trois camions, qui devait atteindre Zepa hier, a été contraint une nouvelle fois de rebrousser chemin, bloqué par un cratère profond de deux mètres qui empêche sa progression sur la route qui mène de Sarajevo à cette ville.

Le convoi d'aide, qui comprend également sept camions à destination de l'enclave de Goradze, était



Boutros BOUTROS-GHALI

toujours retenu hier dans la ville de Rogatica, à environ 30 km de Goradze.

Le convoi pourrait prendre la route aujourd'hui si l'état de la chaussée le permet.

Pendant ce temps, les combats ont de nouveau fait rage hier à l'entrée ouest de Sarajevo, entre les forces serbes, qui tentent de prendre le contrôle d'un carrefour stratégique sur la route reliant le centre-ville à l'aéroport, et l'armée bosniaque à majorité musulmane.

Les combats ont été particulièrement intenses près des villes de Brcko et Gradacac (nord-est), près d'Olovo, Doboj, Tuzla, Banovići, Tesanj et Maglaj (nord), et à proximité de Srebrenica et de Cerska (est), selon Radio-Sarajevo.

La force si nécessaire

NEW YORK (Reuter, AFP) — À l'unanimité, le Conseil de sécurité de l'ONU a autorisé les 14 000 casques bleus présents dans l'ex-Yougoslavie à faire usage de la force si nécessaire pour se défendre.

La résolution adoptée par le conseil prolonge jusqu'au 31 mars le mandat des casques bleus en Croatie, Bosnie-Herzégovine et Médocoine, afin de permettre à Cyrus Vance et David Owen de parvenir à une solution négociée.

En vertu de la résolution adoptée, la totalité de la force de l'ONU est assujettie à l'article sept de la Charte des Nations unies, qui leur permet de recourir à la force pour accomplir leur mission.

L'ambassadeur de France à l'ONU, Jean-Bernard Mérimée, a déclaré que l'idée du conseil n'était pas de transformer la force de maintien de la paix en force de pacification, et qu'elle n'était animée que par des considérations de sécurité défensive.

Vance reste optimiste

NEW YORK (d'après AFP) — Le médiateur de l'ONU Cyrus Vance s'est déclaré convaincu hier soir que le président bosniaque Alija Izetbegovic et le leader des Serbes de Bosnie Radovan Karadzic viendraient à New York et que les négociations de paix sur la Bosnie pourraient reprendre la semaine prochaine.

« Les choses bougent lentement et j'aimerais qu'elles avancent plus vite », a dit Vance. « J'ose espérer que tout le monde sera là en milieu de semaine prochaine et que nous serons en mesure d'avancer rapidement », a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'éventuelle présence des deux dirigeants bosniaques, le médiateur de l'ONU a répondu : « On a vraiment besoin d'eux ici. Ils viendront ».

Vance a fait ces déclarations à la presse après avoir rencontré la délégation croate de Mate Boban, qui est la seule de Bosnie à être déjà arrivée à New York.

Le ministre bosniaque des Affaires étrangères Haris Siladzic a indiqué hier à Washington que sa délégation entendait poursuivre les négociations conduites par Cyrus Vance et Lord Owen à New York.

Nouveau de Clinique! La «crème rénovatrice»

Un renouveau pour votre peau.

La toute nouvelle crème de Clinique est un produit réparateur qui aide à accélérer le processus de renouvellement des cellules de la peau pour lui donner une apparence plus ferme et plus lisse. Utilisez-la ce soir et voyez les résultats dès demain.

1. Crème rénovatrice. 60 mL 35.00
2. (Hors photo). Traceur à sourcils. 16.00

C'est l'heure de la prime Clinique!

Avec tout achat de 16.00 ou plus de produits Clinique, vous recevrez, sans frais supplémentaires, la trousse «Plaisirs réels» Clinique, une pochette comprenant une émulsion hydratante tellement différente 20 mL, un hydratant surpuissant gel concentré extrême 7 mL, un démaquillant soluble pour les yeux 28 mL, un parfum en atomiseur «Aromatics Elixir» 4 mL, un étui fleuri à miroir pour rouge à lèvres et un rouge à lèvres «Sequin» adoucissant. Une prime par personne. Offre en vigueur jusqu'au 27 février 1993.

Rayon des produits de beauté, 216.

PRIME



EATON

Argent remis si la marchandise ne satisfait pas



CLINIQUE
Soumis à des tests d'allergie
100% non parfumé

285 passagers du Neptune ont survécu

PORT-AU-PRINCE (AFP, AP, Reuter) — Au moins 212 corps ont été retrouvés à la suite du naufrage dans la nuit de mardi à mercredi du bateau de transport haïtien Neptune, selon un nouveau bilan.

Le garde-côte américain Ocacoke a ramené hier en début d'après-midi 29 nouveaux cadavres repêchés sur les lieux de la catastrophe. Ces corps s'ajoutent aux 183 autres ramenés par des garde-côtes haïtiens et américains ou rejetés par la mer sur les plages au cours des dernières 24 heures.

Trois unités de la Marine haïtienne et quatre vedettes des garde-côtes américains, le Dauntless, le Padre, le Matagorda et le Ocacoke, participent aux recherches.

Construit il y a près de 40 ans, le Neptune, un bateau rouillé de 45 mètres de long, a chaviré mardi peu après minuit. Selon les autorités, il y avait entre 800 et 2000

personnes à bord.

Jusqu'ici, 285 survivants ont été recensés. Ceux-ci ont raconté que des centaines de passagers s'étaient massés d'un côté du navire en raison de la tempête. Ce faisant, ils auraient provoqué le chavirage.

Le Neptune était l'un des deux traversiers reliant la capitale à Jérémie, centre agricole du sud-ouest de l'île. Ces bateaux, généralement surchargés, transportent des paysans qui vont vendre ani-

maux, fruits et autres produits à Port-au-Prince.

Le gouvernement haïtien n'a pas fait de commentaire sur l'accident, se bornant à diffuser un message de condoléances aux familles.

Le président haïtien en exil Jean-Bertrand Aristide, de passage à Washington, a décrété sept jours de deuil national. Il a dit que le naufrage était une conséquence de « l'anarchie » qui règne actuellement sur l'île.

« Le lourd bilan en vies humaines vient de l'absence totale des mesures de sécurité des transports publics. La corruption et le mépris pour la vie humaine sont généralisés », déclare-t-il dans un communiqué.

Les 260 passagers d'un aéroglisseur s'en tirent

STOCKHOLM (Reuter, AFP) — Un aéroglisseur, qui menaçait de sombrer dans la Baltique, a pu être remorqué hier sur une île proche et ses 260 passagers ont été évacués sains et saufs à bord d'autres navires.

Il s'agit du Cinderella-2, un aéroglisseur de 324 tonnes, qui effectuait la liaison entre Malmö et Copenhague.

Une énorme vague a déferlé sur le bateau près de la côte danoise où soufflait un vent très violent. La lame a brisé plusieurs vitres et une porte. Aucun des passagers n'a été blessé.

Selon la police, les passagers du bateau ont été évacués,

« choqués mais sains et saufs, dans le calme » une heure après l'accident, et transportés sur un autre navire qui se trouvait à proximité.

Une opération de secours de grande envergure a été déclenchée à la suite de l'appel de détresse lancé par le Cinderella II qui ne pouvait plus manoeuvrer alors que le vent soufflait à près de 90 km/h. La situation était sous contrôle une heure après l'accident.



Des douzaines de cadavres, débarqués sur les quais de Port-au-Prince, ont été transportés hier à la morgue de la capitale haïtienne.

SUZANNE GUAY M. PS.

LUCIE BERNIER M. PS.

SERVICES-CONSEILS EN HÉBERGEMENT PRIVÉ POUR LES AÎNÉS

- Vous recherchez une résidence de qualité...
- Vous voulez éviter de faire des erreurs sur le choix...
- Vous devez procéder rapidement...

Nos professionnels vous assurent d'une aide efficace et objective et vous offrent un soutien jusqu'au choix final.

Avec 6 ans d'expertise en consultations, nous sommes la solution!

GUAY-GENEST, BERNIER INC.
509, Grande Allée Est, bureau 100, Québec G1R 2J5
(418) 529-2900

SERVICE GRATUIT
Les honoraires sont assumés par les résidences

Les yeux les plus en vue à Québec chez

PIERRE LAFORCE
OPTICIEN

Pierre Laforce a remis au président, monsieur André Drolet, à nos Duchesses et aussi à madame Huguette Masse (dame de compagnie) du 39e Carnaval de Québec, une paire de verres solaires Carrera, qui sûrement protégeront leurs yeux au cours du voyage qu'ils feront bientôt à Cuba.

Pour le choix et la qualité, consultez les spécialistes de PIERRE LAFORCE
3e étage, Place Laurier, 658-4753

MULTI LUMINAIRE

LAMPE DE PLANCHER HALOGENE DE NADAI
avec gradateur, noir ou blanc, ampoule 300w. incluse. **26⁹⁸**

LAMPE DE TABLE HALOGENE DE NADAI
ajustable, double intensité, noir ou blanc, ampoule 50w. incluse. **49⁹⁸**

LAMPE SUSPENDUE HALOGENE JIB
ajustable avec gradateur, noir, blanc, laiton, 2 ampoules 200w. incluses, quantité limitée. **59⁹⁸**

LUMINAIRE ENCASTRE DE ECLAIRAGE CONTRASTE
pour ampoule halogène 50w. blanc et réflecteur noir, ampoule en sus. **9⁹⁸**

LAMPE DE TABLE HALOGENE DE NADAI avec gradateur, noir ou blanc, ampoule 150w. incluse. **34⁹⁸**

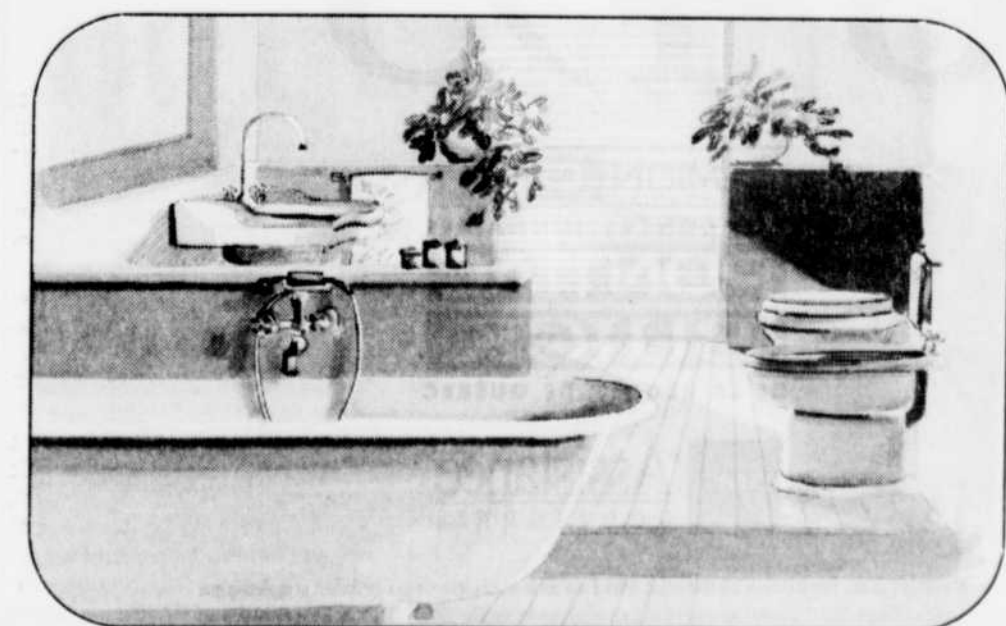
LAMPE DE TABLE EN CERAMIQUE DE TEX
avec abat-jour, 18" haut, choix de couleurs, ampoule en sus. **18⁹⁸**

RAIL DE NADAI pour ampoules halogènes ou incandescentes, noir ou blanc, ampoules en sus. **34⁹⁸**

PLAFONNIER DE NADAI pour ampoules halogènes ou incandescentes, noir ou blanc, ampoules en sus. **29⁹⁸**

24⁹⁸ **9⁹⁸** **19⁹⁸**

QUÉBEC 1225, boul. Charest Ouest (418) 527-9991
NEUFCHÂTEL 4096, boul. de l'Auvergne (418) 842-1601
LÉVIS 95-K, route Kennedy (418) 833-3258



le goût de l'eau

CÉRAMIQUE • ROBINETS
TOURBILLONS • MARBRE
BOUTIQUE D'ACCESSOIRES ET CADEAUX



CÉRAMIQUE
D É C O R

4220, 1e Avenue Ouest, Charlesbourg • 627-0122

Le meurtre du petit James Bulger

La police interroge deux enfants de 10 ans

LIVERPOOL, Angleterre (AP, AFP) — La police a continué hier d'interroger deux enfants de 10 ans, arrêtés jeudi matin, dans le cadre de l'enquête sur l'enlèvement et le meurtre du petit James Bulger, âgé de deux ans.

Il est trop tôt pour savoir si des charges seront retenues contre ces enfants, a précisé hier matin Albert Kirby, directeur du service des enquêtes, au cours d'une conférence de presse où la police

a révélé, pour la première fois, l'arrestation des deux enfants. Ils sont interrogés en présence de leurs parents, a précisé Kirby, ajoutant que les « entretiens » seraient longs.

Selon la loi britannique, 10 ans est l'âge minimum à partir duquel

une personne peut être appelée à répondre de ses actes.

Les deux jeunes suspects ont été interpellés sur la base d'images filmées dans le centre commercial où le petit James avait disparu vendredi dernier, tandis que sa mère faisait ses courses. On y voit les deux enfants quittant le centre commercial, tenant la main du bébé.

Le corps de James, portant des blessures à la tête, avait été retrouvé dimanche le long d'une

voie de chemin de fer près du port de Liverpool.

La garde à vue des deux enfants de 10 ans a été prolongée hier soir de 36 heures.

En n'annonçant leurs arrestations que tardivement, les policiers ont semblé-t-il vouloir éviter les incidents qui s'étaient produits mardi, lorsqu'ils avaient arrêté un garçon de 12 ans devant une foule en colère qui le traitait de « meurtrier ». L'adolescent avait été mis hors de cause le lendemain.



Albert KIRBY

La justice par téléphone, ça marche!

FRESNO, Californie (AFP) — Les procès coûtent moins cher au contribuable et les avocats peuvent compiler frénétiquement leurs dossiers sans redouter le regard ironique du juge : à Fresno, la 5e cour d'appel de Californie pratique la justice par téléphone.

Cette expérience de procès par téléconférence, menée depuis un peu plus d'un an dans ce district judiciaire de Californie centrale, permet aux avocats de plaider leurs affaires depuis leur bureau, en communiquant par téléphone avec le tribunal, qui n'est plus composé que de trois juges et d'un

huissier, chargé d'enregistrer les débats.

« C'est un peu déconcertant de siéger dans un tribunal vide et de parler à des absents, a déclaré le juge Nikolas Dibiaso. Mais ça marche vraiment bien. »

Cette procédure, qui a nécessité un investissement de quelque

12 000 \$, a déjà permis l'économie de 14 000 \$ par mois depuis 14 mois, soit près de 200 000 \$, selon Mme Victoria Hernandez, huissier à la 5e cour d'appel.

Cette innovation permet en effet d'économiser à l'État les frais de déplacement des avocats commis d'office. « Je ne pense pas qu'on puisse justifier des dépenses de 800 à 1000 \$ pour faire venir ces gens, alors qu'il y a d'autres possibilités », ajoute le juge James Ardaiz, estimant que cette pratique pourrait se généraliser dans tout le pays dans les années qui viennent.

La plus belle parfumerie à Québec
C'est chez brunet à Place Laurier

REVLON



Rouge à lèvres
prix courant : 6,25

299

sauf Outrageous

Vernis à ongles
prix courant : 4,25

199

GUESS

fragrances pour
Hommes
et femmes

20%

de rabais
sur le prix
courant

Montana

fragrances pour
Hommes
et femmes

CADEAU
AVEC ACHAT
de 30\$ et plus

BYZANCE

fragrances pour femmes

CADEAU AVEC ACHAT
DE 35\$ ET PLUS



fragrances pour femmes

20%

de rabais
sur le prix courant

Niki de Saint Ralle

fragrances pour femmes

20% de rabais
sur le prix courant

KENZO

fragrances pour Hommes et femmes

20% de rabais sur
le prix courant

BEAUCOUP D'AUTRES PROMOTIONS EN MAGASIN

Valable à Place Laurier seulement

du 21 février au 6 mars 1993

Venez rencontrer les conseillères de l'équipe Brunet

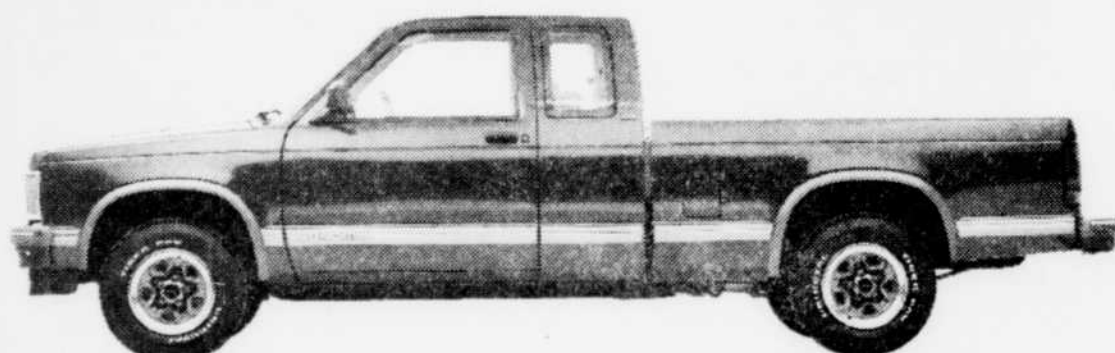
PLACE LAURIER

2700, Boul. Laurier
Sainte-Foy

brunet

656-1712
653-4081OUVERT
7 jours

IL RÉSISTE



GMC SONOMA 1993 CABINE ALLONGÉE

- MOTEUR 6 CYLINDRES, 28 L A INJECTION ÉLECTRONIQUE
- BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES AVEC SURMULTIPLIÉE
- FREINS ANTIBLOCAGE (ABS) AUX ROUES ARRIÈRE
- RADIOCASSETTE AM-FM STÉRÉO†
- ROUES TYPE « RALLYE »†
- STRAPONTINS (SIÈGES ARRIÈRE)†

- PARE-CHOC ARRIÈRE AVEC MARCHEPIED†
- CHAUFFE-MOTEUR†
- INTÉRIEUR EN TISSU†
- CONSOLE CENTRALE†
- FENÊTRES ARRIÈRE PIVOTANTES†
- GARANTIE GM TOTAL *** 3 ANS OU 60 000 KM SANS FRANCHISE***

MAIS ON N'Y RÉSISTE PAS

11 493 \$*

CAMION GMC

VOS CONCESSIONNAIRES

PONTIAC

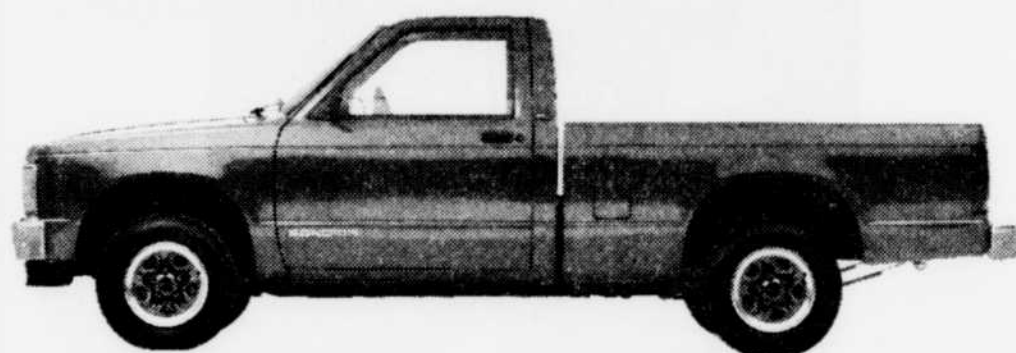
BUICK

DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Assistance ROUTIÈRE

*Taxes et transport en sus. Tous les rabais GM sont inclus. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers et applicable aux véhicules neufs 1993 en stock. **L'assistance routière GMC est offerte sur les modèles GMC 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ***Selon la première éventualité. †Équipements optionnels inclus pour un temps limité. Détails chez votre concessionnaire GMC. Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC de la région de Québec.

IL RÉSISTE



GMC SONOMA 1993 CABINE RÉGULIÈRE

- MOTEUR 4 CYLINDRES, 25 L A INJECTION ÉLECTRONIQUE
- BOÎTE MANUELLE 5 VITESSES AVEC SURMULTIPLIÉE
- FREINS ANTIBLOCAGE (ABS) AUX ROUES ARRIÈRE
- SUSPENSION AVANT À ROUES INDÉPENDANTES
- RADIOCASSETTE AM-FM STÉRÉO†

- ROUES TYPE « RALLYE »†
- PARE-CHOC ARRIÈRE AVEC MARCHEPIED†
- CHAUFFE-MOTEUR†
- INTÉRIEUR EN TISSU†
- GARANTIE GM TOTAL *** 3 ANS OU 60 000 KM SANS FRANCHISE***

MAIS ON N'Y RÉSISTE PAS

8 493 \$*

CAMION GMC

VOS CONCESSIONNAIRES

PONTIAC

BUICK

DE LA RÉGION DE QUÉBEC

Assistance ROUTIÈRE

*Taxes et transport en sus. Tous les rabais GM sont inclus. Offre d'une durée limitée réservée aux particuliers et applicable aux véhicules neufs 1993 en stock. **L'assistance routière GMC est offerte sur les modèles GMC 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. ***Selon la première éventualité. †Équipements optionnels inclus pour un temps limité. Détails chez votre concessionnaire GMC. Association des concessionnaires Pontiac Buick GMC de la région de Québec.

Les fumeurs ne seraient plus les bienvenus dans les McDo

WASHINGTON (AFP, Reuter, AP) — La société de restauration rapide McDonald's envisage d'interdire à sa clientèle de fumer dans tous ses établissements américains, en réponse à la publication d'un rapport officiel selon lequel le tabagisme passif ferait 3000 morts par an aux États-Unis.

Officiellement, la compagnie s'est limitée à annoncer que l'interdit serait appliqué, à compter de lundi, dans 50 restaurants de la région de Washington.

Il y a 9000 MacDonald's aux États-Unis et 4000 à travers le monde. La plupart appartiennent à des « franchises ».

Le président de McDonald's, Edward Rensi, et le directeur de la communication du groupe, Richard Starman, auraient rencontré récemment des responsables de restaurants, pour définir les moyens d'appliquer cette

interdiction.

Avant d'appliquer cette mesure dans ses restaurants, le géant du fast food devrait étudier les résultats de l'expérience qui sera tentée à compter de lundi.

Le gérant de deux McDonald's de Hagerstown, au Maryland, a décidé de participer à l'expérience. Il a dit ne pas vouloir « vendre des 'repas heureux' — une allusion au slogan publicitaire du groupe — tout en sachant que les enfants viennent manger à un endroit où leur santé est en danger ».

■ Blague sadique

NANCY, France (AP) — Un Nancéen de 25 ans a été condamné hier à huit mois de prison avec sursis et 750 \$ d'amende pour avoir envoyé « pour rire » un faux certificat de séropositivité à une jeune femme. Il devra en outre verser 2500 \$ de dommages et intérêts à sa victime. Il y a quelques mois, Jean-Philippe Hanus avait expédié à la femme d'un employé de ses parents une lettre à en-tête du Centre hospitalier universitaire de Nancy indiquant à la destinataire qu'elle était « probablement atteinte du virus » du sida. La jeune femme a sombré dans une dépression.

■ Policiers et tortionnaires

BOGOTA (Reuter) — Le procureur général de Colombie, Carlos Gustavo Arrieta, a accusé hier 150 policiers et militaires des unités spéciales anti-enlèvements de torture, de meurtre et de malversation. « Dans certains cas, il s'agit de tortures, dans d'autres de détentions abusives », a-t-il déclaré. Certains policiers sont accusés d'avoir tué des preneurs d'otage sans en informer leurs supérieurs et d'avoir ensuite empoché les rançons versées par les familles des victimes.

■ Impasse en Russie

MOSCOU (AP) — L'impasse politique semble totale en Russie, le président du parlement, Rouslan Khasboulatov, ayant rejeté hier

le compromis proposé jeudi par le président Boris Eltsine. Khasboulatov a rendu publiques ses propres propositions qui divergent sur pratiquement tous les points soumis par Eltsine. Ce dernier et Khasboulatov polémiquent depuis plusieurs mois pour savoir qui doit avoir la prééminence du parlement ou du gouvernement.

■ Médicalement sélectif

LONDRES (AFP) — Un nouveau médicament « sélectif », qui détruit les cellules cancéreuses sans endommager les cellules saines voisines, est actuellement testé sur des patients, a indiqué hier à Londres le groupe pharmaceutique britannique Scotia Pharmaceuticals. Les premiers résultats se sont avérés encourageants sur des malades incurables atteints de cancers avancés du pancréas et du sein, dont la vie a été prolongée.

■ Inquiétude en Somalie

MOGADISCIO (Reuter) — Les Nations unies ont fait part hier de leurs inquiétudes après les heurts en Somalie du Nord entre des soldats canadiens et des émeutiers. « Nous disposons d'informations selon lesquelles la situation n'est pas très sûre et se détériore à Belet Huen et au nord. C'est une source d'inquiétude », a déclaré à la presse le porte-parole de l'ONU en Somalie, Farouk Mawlawi.

Institut des Vérificateurs internes
Section de Québec



MONSIEUR JEAN-PIERRE FOREST
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION
INTERNE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

L'Institut des Vérificateurs internes - Section de Québec vous invite à son séminaire du 25 février 1993.

SUJET LES PLANS DE RELEVÉ ADMINISTRATIFS, OU REGARDER, QUOI CIBLER
DATE LE JEUDI 25 FÉVRIER 1993, à 9h

ENDROIT SALLE RENOIR
L'HÔTEL QUEBEC
3115, BOULEVARD LAURIER
SAINT-FOY (QUÉBEC)

CONFIRMATION Mme ANNE MARIE PELLETIER
TEL. : (418) 838-7387
AVANT LE 24 FÉVRIER 1993

COÛT DE MEMBRE : 55 \$
L'ACTIVITÉ NON-MEMBRE : 75 \$
TPS ET TVQ NON INCLUSES



Association Canadienne de
Gestion des Achats
SOUPER-CONFÉRENCE
Soirée des acheteurs professionnels



Monsieur Robert Dutil
Ministre des approvisionnements
et services Québec

Titre : Mars 1993, Mois national de
l'approvisionnement

Date : le mardi 23 février 1993
Lieu : Hôtel Le Carillon
2800, boulevard Laurier, Sainte-Foy

Heure : Cocktail 17h30
Souper 18h15
Conférence 19h

Coût non-membres : 30 \$

Reservation (avant le lundi 22 février 1993) :
madame Thérèse Dion (418) 683-3945



LE RABAIS REER ACURA



Réalisez votre rêve
maintenant!
Vous avez jusqu'à
vendredi.

et recevez

1 500 \$

de chèque rabais pour votre
REER à l'achat d'une Integra
1992 en main

2 500 \$

de chèque rabais pour votre
REER à l'achat d'une Vigor
1992 en main

7 000 \$

de chèque rabais pour votre
REER à l'achat d'une Legend
1992 en main

ATTENTION! ATTENTION!
VIDANGE D'HUILE ET FILTRE
1495\$ + taxes
pour un temps limité



ACURA
Optima
QUÉBEC
Vain des Galeries de la Capitale

4901, boul. des Galeries 622-8180

120 JOURS SANS INTÉRÊTS

COMMENCEZ À PAYER
4 MOIS APRÈS LA LIVRAISON
DE VOS MEUBLES

À L'ACHAT D'UN MEUBLE DE 250\$ OU PLUS
SUR LES MEUBLES SÉLECTIONNÉS À CET EFFET

Planifiez vos achats estivaux et ne payez que 4 mois après la livraison.
Les articles en solde final ne sont pas inclus dans cette promotion.
Sujet à l'approbation du crédit



Québec
angle boul. Hamel / Henri-IV
(418) 871-2221

Cette promotion
début le 20 février 93

Lévis, Saint-David
4447, boul. de la Rive-Sud (Rte 132)
(418) 835-1573

J'ai un REER qui travaille avec brio!

Avec les fonds
de placement
Desjardins.*

Si vous cherchez un REER qui convient parfaitement à vos désirs,
à vos moyens et à vos ambitions... sachez que les REER personnalisés
de votre caisse Desjardins forment la gamme de REER la plus complète
qui soit sur le marché.

La caisse populaire
Desjardins

* Offerts par Les Services d'investissement Trufo Desjardins inc. dans les caisses
participantes. Informations importantes sur ces fonds de placement dans le prospectus
simplifié, disponible à la caisse.

J'ai été
bien conseillé!

ÉPARGNE et
PLACEMENT
Desjardins **REER**

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

IL Y A 15 PARTIS POLITIQUES EN RÈGLE...

Le Directeur général des élections du Québec a pour fonction de veiller à l'application de la Loi électorale. Il fait connaître par la présente la liste des partis politiques autorisés en date du 18 février 1993.

PARTI POLITIQUE	CHEF	REPRÉSENTANTE OU REPRÉSENTANT OFFICIEL
■ MOUVEMENT SOCIALISTE	Germain Gauvin	Christiane Sibillotte
■ NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC	Lucie Jobin	John Penner
■ PARTI CITRON/ LEMON PARTY	Denis Patenaude	Chantal Loriston
■ PARTI COMMUNISTE DU QUÉBEC	Ginette Gauthier	Jacques Hardy
■ PARTI CRÉDIT SOCIAL UNI (QUÉBEC)/ UNITED SOCIAL CREDIT	Jean-Paul Poulin	Lise Poulin
■ PARTI DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC	Gérard Lachance	Gilles Bourque
■ PARTI ÉGALITÉ/ EQUALITY PARTY	Robert M. Libman	Paul Garber
■ PARTI L'ÉTOILE D'OR SOCIAL DÉMOCRATIQUE	Normand Perron	Yvan Linteau
■ PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC/ QUÉBEC LIBERAL PARTY	Robert Bourassa	Nathalie Bernier
■ PARTI MARXISTE-LÉNINISTE DU QUÉBEC	Christiane Robidoux	Serge Lafortune
■ PARTI POPULAIRE DU QUÉBEC/ POPULAR PARTY OF QUÉBEC	Léonce Boulanger	Cora Bélanger
■ PARTI POUR LA RÉPUBLIQUE DU CANADA (QUÉBEC)/ PARTY FOR THE COMMONWEALTH OF CANADA (QUÉBEC)	Gilles Gervais	Claude Brosseau
■ PARTI QUÉBÉCOIS	Jacques Parizeau	Rita Dionne-Marsolais
■ PARTI VERT DU QUÉBEC	Jean Ouimet	Pierre P. Quesnel
■ RENAISSANCE	Raymond Martin	Martin Lamontagne

ET IL Y A DES RÈGLES À SUIVRE:

Voici les principales règles applicables aux contributions.

Selon la Loi électorale, seul un électeur peut verser, à même ses propres biens, une contribution à des fins politiques. Les personnes morales, comme les compagnies, les corporations et les syndicats, ne peuvent en aucun temps contribuer aux caisses des partis ou des candidats.

Chaque fois que vous faites un don en argent, que vous rendez des services ou fournissez des biens à titre gratuit à un parti, une association de comté ou un candidat, vous faites une contribution. Il existe cependant des exceptions qui sont prévues dans la loi.

Le représentant officiel ou la personne qu'il désigne à cette fin **sont les seules personnes** qui peuvent recueillir vos contributions. Elles ont l'obligation de vous délivrer un reçu pour toute contribution.

Vous pouvez déduire de votre impôt autrement payable à Revenu Québec une somme égale à 50 % de vos premiers 280 \$ de contribution.

Au cours d'une même année, **vous ne pouvez verser plus de 3 000 \$ à chacun des partis ou candidats indépendants.**

Vous pouvez verser votre contribution en argent comptant si le montant est de 200 \$ ou moins. **Vous devez faire un chèque pour une somme de plus de 200 \$.**

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec:

Le Centre de renseignements
Directeur général des élections du Québec
Édifice René-Lévesque
3460, rue de La Pêrade
Sainte-Foy (Québec)
G1X 3Y5

ou composer pour la région de Québec: 528-0422
à l'extérieur de Québec (sans frais): 1-800-461-0422



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC
Pierre-F. Côté, C.R.



La lutte à la corruption en Italie

Démission de deux ministres

ROME (Reuter, AFP) — Le premier ministre italien Giuliano Amato a subi hier un dur coup quand deux membres de son cabinet ont démissionné, sous la vague des enquêtes anti-corruption.

Le ministre des Finances Giovanni Gorla a quitté le gouvernement, à la suite de rumeurs persistantes au sujet de son rôle dans une faillite bancaire survenue voici 17 ans.

Le ministre de la Santé Francesco de Lorenzo, sur qui pèsent des soupçons de manipulation électorale, a abandonné ses fonctions à la suite de l'arrestation de son père, 89 ans, accusé de corruption.

Neuf jours auparavant, le ministre de la Justice Claudio Martelli avait lancé le mouvement de démission, en raison de soupçons à son sujet.

Le socialiste Giuliano Amato s'était pourtant juré que son gouvernement ne démissionnerait pas et avait dressé le spectre du chaos politique en cas de législatives anticipées.

« Il faut un gouvernement à l'Italie. Elle a ce gouvernement et celui-ci continuera », avait-il dit au Parlement quelques heures avant la démission de ses deux ministres.

La démission du ministre des Finances est la plus sérieuse pour lui et sa soudaineté en a amplifié l'impact.

Giovanni Gorla, 49 ans, un ancien premier ministre démocrate-chrétien, a souvent été pris pour cible par l'opposition parlementaire.

Il est de plus fort impopulaire en Italie en raison de la manière particulièrement maladroite dont il a instauré en 1992 un impôt sur les biens immobiliers.

Quant à son homologue de la Santé, la justice l'accuse d'avoir

sions a entraîné une nouvelle chute de la lire.

Le principal parti d'opposition, le parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste) a réclamé à nouveau, par la voix de son secrétaire Achille Occhetto, « un gouvernement véritablement neuf ».

manipulé les votes dans son fief de Naples durant les législatives d'avril 1992.

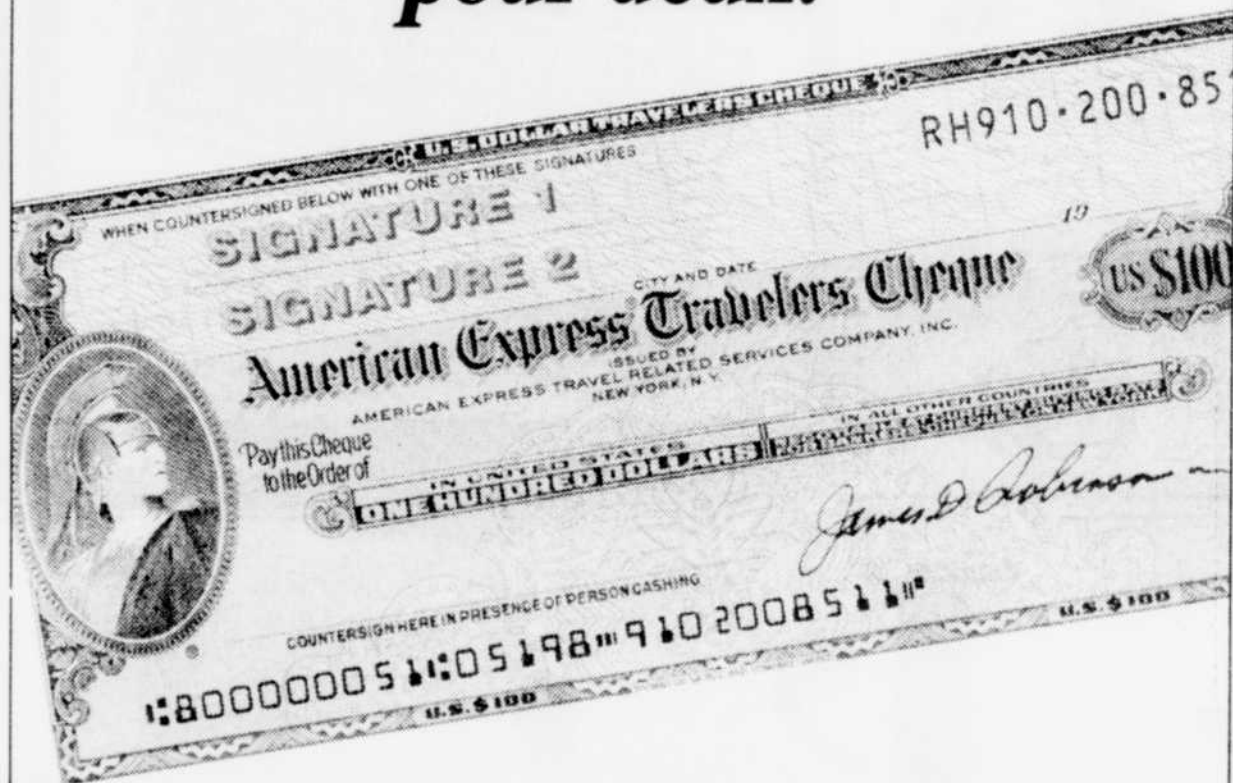
L'annonce des deux démis-



Protestation originale

Des employés du centre de ski français de Val-d'Isère ont construit hier un bonhomme de neige à côté de la tour Eiffel. Ils avaient amené avec eux 160 mètres cubes de neige des Alpes pour protester contre les nouvelles des médias français sur le manque de neige dans les centres de ski du pays.

American Express vous propose une nouvelle option : les Chèques de Voyage pour deux.



Voici les seuls et uniques Chèques de Voyage qui peuvent être utilisés par deux personnes.

Grâce aux Chèques de Voyage *pour deux* de American Express,™ vous bénéficiez d'une commodité et d'une souplesse accrues, car l'une ou l'autre des personnes peut les signer et les utiliser. De plus, la présence d'une seule personne est nécessaire au moment de l'achat.

Désormais, la personne qui vous accompagne et vous-même aurez accès à tous les avantages des Chèques de Voyage American Express, notamment le remboursement 24 heures sur 24, la Ligne Express Télécours™ et l'acceptation dans le monde entier.

Les Chèques de Voyage *pour deux* de American Express sont offerts uniquement en dollars américains, moyennant des frais minimes.



Chèques de Voyage

Les Chèques de Voyage *pour deux* sont offerts aux endroits suivants :

- CAA-QUÉBEC • AGENCES DE VOYAGES AMERICAN EXPRESS • AGENCES DE VOYAGES SEARS
- BANQUE NATIONALE • TRUST GÉNÉRAL • MONTRÉAL TRUST • BANQUE NATIONALE DE PARIS
- TRUST PRÊT ET REVENU • CANADA TRUST

Mission de Foley en Ulster

LONDRES (AFP) — Le président Bill Clinton a désigné le président de la Chambre des Représentants Thomas Foley à la tête d'une mission d'enquête en Irlande du Nord, a annoncé la BBC hier soir.

Selon la BBC, l'annonce officielle de la décision sera faite la semaine prochaine à Washington.

Le président Clinton avait promis durant sa campagne électorale qu'il enverrait dans la province britannique « une mission de paix », mais ce terme a été par la suite abandonné pour ne pas blesser les partisans du Royaume uni en Irlande du Nord.

Foley, un Américain d'origine irlandaise catholique, est connu pour ses prises de position contre la violence employée par l'Armée républicaine irlandaise.

Les Palestiniens expulsés par Israël

L'Égypte suggère un rapatriement en trois étapes

LE CAIRE (Reuter) — L'Égypte a suggéré hier à Israël un rapatriement en trois étapes des Palestiniens expulsés, afin de résoudre la crise qui suspend le processus de paix.

Le président de l'OLP, Yasser Arafat, avait discuté de ce plan mardi avec le président égyptien Hosni Moubarak, au Caire, et l'Égypte l'a ensuite soumis hier au secrétaire d'État américain Warren Christopher.

Dans le no man's land du sud du Liban où ils sont cantonnés depuis la mi-décembre, les 396 Palestiniens bannis ont laissé entendre qu'ils pourraient accepter la proposition égyptienne, à condition qu'Israël s'engage à ne plus jamais expulser quiconque.

Au Caire, Warren Christopher a rencontré hier le ministre égyptien des Affaires étrangères Amr Moussa. Il s'est ensuite entretenu avec le président Hosni Moubarak, après quoi, en soirée, il devait poursuivre sa tournée par Amman en Jordanie.

Dans une interview publiée hier par Le Figaro, Yasser Arafat affirme qu'une reprise des négociations avec Israël dépendra de l'aptitude de Warren Christopher à convaincre Israël de rapatrier les bannis.

Geste israélien

Une source autorisée à Jérusa-

lem a indiqué hier qu'Israël pourrait permettre le retour d'autres expulsés palestiniens que les 101 déjà autorisés à revenir immédiatement, à l'occasion de la visite lundi en Israël du secrétaire d'État américain.

« Nous nous attendons à ce que la question soit soulevée et qu'on

nous demande de faire un geste envers les Palestiniens. Nous en discuterons avec le secrétaire d'État », a déclaré un haut fonctionnaire qui a requis l'anonymat. Les négociations de paix israélo-arabes ont été suspendues à la

suite de l'expulsion de 415 Palestiniens vers le Liban, le 17 décembre. Israël a depuis accepté d'en rapatrier 101 et de faire revenir les autres en moins d'un an, mais cette proposition a été rejetée par le camp arabe.

SPECIAL DE LA SEMAINE
78 500 \$ CLE EN MAIN
TOUT MEUBLE, NOTAIRE INCLUS



33, chemin du Hameau, condo # 42
Stoneham (Québec) G0A 4P0
Québec (418) 848-7547 Montréal (514) 441-2846

INVESTISSEURS, PROFESSIONNELS, GENS D'AFFAIRES, SPORTIFS
ou simplement toutes les personnes voulant relaxer et vivre à la montagne à 20 minutes de Québec.

Uniques dans la région de Québec, à vendre, condominiums dans les pentes de skis, Les Versants Stoneham, SKIS AUX PIEDS. Condominiums entièrement meublés avec possibilité de gestion locative. Informez-vous comment récupérer la TPS et la TVG.

Visitez notre condo-modèle 7 jours sur 7 du lundi au vendredi de 13h à 19h; samedi et dimanche de 13h à 17h ou en tout temps sur rendez-vous.

- Complexe sécuritaire, garderie, terrain de jeux
- Foyer, bain tourbillon, piscines, restaurants
- Site enchanteur 12 mois par année
- Skier à partir de votre porte
- Théâtre d'été, terrain de golf

INFORMATION:
Jacques Gagné
directeur du projet
(418) 677-9190
André Auclair
524-7701

Prix de vente de 79 500 \$ à 149 500 \$

WHAT... WHEN... WHERE...

COURS DE CONVERSATION ANGLAISE

Les cours se donneront au Centre Louis-Joliet 1201, de la Pointe-aux-Lièvres Nord, Québec (Québec).
DATE DE DÉBUT DES COURS: 8 mars 1993
DATE DE FIN DES COURS: 28 avril 1993

HORAIRE: JOUR / SOIR: lundi-mercredi ou mardi-jeudi
3 heures jour / soir: 6 heures / semaine
Durée: 45 heures.

NIVEAUX: débutant, intermédiaire, avancé

COÛT: 185\$

(Incluant: inscription, test de classement oral et écrit, cours, TPS, TVG)

DATE DES INSCRIPTIONS: les 22 et 23 février 1993, bureau 221, de 9h à 21h

RENSEIGNEMENTS: Centre Louis-Joliet

Téléphone: 525-8230

TEST DE CLASSEMENT: le mercredi 24 février à 19h

Conditions: aucun préalable n'est exigé; cependant, apportez votre dernier relevé de notes et votre certificat de naissance.

Hâtez-vous!



Commission des Écoles catholiques de Québec

ADULTES

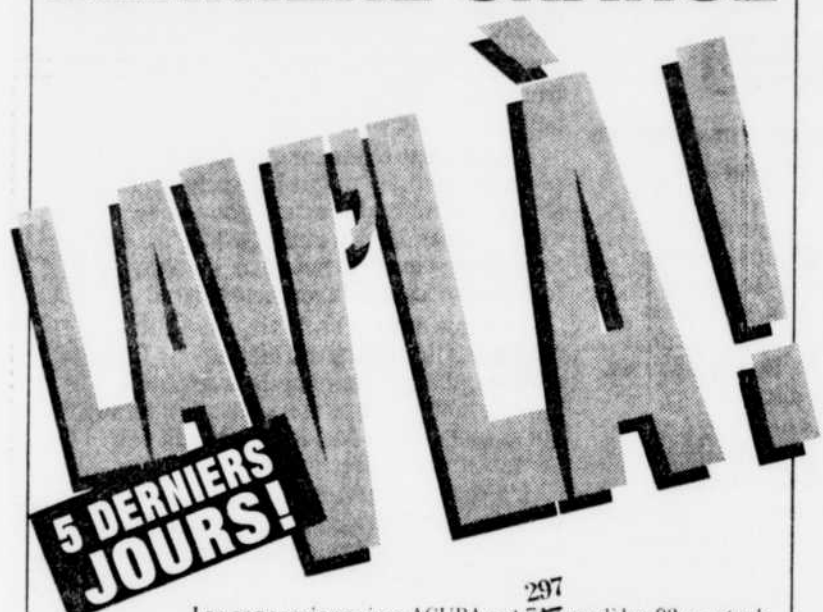
Les services de l'éducation des adultes

LA CECO NE S'ENGAGE NULLEMENT À DONNER UN COURS PRÉVU À L'HORAIRE. DE MÊME MANIÈRE, LA CECO SE RÉSERVE LE DROIT ABSOLU DE LIMITER LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS À CHAQUE COURS.

ACURA OPTIMA

1901, boul. des Galeries, Québec (418) 622-8180

VOTRE DERNIÈRE CHANCE



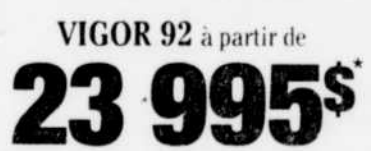
5 DERNIERS JOURS!

Les concessionnaires ACURA ont 27 modèles 92 en stock. Ils sont prêts à TOUT, TOUT, TOUT pour baisser leur inventaire. PROFITEZ-EN pour vous procurer l'ACURA de vos rêves, au prix dont vous rêviez. Après le 26 février, il sera trop tard.



INTEGRA 92 à partir de
13 995\$

*Taxes en sus, transport 350 \$. Modèle DA 921 N



VIGOR 92 à partir de
23 995\$

*Taxes en sus, transport 380 \$. Modèle CC 231 N



LEGEND 92 à partir de
34 995\$

*Taxes en sus, transport 350 \$. Modèle KA 265 N

PLAN D'ASSISTANCE ROUTIÈRE ACURA PLUS GRATUIT

1 CHANCE SUR 717 DE GAGNER VOTRE ACURA

Pendant la promotion «La Chance de votre vie», chaque acheteur d'ACURA 1992 court la chance de gagner un montant équivalant au prix de son achat. Vous pouvez aussi profiter de nos tarifs avantageux de location-bail, et être éligible au concours. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. Le tirage aura lieu le 10 mars 1993, au Salon de l'Auto de Québec. Le gagnant devra répondre correctement à une question d'habileté.



ACURA
LES CONCESSIONNAIRES
FIABLES



ACURA DE LÉVY

161, route Kennedy, Lévis (418) 835-1311

LE 28 FÉVRIER, JE VOTE

OUI, C'EST SÛR!

Le 28 février, je fais un choix logique et responsable: je vote oui au projet le plus abordable.

Mieux protéger la vie et les biens des citoyens en investissant, selon des chiffres certifiés par le trésorier de la ville de Sainte-Foy, un maximum de 2,80\$ par mois pour un propriétaire d'un bungalow évalué à 108 207\$ et, 0,83\$ par mois, pour un locataire d'un logement moyen...

OUI, C'EST ABORDABLE

Construire un projet solide, tout compris, de bonne qualité, et qui ne coûtera que 114\$ le pied carré comparativement aux chiffres fournis par la Coalition des citoyens qui établissent que, pour loger les policiers et les pompiers, c'est 172\$ le pied carré qu'il a fallu investir à Gatineau et 140\$ le pied carré, en moyenne, à Saint-Jérôme, Lévis, Gramby, Trois-Rivières, Beauport et Boisbriand...

OUI, C'EST ABORDABLE

Choisir la solution proposée par la Ville et investir 39 millions, capital et intérêts, sur une période de 50 ans, pour un projet fait sur mesure, au lieu de privilégier la proposition de la Coalition des citoyens et gaspiller 153 millions, sur une même période, pour un projet carrément déficient...

OUI, C'EST LOGIQUE ET RESPONSABLE

Privilégier un site reconnu comme deux fois plus adéquat que le site actuel par le Groupement technique des assureurs et permettre des délais d'intervention beaucoup plus rapides...

OUI, C'EST LOGIQUE ET RESPONSABLE

Faire confiance à une administration qui a fait une priorité de la sécurité de ses citoyens, qui a aménagé l'un des plus beaux parcs de la province, le parc de la Plage Jacques-Cartier, qui a maintenu le compte de taxes à un niveau très bas, qui a contribué à la mise sur pied du Parc technologique, qui a réduit son niveau d'endettement et, qui a ramené, dans la région, le Cirque du Soleil...

OUI, C'EST LOGIQUE ET RESPONSABLE

Le 28 février, je vote oui, au poste de police et de pompiers coin route de L'Église et boulevard Hochelaga.

LE 28 FÉVRIER, JE VOTE

OUI, C'EST SÛR!

ville de
SAINTÉ-FOY

ÉDITORIAL

Un précédent inquiétant

La décision des centrales syndicales CSN, CEQ et FTQ d'injecter 43 millions \$ dans la SSQ permettra de rescaper une institution québécoise mais constitue un précédent qui soulève de sérieuses interrogations.

La SSQ est une institution qui a déjà des liens privilégiés avec les centrales syndicales. Il n'est donc pas étonnant que ces dernières aient choisi cette entreprise pour faire leur premier placement dans le secteur des institutions financières. Le Fonds de solidarité cherchait, depuis longtemps, à prendre une participation dans ce secteur et a trouvé là une niche naturelle.

Les syndiqués avaient déjà des représentants au conseil d'administration de la SSQ pour veiller aux intérêts des assurés. Les centrales syndicales en ajouteront d'autres pour surveiller, cette fois-ci, leurs intérêts financiers. Ce double rôle de client et d'actionnaire peut avoir certains avantages; il comporte toutefois des écueils majeurs.

Les travailleurs ont actuellement la possibilité de confier leurs assurances collectives à la compagnie de leur choix. Pourront-ils conserver cette latitude ou se feront-ils imposer directement ou indirectement la SSQ? Ils est important que les travailleurs puissent mettre en concurrence les compagnies d'assurances et choisir celle qui leur offre le meilleur rapport qualité-prix.

Mais cette politique sera-t-elle compatible avec les nouveaux tarifs requis pour redresser la situation financière de la SSQ? Si ceux-ci sont trop élevés, les employés syndiqués se dirigeront vers des entreprises concurrentes. Dans ce cas, le volume d'affaires de la SSQ diminuera mettant ainsi en danger le placement des centrales syndicales.

Il ne sera donc pas toujours facile pour les syndicats de vivre ce conflit d'intérêts. Il est impératif que les travailleurs n'aient pas à souffrir de ces décisions.

Bien sûr, la loi prévoit des règles de capitalisations et des politiques de placement qui sont sous le contrôle de l'inspecteur des institutions financières. Ce dernier devra maintenir une surveillance stricte pour éviter que ne se répète le malheureux épisode des Coopérants.

Enfin, cette intervention n'aurait pas été possible sans le Fonds de solidarité de la FTQ qui avancera le gros du capital. Les ressources du Fonds de solidarité ont été constituées par des avances gouvernementales et grâce à de généreuses déductions fiscales.

Jusqu'à présent, le Fonds a investi surtout le développement de PME manufacturières. Son incursion dans l'industrie de l'assurance ou d'autres groupes québécois ont investi massivement sans l'aide de l'État soulève des questions d'équité.

Les avantages financiers et fiscaux du Fonds de solidarité l'amèneront-ils à faire une concurrence déloyale pour élargir sa clientèle dans ce marché très concurrentiel? C'est une question que devrait suivre de près, Mme Louise Robic, ministre responsable des Institutions financières.

MICHEL AUDET

Bloc-notes

La loi naturelle

Les jeunes membres du Parti québécois redoutent la sclérose de la pensée du parti politique auquel ils adhèrent. C'est pourquoi ils poursuivent, au cours de leur grand rassemblement de Lévis, aujourd'hui et demain, la délicate tentative de rajeunissement intellectuel du PQ.

Ils ne sont que 19 001 parmi les 146 000 membres du PQ mais depuis 1987, ils constituent un Comité national des jeunes qui veut se faire entendre plus efficacement. Leur document *Brassons la cage!*, issu de leur comité national de la mi-janvier, observe que ceux qui ont fondé le parti il y a 25 ans ont pris de l'âge. L'expérience politique les a parfois rendus moins sensibles aux dures réalités quotidiennes de leurs enfants, les 16-30 ans du jeune PQ.

Pour comprendre leurs parents, ceux-ci ont, comme la vice-première ministre libérale Lise Bacon, lu François Ricard et sa *Génération lyrique*. Les jeunes péquistes qui se rencontrent aujourd'hui invoquent même Jacques Grand-Maison pour faire réfléchir leurs aînés sur le *nouveau conflit de génération* et les dangers auxquels s'exposent ceux qui accaparent toute la place trop longtemps!

En suivant les péripéties référendaires et les déchirements chez les libéraux du PLQ, ils ont mesuré les limites imposées aux jeunes membres dans les formations politiques traditionnelles. Ils ont réalisé qu'ils devaient convaincre le PQ vieillissant de rajeunir sa pensée en les écoutant mieux et en faisant siennes leurs revendications.

Le rôle de porte-voix du parti auprès des jeunes ne convient plus au Comité national des jeunes qui aspire à devenir plutôt leur porte-parole. On discutera donc de structures au cours de la fin de semaine. Mais pour ne pas se piéger, les jeunes péquistes ne devront pas laisser les débats s'y embourber. Ils ne feraient qu'imiter leurs aînés.

Les ateliers leur soumettent des propositions concrètes sur leurs inquiétudes actuelles : économie et emploi, droits des jeunes travailleurs, intégration des Néo-Québécois, développement régional et exodes, éducation et formation professionnelle. De ce brassage d'idées, pour vraiment *brasser la cage* des aînés du parti, devront résulter des prises de position réalistes et énergiques.

Résistant aux politicieries, il faudra que les discussions débouchent sur des orientations dont le PQ devra tenir compte bien avant le congrès de l'été prochain.

Le parti est né du désir d'une génération de transformer le monde dont elle héritait. Il ne pourra revivre et se régénérer qu'en ménageant une large place à la génération montante qui elle aussi, a droit à sa chance d'améliorer, pour le sauver, l'héritage qu'on lui prépare.

Il faut toujours du courage à la vieille garde pour accepter cette évidence, surtout quand elle a été du groupe des fondateurs. Mais c'est une des lois naturelles de la survie.

MARTINE R. CORRIVAULT

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIEditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONVice-président exécutif:
DENIS CLICHEPrésident et Éditeur:
ROBERT NORMANDDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUESDirecteur de l'édition:
MICHEL AUDET

RAISON, PASSION, LÉGION

ATTENTION
À
LA MARCHÉ

La Grande Mademoiselle mène le bal

Lise Bacon ne mènera aucune fronde contre le premier ministre Bourassa, comme la Grande Mademoiselle, qui avait fait donner les canons de la Bastille contre les armées de son cousin Louis XIV, mais elle a aujourd'hui de bonnes raisons de rêver au trône.

La fille de Gaston d'Orléans devait son surnom à sa persévérance dans le célibat. D'où le rapprochement. Son père avait passé sa vie à comploter contre son frère Louis XIII. La fille avait plus de couilles que le père, mais elle n'a pas eu plus de succès dans ses entreprises.

Comme à l'automne 1990, il s'en trouvera sûrement pour blâmer LE SOLEIL d'avoir commandé à ce moment-ci un sondage sur les aspirants à la succession de M. Bourassa. Mais entre nous, qui n'est pas curieux de savoir où en sont les dauphins, même si on souhaite tous qu'il recouvre la santé?

Les résultats publiés aujourd'hui sont étonnants. Alors que tout le monde ou presque accordait une bonne longueur d'avance à Daniel Johnson, c'est la vice-première ministre qui caracole en tête avec ses 27 %. J'espère qu'elle ne nous en voudra pas trop de le dire.

En novembre 1990, quand la maison IQOP avait demandé lequel de ses ministres serait le mieux qualifié pour succéder à M. Bourassa, les chiffres étaient les suivants: Daniel Johnson 31 %, Gil Rémillard 21 %, Lise Bacon 13 %, Marc-Yvan Côté 11 %, Pierre Paradis 11 %.

M. Johnson n'a pourtant pas manqué de visibilité ces derniers temps. Depuis le début du mois, il a fait régulièrement la nouvelle avec sa Commission parlementaire sur les finances publiques et le début du sondage SOM-LE SOLEIL a coïncidé avec la

Michel
DAVID

publication du portrait qu'en a fait le magazine *L'Actualité*.

En fait c'est peut-être ça le problème: plus on le voit, moins on le trouve intéressant. Le même phénomène s'était produit en 1983. Au début de la course au leadership, certains pensaient qu'il allait donner un peu de fil à retordre à M. Bourassa, mais à l'usage il s'est avéré très décevant.

L'Actualité citait sans le nommer un ex-colleague de M. Johnson qui disait: « Son gros atout, c'est que son père a laissé un bon souvenir dans la population. S'il ne s'appelait pas Daniel Johnson, personne ne se demanderait s'il doit aspirer à être chef ».

Inversement, le tapage publicitaire qui a entouré son discours devant les Amis de Cite libre ne semble pas avoir nui à Mme Bacon, bien au contraire. La semaine prochaine, elle aura encore la chance de se faire valoir devant la commission parlementaire qui examinera les demandes tarifaires d'Hydro-Québec.

Autre bon point pour la vice-première ministre: elle reçoit autant d'appui chez les libéraux, les péquistes et les partisans du Parti Égalité. Assez curieusement, M. Johnson est plus populaire chez les péquistes que chez les libéraux. Ils pensent peut-être pouvoir le battre plus facilement.

La lecture des résultats du sondage devrait conforter Gil Rémillard dans l'idée de retourner à l'enseignement universitaire. Son image n'a pas résisté à la déconfiture constitutionnelle du gouvernement. Fina-

lement, il aurait peut-être été bien inspiré de démissionner l'été dernier.

Ça va prendre encore pas mal de discours sur les grappes pour faire de Gerald Tremblay un candidat sérieux. Manifestement, son heure n'est pas encore venue. Dans le cas de Pierre Paradis, j'ai bien peur qu'elle ne vienne jamais.

Ce n'est pas étonnant que 45 % des répondants souhaitent que le prochain chef ne soit pas membre de l'actuel gouvernement. Demandez à n'importe qui s'il a envie de quelque chose de nouveau, il y a de fortes chances que la réponse soit oui.

Sauf que dans la vraie vie, c'est différent. Dans une course au leadership, les outsiders sont généralement désavantagés. L'important c'est que les partisans libéraux, qui auront seuls à décider, préfèrent voir un ministre à la direction du parti.

L'idée que Jean Allaire puisse succéder à Robert Bourassa semble évidemment farfelue dans les circonstances, mais les partisans d'une troisième voie seront sans doute encouragés de voir que lui et Claude Beland sont les deux candidats de l'extérieur les plus cotés. Je me demande quel score aurait fait Pierre Marc Johnson si son nom avait été suggéré.

Il est normal que M. Allaire soit plus populaire chez les péquistes que chez les partisans libéraux, mais il a quand même beaucoup plus d'appui libéraux que des fédéralistes aussi orthodoxes que Paul Gobeil ou Guy Saint-Pierre. C'est un signe qu'il y a encore au PLQ un petit noyau qui n'a pas accepté le virage de l'été dernier, sans être disposé pour autant à rejoindre les rangs du PQ.

La question est de savoir où un troisième parti irait chercher le plus de voix: chez les nationalistes qui ont peur de Parizeau ou chez les fédéralistes qui ne sont pas prêts à tout bazarder?

Votre Opinion

Ski en détresse

Dans le cahier des sports du SOLEIL du 11 février dernier, M. Serge Couture, président de l'Association des stations de ski du Québec, mentionnait que le taux d'achalandage avait baissé de 30 à 40 %. À cause de cela, on lance un appel de détresse au gouvernement.

Est-ce normal de payer 38 \$ pour une journée de ski au Mont Sainte-Anne, 13 \$ pour deux heures au Relais, ou d'autres prix excessifs ailleurs?

Plutôt que d'étouffer le monde avec des prix trop élevés et d'avoir un achalandage très réduit, de se forcer les ménages pour trouver des formules miracles, ou de mettre la faute sur le manque de neige, les hausses et les baisses de température, ne devrait-on pas tout simplement réduire les prix et, par conséquent, augmenter considérablement l'achalandage?

Un des principes de base de la commercialisation, (merchandising) est de réduire les prix pour attirer les gens chez vous et ensuite d'inciter les gens à consommer haut de gamme (trade up).

Est-ce mieux d'avoir 100 personnes à 20 \$ ou 200 personnes à 10 \$? Laquelle de ces formules vous procurera le plus de renta-

bilité dans vos restaurants et vos autres services? Surtout que toute votre infrastructure est déjà en opération.

Pourquoi devrait-on encore se servir des fonds publics pour aider des gens qui manquent de jugement?

Est-ce que la petite entreprise sera aidée, elle, si elle devient en difficulté?

Même si le ministre André Vallerand investit dans des programmes publicitaires pour inciter les gens à sortir leurs planches, comme il dit, où les gens prendront-ils l'argent s'ils n'ont pas les moyens?

Chers propriétaires de stations de ski, commencez donc par faire votre examen de conscience pour savoir si vous n'êtes pas responsables de vos déboires.

N'oubliez pas, ce n'est pas beau la gourmandise...

Bruno Verret
Loretteville

Citoyens honnêtes

J'aimerais apporter quelques commentaires à la suite de la parution à la une du SOLEIL du 3 février 1993 d'un article intitulé *Vodka et tabac vendus par un facteur* sous la signature de M. Guy Dubé.

Quoique le geste de l'employé concerné soit effectivement répréhensible, je tiens à préciser qu'en règle générale les facteurs comme les autres employés de la Société canadienne des postes sont d'honnêtes citoyens.

La Société canadienne des postes entretient un lien de confiance avec ses employés. Cependant, considérant le fait que la société emploie plus de 4000 employés dans la seule division de Québec, il ne faut pas se surprendre qu'il puisse survenir quelques incidents, la nature humaine étant ce qu'elle est.

Ce qui me surprend du journal LE SOLEIL est le traitement que l'on a accordé à la nouvelle, alors que deux jours avant un autre article du même auteur paraissait en page trois, traitant de huit personnes appartenant à des milieux différents et qui sont toutes impliquées dans la revente ou l'achat en contrebande. On y parle même d'un policier de la région qui « exhibe fièrement » un paquet de cigarettes acheté en contrebande, sans en faire plus de cas.

Je sais que la mise en page et l'attribution des titres ne sont pas la responsabilité du journaliste mais je tiens à souligner que le fait de traiter la nouvelle en page une avec le gros titre tout

en protégeant « l'anonymat » du facteur dont il est question laisse planer sur l'ensemble des facteurs de la région de Québec une image qui n'est pas à leur honneur et qui n'est certes pas méritée.

Jean-Marc Duchaine, directeur des opérations, Société canadienne des postes, Charlesbourg

Dans mon texte, j'ai bien pris soin de parler du cas isolé d'un facteur de la région de Québec. Je n'ai jamais écrit que *LES* facteurs ne sont pas honnêtes et je n'ai d'ailleurs jamais utilisé ce terme. Pourquoi vous acharner à vouloir colporter que l'image de ce facteur pourrait être perçue comme étant celle de tous ses collègues, alors que ce n'est certes pas le cas.

Guy Dubé

N.D.L.R.

Adressez vos lettres à la Tribune des lecteurs et lectrices du SOLEIL, 390, Saint-Vallier Est G1K 7J6 (647-3368). Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

DOSSIER

Selon le Conseil des chefs d'entreprise

Une crise « à l'italienne » menace le Canada

OTTAWA — Les premiers ministres du pays viennent de recevoir une analyse de leur situation financière « tellement effrayante » qu'elle pourrait provoquer une crise des taux de change s'ils la rendaient publique.



par

Michel VASTEL

Économistes et chefs d'entreprise interrogés hier sur l'impact des mesures économiques de Bill Clinton ont été catégoriques : si le salut du Canada doit venir de Washington, il ne partira pas de la Maison-Blanche, mais du siège du Fonds monétaire international. La situation est tellement grave qu'une délégation du Conseil des chefs d'entreprise, dirigée par son président, Tom d'Aquino, a pris « l'initiative extraordinaire » d'entamer dès lundi à Victoria une tournée de toutes les capitales provinciales.

« Pour la première fois, je suis moi-même obligé de parler de crise, dit Tom d'Aquino. Notre dernière chance passera dans les prochains mois sinon le FMI imposera au Canada, dès l'automne, un plan d'austérité pire que tout ce qu'on peut imaginer ».

Gilles Paquet, économiste à l'Université d'Ottawa et commentateur politique, parle lui aussi de « scénario de la débâcle » : on est piégés ! Les Canadiens devront échanger leur Vol-

vo contre une Lada, et seul un dictateur ou le FMI peut leur imposer cela. »

Une économie malade

Les Canadiens ont été surpris d'entendre Bill Clinton déplorer que le régime de santé monopolise la plus grande partie des dépenses fédérales américaines. Mais ici, le gouvernement national dépense plus d'argent — près de 20 milliards \$ — pour indemniser les chômeurs, que pour gérer ses ministères et payer tous ses fonctionnaires — 17 milliards. Autrement dit, ce ne sont pas les gens qui se soignent mal comme aux États-Unis, c'est toute l'économie canadienne qui est malade et n'a plus les moyens de payer les remèdes.

« La grande différence entre les États-Unis et nous, explique Gilles Paquet, c'est que Clinton a une marge de manoeuvre et, tel un Kennedy, beaucoup de crédibilité. Les Trésors publics canadiens sont surendettés, les créanciers commencent à se méfier d'eux, et Mulroney, en fin de mandat, n'a pas les moyens d'imposer la médecine de cheval dont le pays a besoin ».

Ce n'est pas pour rien que Tom d'Aquino et sa délégation d'hommes d'affaires font une tournée des provinces : la situation financière du Canada est encore pire lorsqu'on intègre le bi-

lan des provinces à celui d'Ottawa. Selon les informations communiquées au SOLEIL :

— Le rapport entre la dette extérieure et la position fiscale des 11 gouvernements classe le Canada au dernier rang de 14 pays de l'OCDE retenus pour les fins de l'analyse remise aux premiers ministres ;

— La dette nette (fédérale et provinciale combinées) varie de 77 % du Produit intérieur brut pour la Colombie-Britannique, à 141 % du PIB pour Terre-Neuve. Elle est de 96 % du PIB québécois et 91 % de celui de l'Ontario ;

— Le ratio dette/PIB en 1992 est de 60 % pour le gouvernement fédéral, mais de 91 % pour l'ensemble des gouvernements et, selon les prévisions confiées au SOLEIL, ce ratio atteindra 107 % dans trois ans, exactement le seuil qui a déclenché une intervention musclée du FMI et l'imposition d'un plan d'austérité à l'Italie ;

— Les déficits combinés d'Ottawa et des provinces atteignent 60 milliards \$. Depuis 1988, l'explosion a été telle, dans les provinces, que les déficits gouvernementaux sont passés de 3 à 8,5 % du Produit national brut. Seule la Grèce et l'Italie sont en situation encore plus critique. Aux États-Unis, ce ratio est de 4,7 % et, dans la France « socialiste » de 2,8 % seulement. Ottawa doit réaliser un surplus d'opération pour contenir son déficit en-deçà de 35 milliards : ce sont plus de 10 milliards \$ de services qu'on coupe pour payer des intérêts sur la dette.

— Les revenus fiscaux des gouvernements sont passés de 31,6 % du PNB en 1980, à 39,4 % en 1991, mais les déficits n'ont pas baissé pour autant. C'est que le quart des revenus des gouvernements passe au paiement des intérêts sur la dette. Aux États-Unis, ce ratio est encore de 30 %, ce qui explique que Bill Clinton ait pu dégager 50 milliards \$ pour de grands travaux créateurs d'emplois à court terme.

— Et le Canada, dont la dette extérieure atteint 300 milliards \$, doit consacrer 15 % de ses revenus d'exportation à payer les intérêts sur sa dette étrangère, sans toutefois rembourser un sou à ses créanciers. Le Japon, qui a 50 milliards \$ de dette canadienne dans son portefeuille, songe à faire du « délestage » : les courtiers de New York ont commencé à réduire la cote de crédit du Canada. Elle se situe maintenant au niveau de celle de l'Irlande.

Explosion sociale ou dictature

« Le problème, disait le conseiller économique du président Jimmy Carter, c'est qu'il n'y a pas de crise ». La même situation se produit au Canada aujourd'hui alors que les chefs politiques, à la



Le premier ministre Brian Mulroney et le président Bill Clinton lors de leur première rencontre à Washington au début de février. Si le salut du Canada doit venir de Washington, il ne partira pas de la Maison-Blanche, mais du siège du Fonds monétaire international, croient économistes et chefs d'entreprise.

veille d'une élection, cachent la situation réelle, et que les milieux d'affaires n'osent pas la dénoncer en public, de peur de déclencher une crise du dollar.

De plus, rappelle le président du Conseil des chefs d'entreprise, « le Canada réussit très bien au plan de la compétitivité internationale » ce qui lui mérite de bonnes notes de la part de l'OCDE. Les exportations augmentent fortement, le taux d'inflation — 1,7 % — est le plus faible du Groupe des Sept, la productivité augmente de 2,5 à 3 %, les salariés acceptent des augmentations modestes voire des gels, et une importante restructuration industrielle a été réalisée.

C'est bien là le problème : le prix de cette compétitivité ce sont 1,5 million de chômeurs et plus d'assistés. Mais les gouvernements n'ont plus les moyens de leur venir en aide : c'est l'explosion sociale (la manifestation

de Montréal contre les coupures à l'assurance-chômage n'en étaient peut-être que les premiers symptômes), « ou la dictature », dit Gilles Paquet.

La dictature du FMI

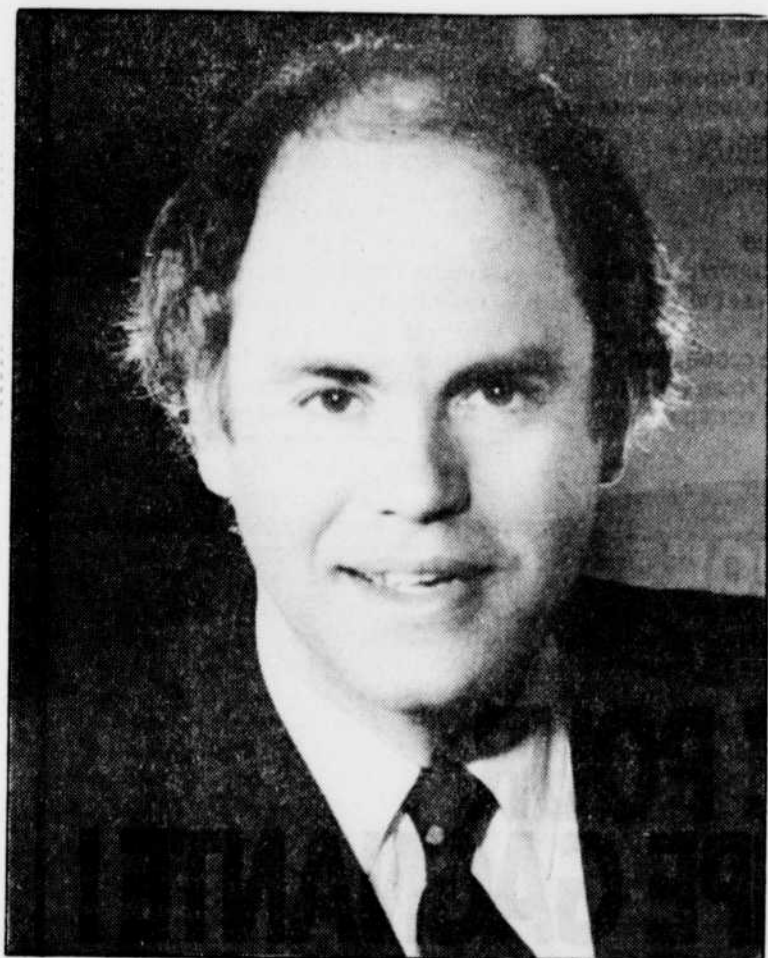
MM. Mulroney et Chrétien n'ayant pas l'autorité suffisante pour gouverner « en dictateurs », il reste le Fonds monétaire « qui est une dictature imposée de l'extérieur », convient d'Aquino lui-même. En effet, ce ne sont plus les Parlements qui votent les crédits des gouvernements, ce sont des analystes du FMI qui dictent la marche à suivre, en échange de lignes de crédit pour soutenir la monnaie canadienne. L'aventure est arrivée à la Grande-Bretagne en 1976, à l'Italie en 1974 et en 1992, à l'Irlande en 1982 et à la Suède en 1992.

Tom d'Aquino y voit une menace encore plus grave : celle d'une désintégration de la fédération canadienne. « Depuis 1984, dit-il, je dis que si on ne

régle pas les problèmes financiers du pays, on aura de sérieux problèmes avec les mouvements séparatistes, pas seulement au Québec, mais également dans l'Ouest. »

Sa tournée des provinces vise à vendre aux 11 chefs de gouvernement l'idée d'une stratégie nationale de réduction de la dette. Il estime que M. Mulroney, ou tout autre chef du gouvernement fédéral, pourrait consulter ses collègues avant la fin du printemps et présenter un plan très sévère en avril.

Si près des élections, Gilles Paquet n'y croit tout simplement pas. Lui voit le Canada « sur le chemin de l'Argentine » et voit plutôt le Fonds monétaire se charger de la basse besogne. Se fiant aux précédents créés dans d'autres pays industrialisés, il prévoit des coupures de services et des augmentations d'impôts combinées de... 50 milliards \$ par année pendant dix ans, pour l'ensemble des gouvernements.



Le porte-parole du Conseil des chefs d'entreprise, M. Tom d'Aquino.

Selon Jacques Bourgault, professeur à l'ENAP

Non, les mandarins ne sont pas trop payés au Québec



QUÉBEC — La divulgation des salaires des mandarins de l'État et des dirigeants d'organismes gouvernementaux provoque toujours deux types de réaction chez les contribuables. « Ils sont trop grassement payés », vocifère-t-on d'une part en pensant au salaire de 240 000 \$ versé au grand patron d'Hydro-Québec, M. Richard Drouin, qui empoche quelque 90 000 \$ de plus annuellement que le premier ministre, M. Robert Bourassa.



par

Gilbert LEDUC

L'autre discours va dans le sens contraire : les grands commis de l'État ne gagnent pas suffisamment et, par conséquent, les meilleurs administrateurs prennent la route des dollars, celle du secteur privé.

En fait, la réalité n'est pas aussi simple que ça. M. Jacques Bourgault s'intéresse à la haute fonction publique depuis un quart de siècle. Professeur à l'École nationale d'administration publique du Québec et à l'Université du Québec à Montréal, M. Bourgault émet les précisions suivantes : les dirigeants d'organismes gouvernementaux sont, en général, « correctement

payés bien qu'il juge que le salaire de Richard Drouin est à la « limite de l'acceptable » ; quant aux sous-ministres, leurs émoluments sont « relativement faibles ».

« Arrêtons de dire que les sous-ministres sont trop payés. Trouvez-en des entreprises de 10 000 employés et qui dépendent de 3 à 4 milliards \$ qui sont dirigées par des personnes qui gagnent entre 100 000 et 115 000 \$ par année. Des vice-présidents juniors de petites entreprises touchent facilement ce salaire sans compter les généreux programmes d'allocations diverses », insiste-t-il en indiquant qu'il comprend le peu d'enthousiasme des contribuables à vouloir accroître le salaire des hauts fonctionnaires. « La population est déjà hypertaxée. De plus, elle est très cynique par rapport à la gestion des affaires publiques, elle n'est pas convaincue non plus que l'appareil d'État

est si bien géré que ça. »

Le professeur Bourgault juge, par ailleurs, qu'il y a trop de sous-ministres adjoints et de sous-ministres associés. En mars 1985, on dénombrait 90 « adjoints et associés » alors que l'on en comptait 123 cinq ans plus tard. Il explique cette augmentation par deux facteurs : les nominations discrétionnaires et la présence de sous-ministres « inconfortables » ou « frileux » qui tiennent à s'entourer de collaborateurs mieux classés, donc mieux rémunérés, plutôt que de cadres supérieurs compétents, dans le but d'obtenir, selon eux, des conseils de meilleure qualité. Dans un bouquin, regroupant plusieurs auteurs qui doit être publié sous le titre *Bilan de l'État réduit*, M. Bourgault et le politologue Stéphane Dion consacrent un chapitre aux effets des compressions des années 1980 sur la haute fonction publique. Ils font ressortir que « les hauts fonctionnaires croissent en nombre alors que la fonction publique stagne » et que les mandarins ont obtenu, durant cette période, « des hausses salariales moyennes plus faibles que celles des employés syndiqués ». Ils ajoutent que c'est par l'entremise des primes au rendement que les hauts fonctionnaires ont pu obtenir des gains de rémunération.

Alors, pourquoi la fonction publique ?

« Dans le secteur privé, estime le spécialiste de l'ENAP, les tâches sont plus simples à accomplir que dans le secteur public. Il n'y a pas la même obligation d'agir en public, de respecter une multitude de programmes complexes, souvent contradictoires, qui sont des contraintes de gestion et de confronter la proximité du personnel politique. »

Selon M. Bourgault, un certain nombre de facteurs expliquent pourquoi des mandarins continuent de servir l'État malgré ces obligations contraignantes et une rémunération inférieure à celle du privé. Il y a d'abord le pouvoir. « Tous les êtres humains sont plus ou moins attirés par le pouvoir. Dans plusieurs cas, les sous-ministres le sont. Pas le pouvoir pour le pouvoir, mais pour faire avancer les choses à son goût. »

Dernier élément important, 60 % des sous-ministres au Québec sont originaires de la Vieille Capitale. « Pour devenir quelqu'un à Québec, il apparaît naturel aux gens de la région de réussir au gouvernement. Sous-ministre, c'est le poste le plus haut. Être visible, c'est faire parti de ceux qui ont réussi. Un phénomène de promotion sociale sur la colline parlementaire. »

« Arrêtons de dire que les sous-ministres sont trop payés », souligne le professeur Jacques Bourgault.



Si jamais la station orbitale Freedom voit le jour, elle n'aura certes pas la taille de cette structure projetée à une époque où la NASA pensait pouvoir envisager un projet de grande envergure.

La NASA fait son deuil de Freedom

WASHINGTON (AFP) — La station spatiale américaine Freedom n'existera pas, du moins pas sous sa forme actuelle : après la décision du président Bill Clinton, motivée par les impératifs budgétaires, la NASA fait son deuil de ce projet gigantesque et controversé depuis ses origines.

Depuis qu'il a été lancé, en 1984, le programme de station spatiale n'a cessé de naviguer entre les écueils sur son financement, et il a, à quatre reprises, été revu à la baisse. Chaque année, la NASA attendait avec une certaine inquiétude le vote budgétaire de la Chambre des représentants, connue pour son opposition au projet, à la différence du Sénat.

Cette fois, c'est plus grave : l'administration refuse désormais de dépenser les 30 à 40 milliards \$ que la station aurait dû coûter pour sa seule construction, auxquels il faut ajouter 100 milliards \$ pour son fonctionnement durant sa durée de vie estimée à 30 ans. Quelque huit milliards \$ ont déjà été dépensés.

Jeudi, l'administrateur de la NASA Daniel Goldin, a annoncé lors d'une télé-conférence à l'ensemble des centres de l'Agence spatiale américaine, qu'il fallait « redéfinir » ce projet. « Nous allons simplifier la station et répondre au défi du président », a-t-il déclaré, en demandant de « faire plus avec moins » de moyens, ce qui, selon lui, « ne constitue pas

un problème, mais un défi ».

Telle qu'elle était conçue, la future station devait être un assemblage de modules en orbite à 400 kilomètres d'altitude, large de près de 81 mètres et long d'environ 118 mètres, équipée de panneaux solaires, d'unités de propulsion, et de modules pour les

laboratoires et les espaces d'habitation destinés aux équipes d'astronautes venues s'y relayer en permanence. Elle aurait nécessité une vingtaine de lancements de navettes pour sa construction en orbite dont le commencement avait été initialement fixé à 1996.

Gigantesque gaspillage d'argent pour ses détracteurs, la station était pour ses partisans le symbole d'une nouvelle grande aventure spatiale : vivre et travailler en permanence dans l'espace.

Le flou le plus total règne enco-

re sur le nouveau projet. Comme la station, il devrait être une collaboration internationale entre les États-Unis, l'Agence spatiale Européenne (ESA), le Canada et le Japon. Tous « feront partie de l'équipe » chargée de redéfinir le programme, a précisé M. Mark Hess, porte-parole de la NASA, chargé de la station.

Paradoxalement, alors que l'agence spatiale en est à faire son deuil de la station, elle s'attend à recevoir pour ce programme 2,3 milliards \$ pour l'année budgétaire 1994.

Mir est depuis 7 ans dans l'espace

MOSCOU (AP, AFP) — La station spatiale russe Mir fête aujourd'hui son septième anniversaire en orbite et devrait continuer à tourner autour de la Terre jusqu'en 1996.

Gennady Manakov et Alexandre Pochtchouk, les deux cosmonautes qui se trouvent à son bord, sont le 13e équipage de la station. Ils ont remplacé Anatoly Soloviov et Sergei Avdeyev qui ont regagné la Terre le 1er février dernier après avoir passé six mois à bord.

Mir, qui pèse 130 tonnes, a été lancée en 1986. Une nouvelle station, baptisée Mir-2, est à l'étude mais le programme spatial russe souffre d'une sévère réduction de crédits et le bruit a couru

que le projet pourrait être abandonné.

Youri Koptiev, directeur général du programme spatial russe, a annoncé dernièrement, que « les contours d'une nouvelle station orbitale Mir-2 se dessinaient déjà nettement dans les bureaux d'études russes » et que se trouvaient également à l'étude de nouvelles versions de modules orbitaux et de vaisseaux de transport.

C'est cette année que doit être enfin lancé vers Mir, un nouveau

module scientifique « Spektr » qui agrandira encore les possibilités de la station orbitale.

Nouveau module

Aujourd'hui, le complexe orbital Mir comprend les modules astrophysiques Kvant-1 et Kvant-2, ainsi qu'un module technologique Krsitail. Le lancement d'un nouveau module, Priroda (Nature), destiné à l'étude de la Terre, est prévu, sans doute l'année prochaine. Les instruments de ce module permettront non seulement l'étude des ressources terrestres et de la géophysique de la Terre, mais également celle de l'état écologique de la planète et de ses modifications.

Clinton évoque la possibilité d'une TPS

CHILLICOTHE, Ohio (Reuter) — Le président Bill Clinton, qui défend son programme économique à travers le pays, a déclaré hier que les États-Unis pourraient se voir un jour dans l'obligation d'imposer une forme de TPS pour imiter leurs partenaires étrangers.

« Je pense que les États-Unis, un de ces jours, et peut-être pas si loin dans l'avenir, discuteront de la possibilité de réformer la nature de notre système fiscal parce que nous sommes dans une économie mondiale », a-t-il dit au cours d'une assemblée, presque de campagne électorale, dans une école du sud de l'Ohio.

Le président américain se risquait pour la première fois à aborder ce sujet très controversé aux États-Unis et son attachée de presse Dee Dee Myers s'est empressée de préciser qu'il n'y avait là « rien d'imminent ».

« C'est exclus pour le moment », a-t-elle dit.

Clinton a passé une heure à répondre aux questions des habitants de Chillicothe, une des nombreuses localités où il va défendre en public son programme économique, axé sur l'augmentation des impôts et la réduction des dépenses fédérales.

« Si vous imposez une taxe nationale sur les produits de consommation, il faut faire attention à être juste. Il faut en exempter l'alimentation et peut-être l'habillement. Il faut faire attention à ne pas en faire un impôt régressif. Mais cela peut se faire et nous sommes le seul grand pays qui n'en soit pas doté », a-t-il dit.

Le programme annoncé mercredi par Bill Clinton prévoit déjà une augmentation des impôts directs et des taxes sur l'énergie.

EN PARALLÈLE AVEC LA CONCURRENCE

LA FORD AEROSPORT ÉCLIPSE LA CARAVAN ET LA VOYAGER AVEC :

- plus d'espace intérieur et de volume de charge
- une boîte-pont automatique à 4 vitesses avec surmultipliée
- quatre indicateurs analogiques
- des freins antiblocage de série aux roues arrière
- une capacité de remorquage supérieure de 36 % (2 177 kg VS 1 590 kg)

FORD AEROSPORT

L'ALLURE GAGNANTE!

- Jantes en aluminium forgé
 - Peinture métallisée sur pare-chocs
 - Bandes décoratives
 - Calandre et enjoliveurs de phares de teinte harmonisée
 - Marchepieds intégrés et jupe avant
- Le tout, sans aucuns frais supplémentaires.

UN ACHAT AVANTAGEUX!

- Les caractéristiques incluent :
- Climatiseur
 - Boîte-pont automatique
 - Fauteuils Capitaine recouverts de tissu
 - Radio AM/FM stéréo avec montre
 - Moteur V6 de 3 litres
 - Coussin gonflable côté conducteur
 - Freins antiblocage aux roues arrière
 - Essuie-glace/lave-glace et dégivreur de lunette arrière

16 895 \$*

OPTEZ POUR L'ÉQUIPE GAGNANTE!
AEROSport 93

EN 1992, AU QUÉBEC SEULEMENT, PLUS DE 6 000 ACHETEURS DE MINI-FOURGONNETTES ONT OPTÉ POUR L'ALLURE GAGNANTE ET L'EXCELLENT RAPPORT QUALITÉ-PRIX DE LA FORD AEROSPORT.

PLUS DE 1 100 EN STOCK.
VENEZ FAIRE UN ESSAI
ROUTIER AUJOURD'HUI
MÊME!



ENCORE PLUS POUR VOUS!
CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES FORD ET MERCURY DU QUÉBEC.

**DÎNER-CONFÉRENCE
CONJOINT AVIQ - IVIQ**

CONFÉRENCIER:
MONSIEUR CLIVE BREWER
INFORMATICIEN PRINCIPAL
CHEZ IBM CANADA

L'Institut des Vérificateurs internes -
Section de Québec et l'Association
des vérificateurs en informatique du
Québec vous invitent à leur dîner-
conférence conjoint du 25 février
1993.

SUJET: LE TRAITEMENT
"CLIENT SERVEUR"

DATE: LE JEUDI 25 FÉVRIER
1993, À 11 h 30

ENDROIT: SALLE MIRO
L'HÔTEL QUÉBEC
3115, BOULEVARD
LAURIER
SAINT-FOY (QUÉBEC)

CONFIRMATION:
Mme ANNE-MARIE
PELLETIER
TEL.: (418) 838-7387

AVANT LE 24 FÉVRIER 1993

COÛT DE L'ACTIVITÉ:
MEMBRE: 27 \$
NON-MEMBRE: 32 \$
TPS ET TVQ NON INCLUSES

* Ce PDSF s'applique à la Ford Aerosport XL avec sièges pour 5 passagers, groupe d'équipements préférés 631A et groupe apparence sport 552. Frais de transport, d'immatriculation, d'assurance et taxes applicables en sus. Cette offre s'applique aux véhicules 1993 achetés du stock du concessionnaire seulement. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Voyez votre concessionnaire pour les détails. Comparaison entre la Ford Aerosport XL avec sièges pour 5 passagers, groupe d'équipements préférés 631A et groupe apparence sport 552 et les modèles Dodge Caravan ASKLS2 et Plymouth Voyager ASHLS2 1993. Remise du constructeur incluse dans le PDSF.